LOUIS LAUNAY & JEAN SENNAC

LES

Relations Internationales

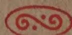
DES

Industries de Guerre

PRÉFACE DE

HENRI LA FONTAINE

Prix Nobel de la Paix
Président du Bureau International de la Paix
Vice-Président du Sénat Belge



ÉDITIONS RÉPUBLICAINES
10, CITÉ CONDORCET, PARIS-IX

1932

Robert T. Pell

LES

Relations Internationales

DES

Industries de Guerre

DES MEMES AUTEURS

LOUIS LAUNAY

M. Loucheur, responsabilités : préface d'Albert Inghels, député;

Caillaux et sa politique financière (épuisé);

L'Exploitation de l'Epargne : Crédit Lyonnais (épuisé);

Comment on fabrique l'Opinion;

Les Idées politiques, sociales et financières de Caillaux;

L'Impérialisme colonial (épuisé);

M. Poincaré et sa Politique financière;

La Pénétration Américaine.

(Brochures; 1 fr. franco. Editions de *Bourse et République;* s'adresser aux *Editions Républicaines,* 10, cité Condorcet, à Paris.)

JEAN SENNAC

Les Relations Internationales des Industries de guerre (rapport édité par la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre);

Sur les chemins de la Démocratie (rapport édité par la *Semaine du Combattant*).

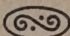
LOUIS LAUNAY & JEAN SENNAC

LES
Relations Internationales
DES
Industries de Guerre

PRÉFACE DE

HENRI LA FONTAINE

Prix Nobel de la Paix
Président du Bureau International de la Paix
Vice-Président du Sénat Belge



ÉDITIONS RÉPUBLICAINES
10, CITÉ CONDORCET, PARIS-IX

1932

PRÉFACE

Voici un livre de clarté ! Sans passion, mais aussi sans hésitation, il projette une lumière crue et révélatrice sur le formidable organisme occulte qui s'ingénie, avec un art et une habileté exemplaires, à tondre à ras, sans le faire crier, le troupeau moutonnier des humains.

Un puissant triumvirat belliciste d'industrie, de finance et de presse, domine, en effet, le monde. Il y a longtemps qu'on s'en doute et qu'on le redoute, mais ceux qui en sont les consuls mettent un soin jaloux à rester ignorés des foules. Quelques noms ont émergé parfois de l'ombre dont ils enveloppent leurs personnes et leurs manœuvres savantes, par suite de conflits d'influences ou d'intérêts qui les ont dressés les uns contre les autres.

Mais en fait, les intéressés ont compris depuis longtemps que le champ de leurs opéra-

tions est vaste comme le globe et qu'il vaut mieux, sans en rien ébruiter, s'y tailler d'un commun accord, des domaines réservés, quitte à s'offrir mutuellement des places autour des tables à tapis vert des conseils d'administration de leurs usines, de leurs mines et de leurs banques.

Avec leurs tenants et leurs aboutissants, ils ont fini par constituer une grande famille internationale dont les membres sont souvent apparentés, à l'exemple traditionnel des rois et des empereurs, de ceux qui furent et de quelques-uns qui restent, tous cousins quelque peu par le sang ou par leurs affinités de métier.

Et ainsi s'est constituée entre eux une gigantesque entente aux formes les plus diverses, destinée à provoquer des commandes pléthoriques d'armes et d'outils de massacres et de tuerie et, surtout, à maintenir les prix usuraires auxquels ils sont livrés aux gouvernements en mal de défense.

Pour pousser à la consommation de ces produits d'un si plantureux rapport et qu'il faut renouveler souvent, il s'agit, dans chaque pays, de gagner l'opinion publique en persuadant les citoyens que leur sécurité et celle des

leurs est au prix d'armements de grand style.

Aussi, avec une adresse consommée, cette opinion publique est manipulée chaque jour grâce au lancement de nouvelles sensationnelles (car les masses, hélas ! sont friandes d'émotions violentes) incontrôlées et incontrôlables. Transmises, désormais, jusqu'aux confins de la terre avec une rapidité presque instantanée, elles sont disséminées par la presse, bien souvent inconsciente de leur portée réelle, dissimulée ou lointaine.

Véritable état-major invisible, fauteur de malentendus et de haines, dont les états-majors apparents sont souvent les collaborateurs dociles, le triumvirat poursuit sa politique de mise en coupe réglée du monde. Mais il ne pourra plus se féliciter d'un anonymat presque total.

Le présent ouvrage nous révèle, en effet, par centaines, les noms et les qualités du personnel qui gravite au sein et autour de cet organisme tentaculaire. Il établit, grâce à l'analyse de documents de valeur incontestable, les relations qui existent entre les personnalités qui y remplissent des fonctions directoriales ou auxiliaires. Il montre le caractère apatriotique de ceux qui y gouvernent et qui

décident, et surtout il indique comment ceux qui, avant la dernière guerre, s'entendaient par dessus les frontières pour s'enrichir de compagnie, ont renoué dès la survenance de la paix et repris la suite de leurs relations fructueuses.

Mise au point précieuse pour tout homme ami de la vérité.

H. LA FONTAINE,
Président du Bureau International
de la Paix.

INTRODUCTION

Lecteur, ce livre est écrit de bonne foi.

Il a paru aux auteurs que le problème, précis et limité, mais immense par les déductions qu'on peut en tirer, méritait une étude scientifique, basée sur les faits et les témoignages, dans le calme et l'impartialité.

On ne trouvera pas ici de diatribe virulente, ni d'envolée lyrique. La puissance des noms, des actes, des chiffres, la clarté des combinaisons, l'évidence nue et tragique sont seules admises.

Les sources auxquelles il a été puisé sont indiquées. On a là une preuve de l'impartialité des auteurs, car chacun peut apprécier le degré de sécurité des documents, les vérifier et même les compléter.

Il a été beaucoup usé des ouvrages déjà écrits, mais par malheur il en est peu sur la question. Les pacifistes, à de rares exceptions près qui se trouvent plutôt en Angleterre et en Allemagne qu'en France, n'ont publié que des brochures, louables sans doute, mais qui ne permettent pas de donner des détails. Les

quelques ouvrages qui existent sur la question et qu'on trouvera en bonne partie dans la Bibliographie, contiennent parfois de lourdes erreurs, faute d'une connaissance financière assez étendue du problème. Ils présentent des faits, souvent fort intéressants et fort importants, sans les situer dans l'ensemble de l'organisation politico-financière cosmopolite. On a l'impression qu'ils examinent l'affleurement d'un système de rochers dont la structure demeure cachée sous les flots.

Les auteurs ont cherché la structure profonde. Ils ont délibérément rejeté toute chasse aux découvertes sensationnelles, pour tenter de relier entre eux les faits connus.

Ceci a entraîné l'insertion dans le texte de nombreux documents un peu arides, tels entre autres que les conseils d'administration qui, par la comparaison des noms dans l'espace et dans le temps, à travers les combinaisons internationales et d'une époque à l'autre, apportent des enseignements précieux.

Les auteurs, par contre, se sont bornés aux industries essentielles : *Métallurgie,* avec les armes, certaines matières premières telles que le nickel et le plomb, à l'exclusion des constructions navales et de l'aviation ; *Chimie,* comprenant les munitions, les explosifs en particulier, des matières premières telles que les carbures, les produits électrochimiques et électrométallurgiques en général, et enfin les *gaz,* qui se rattachent en partie à l'industrie des matières colorantes.

L'étude a porté spécialement sur les pays européens, en particulier la France, l'Allemagne, l'Angleterre, et les pays neutres ou secondaires qui sont des centres de combinaisons internationales : Suisse, Belgique, Hollande, Scandinavie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Autriche, Espagne. Mais les autres pays n'ont pas été complètement laissés de côté, par exemple les Etats-Unis et le Japon.

Les auteurs ont donné plusieurs biographies de magnats et l'histoire d'une firme, afin de montrer que la situation est ancienne. Ils ont insisté dans le chapitre des « *Industries métallurgiques* », sur les relations entre sociétés et groupes financiers; et, dans le chapitre « *Industries chimiques* », à mesure que se déroulait l'exposé, il leur a été plus aisé d'insister sur les organisations corporatives, syndicats, trusts, ainsi que sur l'unité fondamentale des industries de guerre.

Ils ont cru devoir ajouter quelques détails sur le nationalisme tapageur ou agressif dans ses relations avec le cosmopolitisme financier, ainsi que sur la presse, qui joue un rôle si considérable dans la préparation de l'atmosphère de guerre.

Ils ne se dissimulent pas tout ce qu'il y a d'imparfait dans leur ouvrage, malgré leurs efforts, et ils prient d'avance les personnes compétentes de leur signaler les erreurs, inévitables, malgré la plus grande attention, dans l'examen d'un nombre aussi important de documents en plusieurs langues : on peut être

assuré que, si l'accueil du public légitime une édition ultérieure, il sera tenu compte des rectifications et des observations.

Ce livre, exempt de violence, et dans lequel on trouvera tout au plus, de place en place, un peu d'ironie amère, est écrit pour instruire. Les solutions sont possibles seulement lorsque les hommes connaissent bien toutes les données du problème. Il a paru suffisant aux auteurs de poser le problème, laissant le soin aux organisations et aux chefs responsables d'élaborer selon leur esprit la solution qu'ils choisiront pour le repos de l'humanité et pour la paix du monde.

Lecteur ! Réfléchis ! Toute parole sincère mérite qu'on y réfléchisse, et surtout lorsqu'il s'agit de vie ou de mort, pour toi et pour tous !

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

ALLIZE (F.). — L'Organisation des Banques en Suisse; Paris, 1923.

AVENEL (Vte G. d'). — Histoire de la Fortune française; Paris, 1927.

BABU (L.). — L'Industrie métallurgique dans la région de Saint-Etienne; Paris, 1899.

BAKER (C. W.). — Government Control and Operation of Industry in Great-Britain and the United-States during the World War; Oxford, 1921.

BAKER (N.). — Disarmement; Londres, 1926.

BARRAL (J.). — Etude sur la Question de l'Ouenza; Paris, 1912.

BARUT (V.). — L'Industrie de l'Electrochimie et de l'Electrométallurgie en France; Paris, 1924.

BAUDIN (P.). — L'Argent de la France; Paris, 1914.

BELL (Y.). — Le Cambisme; Paris, 1924.

BOGART (E. L.). — Direct and Indirect Costs of the great World War; New-York, 1919.

BRINCKMEYER (M.). — Hugo Stinnes; trad., Paris, 1922.

BRUNEAU (L.). — L'Allemagne en France; Paris, 1914.

CAILLAUX (J.). — Agadir; Paris, 1919.

CAILLAUX (J.). — Où va la France ? Où va l'Europe ? Paris, 1922.

CAMBON (V.). — L'Allemagne nouvelle; Paris, 1923.

CAVALLIER (C.). — Notes économiques d'un Métallurgiste; Paris, 1921.

CHALLAYE (F.). — La Chine et le Japon politiques; Paris, 1921.

CHASTIN (J.). — Les Trusts et les Syndicats de Producteurs; Paris, 1909.

CHIRAC (A.). — L'Agiotage sous la IIIe République; 2 vol., Paris, 1888.

CHIRAC (A.). — Les Rois de la République; 3 vol., Paris 1888-1889.

CHIRAC (A.). — La Haute Banque et les Révolutions; Paris, 1888.

CONSETT (Contre-amiral M. W. W. P.). — Le Triomphe des Forces économiques; trad., Paris, 1924.

COTTER (A.). — La Corporation de l'Acier aux Etats-Unis; trad., Paris, 1923.

DEDECEK (V.). — La Tchécoslovaquie; Paris, 1919.

DELAISI (F.). — La Démocratie et les Financiers; Paris, 1910.

DELAISI (F.). — Les Deux Europes; Paris, 1929.

DUNAN (M.). — L'Autriche; Paris, 1921.

DUNET (A. V.). — La sanglante aventure marocaine; Paris, 1926.

EISENMANN (L.). — La Tchécoslovaquie; Paris, 1921.

ENGERAND (F.). — Les Frontières lorraines et la Force allemande; Paris, 1916.

FAVRE (J. E.). — La Banque de l'Union Parisienne; Paris, 1918.

FAVRE (J. E.). — Le Crédit Commercial de France; Paris, 1924.

GARRIGOU-LAGRANGE (A.). — Le Problème des Réparations; Paris, 1923.

GEORGES (F.). — La Rénovation de l'Industrie chimique française; Paris, 1917.

GRANDET (H.). — Monographie d'un Etablissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne; Chartres, 1909.

GROS (L. B.). — Histoire économique de la Métallurgie de la Loire; Saint-Etienne, 1908.

HAUSER (H.). — Les Méthodes allemandes d'Expansion économique; Paris, 1916.

HAUSER (H.). — La nouvelle orientation économique; Paris, 1924.

HULDERMANN (B.). — La vie de Albert Ballin; trad., Paris, 1923.

KAUTSKY (K.), Comte M. MONTGELAS, Prof. W. SCHUCKING. — Documents allemands relatifs à la Guerre; 4 vol., trad., Paris, 1922.

KOHUT (A.). — Finanzgrössen und Gross Finanzen; Berlin, 1909.

KAUFMANN (Dr. E.). — La Banque en France; trad,. Paris, 1914.

LAUFENBURGER. — L'Industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France; Strasbourg, 1924.

LAUR (F.). — De l'Accaparement; 4 vol., Paris, 1900-1907.

LEHMANN-RUSSBULT (O.). — L'Internationale sanglante des Armements; trad., Bruxelles, 1931.

LEVAINVILLE (J.). — L'Industrie du Fer en France; Paris, 1922.

LEWINSOHN (R.). — Histoire de l'Inflation; Paris, 1926.

LEWINSOHN (R.). — A la Conquête de la Richesse; Paris, 1928.

LEWINSOHN (R.). — Zaharoff; Paris, 1929.

LIEFMANN (R.). — Cartells et Trusts; trad., Paris, 1914.

LIEFMANN (R.). — Les Formes d'Entreprises; trad., Paris, 1924.

MARTIN (R.). — Unter der Scheinwerfer; Berlin, 1910.

MAURETTE (F.). — Les Grands Marchés de Matières premières; Paris, 1922.

MICHELSOHN (A.). — Le Problème des Finances publiques après la Guerre; Lausanne et Paris, 1919.

MOULEZIN (J. de.). — Le Contrôle des Dépenses engagées; Paris, 1923.

MOUTHON (F. I.). — Du Bluff au Chantage; Paris, 1908.

MURRAY (H. R.). — Krupp's and the International Armaments ring; Londres, 1915.

NICOU (P.). — L'Etat Suédois et les Grands Gisements exportateurs de Minerai de Fer phosphoreux; Paris, 1923.

PAUL-MEUNIER. — Clemenceau et Rosenberg; Paris, 1921.

PHILIPPE (R.). — Le Drame financier de 1924-1928; Paris, 1931.

POMARET (Ch.). — L'Amérique à la conquête de l'Europe; Paris, 1931.

PREZIOSI (G.). — La Germania alla conquista dell' Italia; Florence, 1915.

RAPHAEL (G.). — Le Roi de la Ruhr; Paris, 1924.

RAPHAEL (G.). — Krupp et Thyssen; Paris, 1925.

SCHLUTER (W. C.). — The pre-war business cycle, 1907-1914; New-York, 1923.

SIEGFRIED (A.). — Les Grands Etablissements de Crédit en Allemagne et en France; Lausanne, 1923.

TRIBOT-LASPIERRE (J.). — L'Industrie de l'Acier en France; Paris, 1919.

TROIMAUX (E.). — Le Commerce avec l'Ennemi; Paris, 1918.

VALLET (M.). — Les Etablissements allemands en France; Paris, 1916.

VIALLATTE (A.). — L'Impérialisme économique et les Relations internationales pendant le dernier demi-siècle; Paris, 1923.

VILLAIN (G.). — Le Fer, la Houille et la Métallurgie à la fin du XIX[e] siècle; Paris, 1901.

WEHBERG (H. H.). — Die intern. Beschränkung der Rüstungen; Berlin, 1919.

WITHERS (H.). — International Finance; Londres, 1918.

ZEVAES (A.). — Les Mines et la Nation; Paris, 1921.

X. — Quel serait le caractère d'une nouvelle Guerre? Paris, 1932.

X. — Le Centenaire de la Société Générale de Belgique; Bruxelles, s. d.
X. — Affaire des Carbures. Interrogatoires et dépositions; Chambéry, 1918.

II. Brochures

DELAISI (F.). — Le Patriotisme des Plaques blindées; 2 brochures, Paris, s. d.
DELAISI (F.). — Industries de Paix et Industries de Guerre; Paris, 1931.
DREVET (C.). — Désarmons d'abord les Profiteurs de Guerre; Genève, 1932.
DREVET (C.). — Peut-on contrôler les Industries de Guerre ? Genève, 1932.
DUBOIS (P.). — L'Ammoniaque synthétique devant le Parlement; Paris, s. d.
GAUDIN DE VILLAINE. — Les Briseurs de Blocus; Paris, s. d.
HOOG (G.). — L'Acier contre la Paix; Paris, s. d.
JORAT (P.), DENOEL. — L'Affaire des Carbures; Paris, 1917.
MORIZET (A.). — La Presse moderne; Paris, 1912.
« Vie Financière ». — L'Industrie des Explosifs; Paris, s. d.
JUDEX. — L'Affaire des Carbures; Paris, 1918.
X. — Affaire des Carbures; Paris, 1917.

III. Dictionnaires

REVEREND (Vte). — Armorial du Second Empire.
REVEREND (Vte). — Titres, Anoblissements et Pairies de la Restauration; Paris, 1905.
REVEREND (Vte). — Titres et confirmations de Titres; Paris, 1909.
Dictionnaire des Parlementaires Français; Paris, 1891.
Dictionnaire biographique (par départements); Paris, 1895-1897.
Dictionnaire Biographique; Paris, 1911.

IV. Annuaires

Annuaire Chaix, les Principales Sociétés par Actions.

Annuaire Desfossés, Valeurs cotées à la Bourse de Paris.

Annuaire Desfossés, Valeurs non cotées.

Annuaire analytique des Sociétés cotées à Paris, Bordeaux, Lille, etc.

Tout Paris.

Bottin Mondain.

Qui êtes-vous ?

Annuaire du Comité des Forges.

Annuaire du Comité des Houillères.

Annuaire du Pétrole.

Les Valeurs de l'Afrique du Nord.

Recueil des Principales Sociétés anonymes du Sud-Ouest.

Tout le Parlement.

Annuaire des Entreprises coloniales.

Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, etc.

Annuaire de la Compagnie des Agents de change de Lyon.

Annuaire des Châteaux.

Annuaire de la Presse.

Annuaire des Banquiers.

Annuaire de l'Union des Syndicats de l'Electricité.

Annuaire des Finances.

Annuaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, etc.

Nomenclature des Journaux et Revues.

Annuaire Diplomatique.

Annuaire des Valeurs régionales du Dauphiné et des Savoies, à Grenoble.

Recueil des Valeurs de la Bourse de Toulouse et de la région toulousaine, à Toulouse.

Recueil des Valeurs de Marseille, de la région du Sud-Est et de l'Afrique du Nord.

Annuaire de la Banque Renauld, à Nancy.
Annuaire Industriel.
La Société et le High-Life.
Annuaire de la Noblesse.
Almanach National.
Annuaire de l'Union des Industries chimiques.
Vade-Mecum des Bourses de Bâle, Zurich et Genève, édité par le Crédit Suisse.
L'Index Financier, Paris-Bruxelles.
Annuaire des Sociétés anonymes roumaines, Paris-Vienne.
Le Recueil Financier, Paris-Bruxelles.
Banker's Almanac and Year Book, Londres.
Investor's Pocket Manual, New-York.
Saling's Börsen Jahrbuch, Berlin.
Who's Who ? Londres.
Who's Who in America ? New-York.
Wer ist's ? Berlin.
Stock-Exchange Official Intelligence, ou Burdett's Intelligence, Londres.
Listes Financières, Industrielles et Commerciales européennes.
Anuario Financiero y de Sociedades anonimas de Espana, Madrid.
Handbuch des Deutschen A. G., Berlin.
Adressbuch der Directoren und aufsichräts Mitglieder, Berlin.
Directory of Directors, Londres.

NOTE. — *Sauf indication contraire, édité à Paris. On peut les trouver à la Bibliothèque Financière, 24, rue Feydeau, à Paris.*

V. Périodiques divers

L'Information financière, économique et politique.
La Vie Financière.
La Journée Industrielle.
Le Journal Officiel de la République Française, Débats parlementaires.

Les Petites Affiches.
Le Journal Spécial des Sociétés Françaises par actions.
Le Petit Bleu.
L'Agence Economique et Financière.
L'Agence Technique de la Presse.
La Cote Desfossés.
L'Œuvre.
Le Populaire.
L'Humanité.
Le Bon Sens Financier.
Les Nouvelles Economiques et Financières.
Le Parlementaire.
L'Argent.
L'Europe Nouvelle.
Le Bulletin du Comité de l'Afrique Française.
Le Bulletin du Comité de l'Asie Française.
L'Usine.
La Revue du Pacifique.
La Revue Mondiale.
Le Progrès Civique.
La Lumière.
La Pologne.
La Revue des Sciences Politiques.
La Paix par le Droit.
La Paix.
La Revue Economique Internationale, Bruxelles.
The Review of Reviews.
The Political Science Quaterly.
The Financial Times.
The Journal of Commerce.

Les Relations Internationales
DES INDUSTRIES DE GUERRE

« La Pingouinie succombait sous le poids des armements. Tout le monde déplorait ou feignait de déplorer une si dure nécessité ; cependant les riches, les gens de négoce et d'affaires s'y soumettaient de bon cœur par patriotisme et par ce qu'ils comptaient sur les soldats et les marins pour défendre leurs biens et acquérir au dehors des marchés et des territoires ; les grands industriels poussaient à la fabrication des canons et des navires par zèle pour la défense nationale et afin d'obtenir des commandes. »

(A. FRANCE. *L'Ile des Pingouins.*)

CHAPITRE PREMIER

LES INDUSTRIES DE GUERRE.

Il y a des auteurs — et non des moindres, même parmi les pacifistes — qui soutiennent la thèse qui suit : « La guerre exige aujourd'hui la mobilisation de toutes les industries et il est en pratique impossible de distinguer entre celles-ci. Il n'y a plus d'industries de guerre; il n'y a que des fabrications de guerre. »

Le sophisme est un peu gros, et l'on est étonné de voir des esprits distingués s'y laisser prendre et même l'affirmer.

Si l'on adoptait une logique aussi singulière, on pourrait dire aussi : « La guerre exige aujourd'hui la mobilisation de tous les hommes et il est en pratique impossible de distinguer entre eux. Il n'y a plus de militaires, il n'y a que des actes de guerre. »

Pourtant, on conviendra qu'il y a une certaine différence entre un civil occupé de commerce, désireux de paix parce que la guerre serait pour lui la ruine et le danger, et un officier de carrière, qui, s'il a l'ambition légitime de son métier, peut trouver dans la guerre l'occasion de se distinguer, et qui, en tous cas, vit de la préparation à la guerre.

Il semble qu'on soit fondé à établir la même distinction entre industries de paix et industries de guerre.

Les industries de paix sont celles qui ont avantage à la paix parce que leur développement normal et leur prospérité exigent le calme d'un monde tranquille.

Les industries de guerre sont celles qui participent aux armements de la paix et qui vivent des armements et de la guerre.

Entre les deux — il est rare que la vie soit simple jusqu'à se laisser classer en catégories autonomes — se trouvent les industries qui tirent quelque avantage des armements, soit qu'elles fournissent un peu l'armée, soit qu'elles fournissent les industries de guerre.

On pourrait faire une catégorie spéciale des industries impérialistes, qui suivent le pavillon, aux colonies ou à l'étranger, industries

essentiellement exportatrices, elles aussi génératrices de guerres.

Enfin, on ne doit pas oublier ce que dit Alphonse COURTOIS dans son *Histoire des Banques en France,* au sujet de l'activité exceptionnelle de la plupart des industries dans la zone de l'arrière en temps de guerre. La guerre mondiale a enseigné beaucoup quant aux fortunes de guerre, et l'on sait que pendant les hostilités les industries sont presque toutes industries de guerre, prospérant grâce à la guerre.

On est donc fondé à classer dans les industries de guerre, en temps de paix, un nombre assez limité d'industries spéciales, qui font leur objet essentiel des fournitures pour l'armement, entre autres la métallurgie et la chimie. Sans doute, bien des firmes travaillent aussi pour la consommation civile; mais qui ne verra qu'il y a là pour elles un pis-aller, une nécessité qu'elles avouent, pour vivre entre deux guerres : l'histoire démontre que la fortune des industries de guerre se fait par la guerre, et l'on en donnera un exemple.

Il est bon de laisser une certaine souplesse aux définitions, et nul ne songera à placer les fabricants de chaussures parmi les industriels de guerre, sous prétexte qu'ils fournissent l'armée, tandis qu'on n'hésitera pas à y compter les mines de nickel qui sont indispensables aux fabrications d'aciers spéciaux.

En réalité, les industries de guerre sont redoutables pour la paix moins parce qu'elles

vivent de la préparation à la guerre en attendant que la guerre les enrichisse que parce que les industries principales sont groupées, dirigées par des financiers unis autour d'intérêts communs malgré leurs rivalités, disposant d'une puissance considérable dans la société par l'argent et par leurs relations : administratives, militaires, diplomatiques, politiques, et même gouvernementales; sans parler de leur suprématie sur la presse qui fabrique l'opinion.

On trouve là la raison du silence qui se perpétue autour d'une situation extraordinaire et anormale, à savoir la défense nationale aux mains d'industriels cosmopolites qui fournissent les armements par leurs firmes internationales, sans distinction de pays, tout en protestant de leur patriotisme.

Invraisemblable gageure, qui juge la paix armée, et la présente comme une cynique plaisanterie.

CHAPITRE II

Les Industries métallurgiques.

A. — *Avant la guerre mondiale.*

Hartley Withers a une expression presque intraduisible et imagée pour parler des relations internationales des industries de guerre : « the international ring » ; littéralement le cercle international; que l'on peut rendre à peu près par : « la chaîne internationale ».

En effet, les industries de guerre forment, au-dessus des frontières politiques, une chaîne inintèrrompue, une chaîne aux maillons solides que rien ne peut rompre, ni dans la paix ni dans la guerre.

La métallurgie est depuis toujours cosmopolite, et certains scandales d'avant la guerre ont signalé à l'attention des peuples, qui n'y ont pas assez pris garde, son indifférence réelle au patriotisme.

Les magnats eux-mêmes, qui se coudoient dans les conseils d'administration bariolés d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens, d'Améri-

cains, de Français, sont à l'occasion de proches descendants d'étrangers au pays qui est devenu leur patrie profitable; ils sont souvent alliés à des parents installés de l'autre côté de la frontière; et il arrive même qu'il soit difficile de connaître l'origine exacte de puissants parvenus.

Les DE WENDEL, famille considérable qui joue un rôle primordial dans les destinées de la France, sont originaires de cette Allemagne que le nationalisme représente comme l'ennemi héréditaire de la France.

Ils sont issus de Jean-Georges de WENDEL, né à Coblence, colonel d'un régiment de Cravattes de l'empereur Ferdinand III, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657; et de Christian de WENDEL, son fils, officier sous Charles IV (de Lorraine, qui faisait alors partie du Saint-Empire Germanique). Le petit-fils, Jean-Martin, achète en 1704 les Etablissements Lecomte, à Hayange, et en 1705 la seigneurie d'Hayange, que lui vend le roi de France, Louis XIV. A sa mort, en 1737, sa fortune était évaluée à 700.000 livres, qui, selon l'estimation des monnaies par M. le vicomte G. D'AVENEL (*Histoire de la Fortune française*), représentent environ 10 millions de francs actuels. Son fils aîné, Charles, lui succède, et la fourniture de munitions est la spécialité de la maison durant tout le siècle. Il meurt en 1784, et sa veuve, née Marguerite d'HAUSEN, prend la direction. La maison est peu atteinte par la révolution. Ignace de WENDEL, fils de Char-

les, officier d'artillerie, crée les manufactures d'armes de Charleville, celles de Tulle, les fonderies de canons d'Indret, les forges de Berchivé, et s'associe à de SÉRILLY pour fonder le Creusot. Le gendre de Charles de WENDEL, de BALTHASAR, est lieutenant-colonel au régiment suisse de Diesbach. Ignace, à la Révolution, émigre, et se réfugie au Luxembourg (1793), puis en Saxe. François, l'un des fils d'Ignace et élève de la Marine à la Révolution, émigre et sert comme officier dans l'armée de Condé, de 1795 à 1801, passe au service de l'Autriche jusqu'en 1804 et ne rentre en France qu'en 1808. Les biens de la famille de WENDEL sont séquestrés, mais administrés par la veuve de Charles de WENDEL, qui, seule, n'émigre pas. Ils sont vendus, mais rachetés en assignats sans valeur par Charles AUBURTIN cadet, au nom de Charles et François de WENDEL, petit-fils de la veuve de WENDEL et fils d'Ignace ; et au nom également de leur beau-frère Jacob de la COTTIÈRE, lesquels laissent un quart à de BALTHASAR, résidant à ce moment à Hombourg près Francfort-sur-le-Mein. Charles et François prennent la direction de l'affaire en 1802. Moyeuvre est acheté en 1811. François meurt en 1826. Sa veuve succède, mais la direction est assurée par le gendre, de GARGAN, aidé de Charles. De GARGAN meurt en 1851 et Charles dirige seul. Il meurt en 1870. Les usines et intérêts situés en France sont constitués en société française en juillet 1871, sous le nom

de « Les Petits-Fils de François de Wendel », avec le baron de Gargan et Robert de Wendel comme gérants. L'autre partie devient allemande, gardant le nom de « Société de Wendel et Cie ». Il est très remarquable que l'historiographe de la maison, auquel la plupart des détails sont empruntés, M. H. Grandet, ait intitulé son ouvrage : « *Monographie d'un Etablissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne* » (Chartres, 1909).

Les de Wendel sont donc incontestablement d'origine allemande, ont servi l'Allemagne contre la France, descendent d'émigrés qui ont porté les armes contre la République tandis que leur maison fournissait des munitions aux soldats révolutionnaires.

MM. de Wendel se sont montrés aussi bons Allemands qu'ils s'affirment bons Français. M. Grandet écrit, en effet : « MM. de Wendel ont aliéné une partie de leur liberté en entrant dans le grand syndicat allemand, Stahlwerksverband; scrupule légitime d'être le seul obstacle à la constitution de ce syndicat ardemment désiré par tous leurs confrères, préconisé par la presse et encouragé alors par le gouvernement allemand. » (Op. cit., p. 99.)

En revanche, les charbonnages d'Orange-Nassau ont été acquis par les de Wendel grâce à une émission de 16 millions de marks prise par la Deutsche Bank.

Aujourd'hui, M. François de Wendel, né à Paris, le 5 mai 1874, marié à Mlle Humann, fille du vice-amiral, ingénieur civil des Mi-

nes; est sénateur de Meurthe-et-Moselle, régent de la Banque de France, président du Comité des Forges, vice-président de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, gérant de la Société de Wendel et Cie et de la Société Les Petits-Fils de F. de Wendel et Cie.

M. Guy de Wendel, né à Paris le 22 avril 1878, marié à Mlle Argyropoulo, fille d'un colonel grec, est sénateur de la Moselle, administrateur des Chemins de fer de l'Est, gérant de la Société Les Petits-Fils de F. de Wendel et Cie, fondé de pouvoirs de la Société de Wendel et Cie.

M. Humbert de Wendel, né le 3 février 1876, est membre du Comité des Forges, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne, gérant de la Société de Wendel et Cie et de la Société Les Petits-Fils de F. de Wendel et Cie.

M. Maurice de Wendel, né à Paris le 28 février 1879, marié à Mlle des Monstiers-Mérinville, est membre du Comité des Houillères, administrateur de l'Union des Mines, gérant de la Société de Wendel et Cie et fondé de pouvoirs de la Société Les Petits-Fils de F. de Wendel et Cie.

On voit l'influence inquiétante que représente la famille de Wendel, qui s'appuie en outre sur de nombreuses et importantes parentés, notamment les de Montaigu (M. le comte Hubert de Montaigu est député de Loire-Inférieure).

La figure de SIR ZACHARIE-BASIL ZAHA-

ROFF est plus mystérieuse et plus cosmopolite.

On a écrit beaucoup au sujet de ZAHAROFF, qui, bien que disparu, semble-t-il, de la scène politico-financière, est encore vivant. La biographie la plus sûre est l'œuvre de Richard LEWINSOHN, spécialisé dans le genre et dont les renseignements prouvent une connaissance approfondie des milieux financiers.

Zacharias Basileios ZAHAROFF, fils de Basileios ZAHAROFF et de sa femme Hélène, tous deux d'origine grecque, est né le 6 octobre 1849, dans la paroisse de Moughla, au sud-ouest de l'Anatolie, en Asie Mineure. Sa jeunesse est agitée. Directeur intéressé de la maison de commerce d'un de ses oncles maternels, il quitte brusquement Constantinople, où elle était installée, emportant l'argent qu'il estime lui être dû par son oncle, et se réfugie à Londres; il y est arrêté, mais acquitté. Il revient en Grèce, à Athènes, et s'y lie avec SKOULOUDIS, le futur chef de la politique grecque. Après diverses aventures, ZAHAROFF est, sur la recommandation de SKOULOUDIS, nommé représentant général de la maison d'armements anglaise Nordenfeldt, le 14 octobre 1877. Et alors commence la prestigieuse carrière de ZAHAROFF, magnat des armements. Il vend aujourd'hui à ses compatriotes du Pirée, le lendemain aux gens du Bosphore, ennemis héréditaires et oppresseurs de la liberté grecque. Puis, un beau jour, ce commerçant réussit à négocier la fusion de

la Nordenfeldt Guns and Ammunition Co. ltd. avec la Maxim Gun Co., sous le nom de Maxim Nordenfeldt Guns and Ammunition Co (1888). Mais l'entente ne dure pas longtemps entre Torten Wilhelm NORDENFELDT et Hiram MAXIM; en 1890, NORDENFELDT abandonne la société, qui reste entre les mains de MAXIM, avec ZAHAROFF comme conseiller commercial. ZAHAROFF continue de vendre en Russie, en Espagne, partout, fréquentant les grands de ce monde et les bureaux. Sa vie d'affaires se double d'aventures, et il n'en est pas de romanesque plus que sa liaison avec Maria del PILAR, duchesse de VILLAFRANCA, cousine du roi d'Espagne. C'est en Suisse, dans le train de Paris, qu'il fait la connaissance de la belle Espagnole, et cette passagère rencontre est devenue un intime attachement, Etrange complexité du cœur humain ! Sans doute, l'appui de la duchesse est précieux pour obtenir des affaires; ZAHAROFF devient le fournisseur préféré de l'armée espagnole, accroissant de façon considérable sa fortune et fondant solidement sa réputation; mais on ne saurait nier la profondeur des sentiments qui font qu'en 1925, après la mort du duc, la duchesse de VILLAFRANCA, princesse de BOURBON, épouse sir Basil ZAHAROFF.

En 1897, la Maxim Gun Ammunition Co. est rachetée par la Vickers, et peu à peu cette puissante firme devient, au point de vue financier, la maison Zaharoff. A la veille de la guerre mondiale, la Vickers tient la seconde

place dans l'industrie anglaise des armements, tout de suite après Armstrong : le chiffre du capital de la Vickers dépasse celui de Krupp.

ZAHAROFF, à cette époque, a un hôtel à Paris; il est intéressé à de grands journaux comme *Excelsior*, administrateur du Nickel à côté des représentants de la maison Rothschild; très influent à Saint-Pétersbourg, à Rome, à Madrid, à Bucarest, à Athènes, à Constantinople; ami personnel d'Otto JOEL, le dirigeant de la Banca Commerciale Italiana. Chevalier de la Légion d'honneur en 1908, il est officier en 1913; commandeur, au titre du Ministère des Affaires Etrangères, par décret du 31 juillet 1914 — le jour même où est assassiné JAURÈS.

Pendant la guerre, ZAHAROFF a ses entrées partout; il est en contact avec VIVIANI, avec BRIAND, avec PAINLEVÉ. Il se montre généreux, philanthrope même, sacrifie au moins 50 millions à la cause des Alliés. « Quant aux sommes que les Alliés lui ont fait gagner pendant la guerre, dit LEWINSOHN, elles n'ont pas été livrées à la publicité... » Dans la dernière année de la guerre, le roi d'Angleterre lui confère la grand'croix de l'Ordre du Bain. Le 30 juin 1918, il est créé grand-officier de la Légion d'honneur, et un an plus tard, il reçoit la grand'croix de la Légion d'honneur. Peu de temps après, la grand'croix de l'Ordre de l'Empire Britannique vient, en lui conférant le titre de « sir », l'annoblir : il est baronnet.

Etonnante carrière d'un des plus importants magnats des industries de guerre, d'origine grecque, citoyen anglais, naturalisé français, vivant dans tous les pays d'Europe et quelques pays du proche Orient !

Et ce sont là les hommes qui ont la haute main sur les défenses nationales; ce sont les fournisseurs patentés du patriotisme.

Il est vrai que les industriels de guerre, même lorsqu'ils sont de sang moins mêlé, d'existence moins cosmopolite, n'en témoignent pas pour cela de plus de souci pour leur pays.

Les KRUPP sont Allemands. La famille fût établie durant de longues générations à Essen, tirant sa fortune, d'ailleurs modeste, du commerce. Lorsque Friedrich Jodocus KRUPP mourut en 1757, sa veuve, née ASCHERFELD, conçu l'idée audacieuse de participer à une des premières entreprises industrielles qui naissaient pour exploiter les gisements de fer et de charbon sur la rive droite du Rhin. Elle fonda en 1782 la Gute Hoffnungshütte, embryon de la puissante firme qui est passée ensuite sous le contrôle de la famille HANIEL. Mais le véritable créateur de la fabrique d'armements fût Alfred KRUPP, fils aîné de Frédéric KRUPP. Alfred KRUPP est né en 1812. Il a 14 ans à la mort de son père, le 8 octobre 1826. La fonderie que lui laissait Frédéric KRUPP était dans une situation financière lamentable, à la suite d'entreprises désastreuses. Alfred KRUPP réussit à la relever, mais

il faut toutefois noter que le futur fournisseur de l'armée allemande songea quelque temps à quitter son pays pour s'installer en Russie. Il ne demeura que parce que le gouvernement russe ne voulut pas lui garantir sa protection (R. Lewinsohn, *A la conquête de la Richesse*). A l'exposition de Berlin de 1844, la médaille d'or lui est décernée. C'est l'époque où la maison Krupp fabrique ses premiers canons de fusils en acier fondu, qu'elle envoie au Ministère de la Guerre de Prusse; le ministère les retourne en déclarant que les armements de la Prusse sont excellents et n'ont pas besoin d'être améliorés. Krupp, après ce refus, envoie ses modèles à Paris, au Ministère de la Guerre, où après essais on s'en montre très satisfait. Alfred Krupp commence donc à fabriquer et à faire le commerce international des armes. Cependant, les rapports sont assez tendus entre la France et la Prusse après 1840, et l'on peut craindre la guerre; peu importe, les armements sont une marchandise comme les autres !

A l'Exposition universelle de Londres, en 1851, Krupp expose des armes de guerre, et notamment un canon de six livres en acier fondu. Le directeur de l'artillerie anglaise vient examiner le stand, et les commandes affluent. A l'Exposition universelle de Paris, nouveau succès. Et, au moment où la guerre de Crimée menace d'entraîner tous les pays d'Europe, y compris la Prusse, pour ou contre la France, Krupp, qui a établi un canon en

acier fondu qui pèse cent kilos de moins que ceux de l'artillerie de campagne fançaise, mais beaucoup plus résistant, essaie d'attirer l'attention de Napoleon III. Il y réussit tellement que l'empereur lui décerne la Légion d'honneur. Le Prussien Krupp est sur le point de remettre à neuf l'artillerie française. A la dernière minute, l'affaire est manquée, à cause, dit-on, des prix trop élevés. Mais le commerce international n'en continue pas moins, et Krupp vend des canons en Russie, en Angleterre, en France même, en Turquie, en Hollande, en Suisse, en Espagne, et bien entendu aussi en Autriche et au Hanovre, deux Etats qui seront, quelques années plus tard, en guerre avec la Prusse.

Plusieurs fois encore, le Prussien Krupp est sur le point de devenir un gros fournisseur de l'armée française. Il projette un moment de construire une usine en France, mais il recule à cause du caractère spéculatif de la principale banque placée à la tête du groupe, le Crédit Mobilier des frères Pereire. Il essaie d'obtenir, en outre de la collaboration du général Morin, pécuniairement intéressé dans l'affaire, l'assistance du gouvernement français et de Napoléon III, sans parvenir à une entente.

Alfred Krupp ne devient fournisseur de l'armée prussienne qu'en 1859, époque à laquelle le prince-régent de Prusse, le futur Guillaume Ier, couronné empereur d'Allemagne à Versailles, lui commande 300 canons. L'accord

est du reste loin d'être parfait entre les bureaux de l'armée et Krupp, qui, quelques années plus tard, furieux de voir que le ministre de la Guerre veut mettre les commandes de canons en adjudication, écrit : « Si un seul canon est fourni par un autre fabricant, je livrerai au monde entier tout ce que l'on me demandera ! » Il est vrai que cela ne changerait pas grand chose, car il envoie de l'artillerie à la Belgique, et il exécute pour les deux grands arsenaux anglais, Armstrong et Vickers, des commandes de pièces de marine.

Krupp est un des premiers à mettre en pratique le procédé Bessemer. Il continue à envoyer ses inventions à l'empereur Napoléon III. Mais c'est la Russie qui, après la guerre de Crimée, voulant rénover son artillerie, lui passe la grosse commande : un million et demi de thalers. Krupp fournit également des canonnières à l'Amérique. Par un subterfuge, il obtient du gouvernement prussien une avance de un million et demi de thalers, ce qui ne l'empêche pas de se faire avancer quatre millions et demi de francs par une banque française, F.-A. Seillière, devenue Demachy et Cie.

A la veille de la guerre de 1866 entre l'Autriche et la Prusse, le Prussien Krupp reçoit de l'Autriche une commande de 24 canons. On sent à cette époque la fièvre de guerre, et que le conflit doit éclater d'une semaine à l'autre. Le gouvernement prussien demande à Krupp de ne pas livrer. Krupp répond au

ministre de la Guerre von Roon « qu'il est très peu au courant des événements politiques et qu'il ne peut prendre l'engagement qu'on lui demande : ce serait une violation de contrat ! » (*sic*; R. Lewinsohn, op. cit.). On est en avril 1866; la guerre commence en juin 1866. Des deux côtés il y a des canons Krupp.

Alfred Krupp envoie ses productions à l'Exposition universelle de Paris, et reçoit de Napoléon III, à cette occasion, la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il s'efforce toujours d'obtenir la fourniture de l'armée française, et en 1868, deux ans avant la guerre, il écrit à Napoléon III la lettre suivante :

Fonderie d'Acier Alfred Krupp.

Essen, le 29 *Avril* 1868.

A Sa Majesté Napoléon III,
Empereur des Français.

« Encouragé par l'intérêt que Votre Illustre Majesté a daigné porter à un simple industriel et aux heureux résultats de ses efforts et sacrifices inouïs, j'ose à nouveau m'adresser à Votre Altesse, la priant, très humblement, de vouloir bien accepter l'album ci-joint. Il contient une collection de dessins reproduisant divers objets fabriqués dans mon usine. J'ose espérer que, principalement, les quatre dernières pages, représentant les canons que j'ai fabriqués pour divers grands Etats d'Europe, retiendront pendant quelques

instants votre attention et me feront pardonner ma hardiesse.

Avec le plus profond respect et la plus grande admiration,

Alfred KRUPP.

La réponse est savoureuse :

« L'Empereur s'est beaucoup intéressé à votre album, et Sa Majesté a donné ordre de vous remercier de cet envoi et de vous faire savoir que Sa Majesté souhaite vivement le succès et le développement d'une industrie appelée à rendre à l'humanité de signalés services. »

Il n'a pas tenu au Prussien KRUPP que les deux armées, française et allemande, fussent munies des mêmes canons pour la guerre de 1870-1871.

Alfred KRUPP meurt le 14 juillet 1887. Mais la firme célèbre, qui passe pour avoir parmi ses commanditaires l'empereur d'Allemagne lui-même et qui, en tous cas, peut compter sur l'appui ostensible de GUILLAUME, n'en poursuit pas moins sa carrière de fournisseur international d'armements. Jusqu'à la mort d'Alfred KRUPP, on a fabriqué à Essen 24.576 canons, dont 10.666 sont restés dans le pays et 13.910 sont partis à l'étranger. Fin 1911, les livraisons sont passées à 53.600, dont 26.300 pour l'Allemagne, et 27.300, c'est-à-dire plus de la moitié, pour l'étranger. Il n'y a pas moins de 52 Etats qui ont reçu des canons Krupp.

On est peu surpris, après cela, de constater l'interdépendance des affaires métallurgiques par dessus les frontières. Tantôt les grandes firmes constituent ensemble des filiales, tantôt elles ont des intérêts communs moins apparents; parfois elles s'entr'aident, pratiquant à leur manière la fraternité mondiale à l'avantage de leurs profits.

M. Louis BRUNEAU a exposé dans *L'Allemagne en France, enquêtes économiques,* avec preuves à l'appui, faciles à vérifier dans les annuaires financiers, l'alliance étroite de la métallurgie allemande et de la métallurgie française. Le séquestre des biens appartenant aux nationaux des Etats ennemis est venu donner un caractère officiel aux constatations, qui se complètent par l'évidence d'une situation analogue dans les autres pays.

La concession des mines de fer de Valleroy, d'une superficie de 886 hectares, accordée par décret du 10 mars 1886 à la Société des ACIERIES DE LONGWY, a été rétrocédée par celle-ci à la Société des Mines de Valleroy, constituée le 25 juin 1907, au capital de 9 millions. Sur les 18.000 actions de 500 francs, 1.950 furent souscrites en espèces par la RŒCHLING'SCHE EISEN UND STAHLWERKE, DE VŒLKLINGEN, puissante affaire métallurgique allemande, et par les Aciéries de Longwy; et 16.050 furent attribuées à titre d'apports aux Aciéries de Longwy, qui en rétrocédèrent 8.000 aux Röchling. Les augmentations de capital ont été ensuite

souscrites pour moitié par chacune des deux maisons. En 1913, le Conseil d'administration comprenait :

M. le comte Fernand de SAINTIGNON, membre du Comité des Forges, président des Aciéries de Longwy; président;

M. Hermann RÖCHLING, à Völklingen, vice-président;

M. Alexandre DREUX, vice-président du Comité des Forges, administrateur-directeur des Aciéries de Longwy, administrateur-délégué;

M. Louis RÖCHLING, à Völklingen;

M. Robert RÖCHLING, à Völklingen;

M. Edouard DREUX, fils d'Alexandre DREUX, et sous-directeur des Aciéries de Longwy;

M. Marc RATY, administrateur des Aciéries de Longwy.

De son côté, la Société des Aciéries de Longwy obtint, en compensation, de la Röchling'sche Eisen und Stahlwerke une participation dans le charbonnage Carl Alexander, à Baesweiler, ou Gewerkschaft Carl-Alexander zu Baesweiler. Les 1.000 parts de la société fondée en 1908 ont été réparties entre les deux groupes, à raison de 750 aux Röchling, et de 250 aux Aciéries de Longwy, avec option pour un autre quart. En 1913, le Conseil d'administration comprenait :

M. Hermann RÖCHLING, à Völklingen; président;

M. Alexandre DREUX, vice-président du

Comité des Forges, administrateur-directeur des Aciéries de Longwy; vice-président;

M. Louis Röchling, à Völklingen;

M. Robert Röchling, à Völklingen;

M. Edouard Dreux, fils d'Alexandre Dreux, et sous-directeur des Aciéries de Longwy.

Le cas des THYSSEN est encore plus typique. M. August Thyssen, né à Aeschweiler, le 17 mai 1842, occupait avant-guerre une place considérable, rival heureux de Krupp, adversaire acharné et victorieux de Stinnes. Son fils Fritz était depuis longtemps son collaborateur.

La firme allemande Thyssen constitue le 30 mai 1910 la Société des Hauts-Fourneaux de Caen, avec la Société Française de Constructions Mécaniques, Anciens Etablissements Cail. Le Conseil d'administration comprend à l'origine MM. Louis Le Chatelier, Franz Dahl, Emile Solacroup, August Thyssen et Fritz Thyssen. Le 11 mars 1912, une assemblée extraordinaire transforme la raison sociale, qui devient « Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen », et porte le capital à 30 millions. Le Conseil d'administration comprend alors :

M. Louis Le Chatelier, président de la Société Française de Constructions Mécaniques; président;

M. Julien Barois, administrateur de la Société Française de Constructions Mécaniques; vice-président;

M. Hector Legru, administrateur de la So-

ciété Française de Constructions Mécaniques;

M. Carl RABES, directeur de la Maschinenfabrik Thyssen, à Mülheim;

M. Jules ROSTAND, administrateur de la Société Française de Constructions Mécaniques, administrateur du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS (dont le président était M. Alexis ROSTAND);

M. Ch.-Emile SOLACROUP, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées;

M. August THYSSEN, à Mülheim;

M. Fritz THYSSEN, à Mülheim.

Il suffit de dire que l'usine des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen aurait été, sans la guerre qui arrêta les travaux, une des plus considérables, sinon la plus considérable, de France, pour donner une idée de l'importance de l'entente ainsi conclue entre le groupe Thyssen et le groupe Le Châtelier-Rostand. Il est, d'autre part, instructif de voir l'un des grands établissements de crédit français, le Comptoir National d'Escompte, présider à l'internationale métallurgique franco-allemande.

On prétendra peut-être qu'il s'agit d'exceptions : il serait aisé de multiplier les exemples, pour tous les pays.

La FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE, société belge, au capital de 6.600.000 francs, à Herstal-lez-Liége, avait comme Conseil d'administration :

M. Victor FRIS, président de la Banque Internationale de Bruxelles; président;

M. Louis HAGEN, associé de la Banque Hagen und Co, à Berlin, et de la Banque Sal. Oppenheim jun. und Co, à Cologne, vice-président;

M. Jules DALLEMAGNE, administrateur du Crédit Général Liégeois, à Liége;

M. Georges LALOUX, à Liége;

M. Max KOSEGARTEN, administrateur de la Ludw. Lœwe und Co A.-G. à Berlin;

M. le Dr Paul von GONTARD, administrateur de la Ludw. Lœwe und Co A.-G., à Berlin.

(*Recueil Financier*, 1913; et *Saling's Börsen-Jarbuch*.)

La SOCIETE FRANÇAISE DES TORPILLES WHITEHEAD, au capital de 750.000 francs, avait comme Conseil d'administration :

M. le vice-amiral AUBERT, grand-croix de la Légion d'honneur;

M. F.-H. BARKER, administrateur de Vickers Ltd;

M. le comte Edgar HOYOS, directeur de la Fabrique de Torpilles Whitehead, à Fiume (Autriche-Hongrie);

M. A.-E. JONES, directeur de la Société Whitehead, à Fiume (Autriche-Hongrie);

M. S.-W. ARMSTRONG-NOBLE;

M. H. WHITEHEAD, administrateur d'Armstrong, Whitworth a. Co Ltd;

M. Basil ZAHAROFF.

(*Petites Affiches*, 23 mars 1913.)

The HARVEY UNITED STEEL Co LTD, société anglaise, enregistrée le 16 juillet 1901,

groupait en 1913, à la veille de la guerre, les firmes suivantes :

Allemagne : Krupp, 4.731 actions; représenté par L. KLUPFEL;

Dillingen A.-G., de Bavière, 2.731 actions; représentée par F. SAEFTEL;

Angleterre : Vickers Sons and Maxim, 2.697 actions; représenté par A. VICKERS;

Armstrong, Whitworth, représenté par J.-M. FALKNER;

Wm. Beardmore a. Co, représenté par Wm. BEARDMORE;

John Brown a. Co;

Coventry Ordnance Co;

Thos. Firth a. Co;

Ces trois ensemble 7.438 actions, et représentés par C.-E. ELLIS;

Cammel, Laird a. Co, représenté par J.-A. CLARK;

Etats-Unis : Bethlehem Steel Co, Pennsylvanie, filiale de la Bethlehem Steel Crpn; 4.301 actions;

France : Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, 2.150 actions ; représenté par M. HOUDAILLE;

Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, 2.000 actions; représenté par M. LÉON-LÉVY, vice-président du Comité des Forges;

Schneider et Cie, Le Creusot;

Italie : Vickers-Terni, 8.000 actions; représenté par R. BETTINI;

Armstrong-Pozzuli;
Ansaldo-Armstrong.

M. H.-R. Murray a très bien exposé cet exemple dans son ouvrage : *Krupp's and the International Armaments Ring.* Il est aisé de vérifier dans *The Burdett's Intelligence.*

Il n'en pouvait être autrement alors que la banque même du Comité des Forges était la première à affecter un caractère cosmopolite.

Rien n'est plus significatif, car on sait que l'opinion s'est toujours, en matière financière, montrée infiniment plus susceptible à l'égard des banques et des établissements de crédit que de toute autre firme.

La BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, qui est devenue de plus en plus la banque d'affaires de la haute métallurgie, a été constituée avec le concours de la Société Générale de Belgique, en 1904. L'influence de la Société Générale de Belgique y fût dès l'origine considérable, puisqu'elle avait souscrit à elle seule la moitié du capital. (Centenaire de la Société Générale de Belgique, 1822-1922). Elle était représentée au Conseil en 1914 par M. Jean Jadot, l'un de ses administrateurs. Il est à noter que si, à la veille de la guerre, la Société Générale de Belgique ne possédait pas en portefeuille de rente française, elle possédait par contre 1 million de marks de rente allemande 3 %, 1 million de marks de rente allemande 4 % 1908, et 1 million de marks de bons du Trésor prussien 4 % ; sans parler des

fonds autrichiens (*Recueil Financier*). On est, après cela, moins surpris d'apprendre que l'un des directeurs de la Banque de l'Union Parisienne, M. Oscar LUSTGARTEN, était né à Vienne (Autriche), le 4 mars 1866, et par conséquent Autrichien aux termes du Code civil autrichien (J.-E. FAVRE, *La Banque de l'Union Parisienne*). Il suffira d'un fait pour situer l'activité de la Banque de l'Union Parisienne : en 1907, elle fonde la Banque Balkanique, à Sofia, et la Banque Commerciale Roumaine, avec le concours du Wiener Bankverein (banque autrichienne) et du Crédit Anversois (correspondant attitré de la Bank für Handel und Industrie, ou Darmstädter Bank, représentée au Conseil d'administration par son directeur, M. Carl PARCUS. — *Recueil Financier*, cit.) : on se souvient peut-être encore que c'est des Balkans qu'a jailli l'étincelle en 1914... Au surplus, la Banque de Neuflize et Cie, l'une des fondatrices de la Banque de l'Union Parisienne, et représentée en 1914 au Conseil d'administration de celle-ci par M. André de NEUFLIZE, était, à la même date, intéressée à la Schlesische A.-G. für Bergbau und Zinkhütten-Betrieb, société allemande, et représentée au Conseil d'administration par M. le baron de NEUFLIZE, à côté de personnalités telles que : le prince von DONNERSMARCK, président; le prince Henri SCHÖNAICH-CAROLATH; Louis DELBRUCK; le prince von HOHENLOHE-OERINGEN; le comte von SCHWERIN-LÖWITZ; le Dr MULLER, directeur de la Dresdner Bank;

le comte von Brockdorff (*Recueil Financier* et *Saling's Börsen-Jarbuch*).

On pourrait en ajouter ainsi autant qu'on voudrait.

Il est aisé de comprendre que, de temps à autre, malgré le soigneux camouflage de patriotisme dont la presse, au service de l'oligarchie, saupoudrait la cuisine qu'on faisait avaler au public, quelque scandale éclatait et présentait la plaie à vif.

L'affaire des USINES POUTILOFF est un de ces scandales.

Schneider et Cie, Le Creusot, avait pris, après la guerre russo-japonaise, le contrôle des Usines Poutiloff, la plus grosse firme d'armements en Russie, en lui consentant des crédits et en s'assurant 25 millions de francs de nouvelles actions (1910). Quelques années plus tard en 1913, les Usines Skoda, la puissante firme d'armements d'Autriche-Hongrie, achète, d'accord avec Schneider et Cie, un paquet d'actions des Usines Poutiloff. En même temps, Blohm und Voss, les grands chantiers de constructions navales de Hambourg, collaborent à la réorganisation des chantiers de la Néva, que les Usines Poutiloff viennent de reprendre, avec l'appui de Schneider et Cie. Soudain, tout paraît se gâter au sein d'une entente aussi parfaite : en janvier 1914, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg, télégraphie que Krupp, soutenu par la Reichsbank, est sur le point de conquérir le contrôle des Usines Pou-

tiloff, à l'occasion d'une augmentation de capital. Evidemment, pour qui sait l'étroite union des fournisseurs de guerre, le fait n'est pas tragique; mais pour l'opinion française, l'opinion des petits bourgeois et épargnants qui ont souscrit aux emprunts de la Russie, amie et alliée, c'est grave. Heureusement, Krupp dément la nouvelle, et de Russie vient une autre dépêche, déclarant que les Usines Poutiloff ont bien besoin de 50 millions, mais qu'elles sont disposées à les recevoir de Schneider et Cie, ce qui est l'occasion de placer un nouvel emprunt russe en France. (R. LEWINSOHN, *Zaharoff*). Un procès fort désagréable auquel la firme Krupp fût mêlée en Allemagne, apprît à la candide opinion que le roman de la main-mise allemande sur Poutiloff avait été monté de toutes pièces, d'accord entre Krupp et Schneider, pour inciter l'opinion française au geste financier nécessaire. (G. RAPHAEL, *Krupp et Thyssen.*) En réalité, les Usines Poutiloff, liées au Creusot, partageaient fraternellement leurs commandes et contrats avec Krupp, qui n'avait donc pas lieu d'essayer de substituer son contrôle au contrôle patriotique de Schneider et Cie. (R. LEWINSOHN, *A la conquête de la Richesse.*)

L'affaire de l'OUENZA n'est pas moins digne d'admiration, quoique d'un genre différent.

On avait découvert des mines de fer, situées dans le département de Constantine, à 200 kilomètres de la côte et à une vingtaine de kilomètres à l'est des lignes Bône-Guelma.

La Société de l'Ouenza, constituée le 26 décembre 1913, tenait sa première assemblée générale le 23 janvier 1914. Les actionnaires étaient notamment :

Forges de Commentry-Fourchambault et Neuves-Maisons (655 actions) ;

Société Métallurgique de Pont-à-Vendin (655 actions) ;

Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt (645 actions) ;

M. Théodore LAURENT, directeur général des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt (10 actions) ;

Aciéries de France (645 actions) ;

M. Louis MERCIER, président des Aciéries de France, membre du Comité des Forges (665 actions) ;

Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson (655 actions) ;

Aciéries de Micheville (645 actions) ;

M. Paul NICOU, administrateur-délégué des Aciéries de Micheville (10 actions) ;

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est (655 actions) ;

Hauts-Fourneaux et Fonderies de Givors (120 actions) ;

M. Jean-Baptiste HERSENT (333 actions) ;

M. Georges HERSENT (322 actions) ;

Usines Métallurgiques de la Basse-Loire (645 actions) ;

M. Jules BERNARD, président et administrateur-délégué des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire (10 actions) ;

Mines d'Aguilas (645 actions);

M. Théodore Bénazet, ancien sénateur (10 actions);

Société anonyme des Travaux de Dyle et Bacalan (655 actions);

Mines de Malfidano (655 actions);

MM. Périer et Cie, banquiers (1.180 actions);

M. Charles Marchal, banquier (10 actions);

M. Henry Bauer, banquier (10 actions);

MM. Cyprien Fabre et Cie (565 actions);

Compagnie Algérienne (400 actions);

Crédit Algérien (400 actions);

M. le comte Baguenault de Puchesse, président des Mines, Fonderies et Forges d'Alais (10 actions);

M. Kroller, à Amsterdam (10 actions);

Société concessionnaire des Mines de l'Ouenza (6.570 actions).

(*Echo des Mines,* 2 février 1914.)

On peut juger, au nombre de firmes métallurgiques intéressées, de l'importance des nouvelles mines. Or, la Société concessionnaire des Mines de l'Ouenza avait donné lieu à de retentissants débats au Parlement, depuis 1908. L'interpellation à la Chambre des Députés, le 28 juin 1908, établissait que, M. Célestin Jonnart étant gouverneur de l'Algérie, la Société concessionnaire réunissait :

Schneider; (France);

Krupp; (Allemagne);

Gelsenkirchen (Allemagne);

John Cockerill (Belgique);

Châtillon-Commentry; (France).

L'interpellation venue à la Chambre des Députés le 3 février 1910 donnait comme membres du consortium :

Schneider et Cie (France);
M. Eugène Schneider (France);
Gelsenkirchen (Allemagne);
Krupp (Allemagne);
John Cockerill (Belgique);
Châtillon-Commentry (France);
Guest, Keen a. Co (Angleterre);
Charles Cammel (Angleterre);
Consett Iron (Angleterre);
Deutscher Kaiser (Allemagne);
M. Maurice Gény (France);
Law (Angleterre);
M. le comte Armand (France);
M. Antoine-Louis Saint-Girons (France);
M. Abel Carbonel (France).

A la suite des débats parlementaires, les fabricants d'armements furent obligés, non de renoncer à leurs relations amicales, mais d'y mettre plus de formes et d'user de prête-noms : d'où l'apparence moins cosmopolite de la Société de l'Ouenza.

Il est évident que les fournisseurs de guerre ne pratiquent pas le cosmopolitisme par pure malignité, pour le simple désir de placer leurs actes en contradiction avec leurs affirmations de patriotisme. Ils s'unissent, dans chaque pays et au-dessus des frontières, soit par des filiales ou participations communes, soit par des trusts, cartels ou ententes, pour éviter le plus

possible la concurrence et pour faire monter les prix.

On aurait tort de s'imaginer que les ménages d'intérêts financiers sont idylliques et parfaits. Il y a dans leur sein des luttes de personnes, et chacun essaie de tromper. Les ententes se rompent, les cartels se dissolvent, les trusts disparaissent; on cherche à s'éliminer des participations et des filiales. Mais dans l'ensemble, les fournisseurs arrivent presque toujours assez vite à réaliser un accord sur le dos des budgets.

Les trusts ont été étudiés de façon remarquable par Francis Laur dans son ouvrage : *De l'Accaparement*, qui est devenu rare. Il y dit :

Quand un accaparement devient international, les lois nationales demeurent impuissantes, parce qu'elles sont fatalement disparates et hétérogènes. Et il ajoute un peu plus loin : *Il n'y a pas à nier que les puissantes entités financières, industrielles, commerciales, créent autour d'elles par la force des choses une atmosphère de compromission, d'achats de consciences, de vénalité, qu'ignorait le petit commerce solitaire.* (Op. cit., t. 1).

Les cartels allemands étaient nombreux avant-guerre : dès 1899, M. A. Raffalovitch, parlant à la Société d'Economie Politique, évaluait à plus de 300 les trusts allemands. On n'a pas lieu de s'étonner que la métallurgie et les fournisseurs d'armements en particulier, aient participé au mouvement. Il fut

ainsi fondé en Allemagne un Syndicat de la Marine, ayant son siège à Dortmund. Les commandes étaient réparties par le bureau du syndicat, et un prix uniforme était appliqué par toutes les firmes affiliées. Il était prélevé par le syndicat 10 % du montant de chaque facture, et sur ces 10 %, neuf dixièmes étaient répartis entre les affiliés qui n'avaient pas bénéficié de la commande, un dixième restant au syndicat, pour ses frais. En 1905, un autre syndicat était constitué entre les fabricants d'armes et de munitions à Berlin et Karlsruhe, les usines Mauser à Oberndorf-Neckar, la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, à Herstal (Belgique), d'une part, et la Fabrique Autrichienne d'Armes, d'autre part. Il était spécifié que toutes fournitures de fusils à répétition et de carabines, pour le Japon, la Russie, la Chine, l'Abyssinie, se feraient en commun, et que les bénéfices réalisés seraient répartis entre les deux groupes. Les entreprises devaient se prêter mutuellement assistance de telle sorte que chacune d'elle fût en mesure de fournir les commandes russes le plus rapidement, et au meilleur compte... pour elle. (O. LEHMANN-RUSSBULT, *L'Internationale sanglante des Armements.*)

Le député du Centre ERZBERGER a pu dire au Reichstag, le 23 avril 1913 : « J'ai déclaré à la Commission d'enquête, et je le répète ici, qu'une des personnalités les plus compétentes d'Allemagne m'a certifié qu'une tonne de plaques blindées peut être produite à 50 % du

prix actuellement payé par le Ministère de la Marine, tout en laissant un bénéfice appréciable. »

La situation est identique en France et dans les autres pays. En 1898 furent fondés en France le Syndicat des Fabricants et Constructeurs de Matériel de Guerre, et le Syndicat des Constructeurs de Navires et Machines marines. Avant, les plaques blindées se vendaient 2 fr. 27 le kilo; après, elles se vendaient 2 fr. 96 : l'augmentation était de 30 %. Si l'on veut bien tenir compte qu'un cuirassé utilise pour sa construction quelque 5 millions de kilos, on constate que l'augmentation représente pour un seul bateau 3 millions 450.000 francs d'avant-guerre, soit environ 17 millions 250.000 francs actuels. (*Die intern. Beschränkung d. Rüstungen*, par H.-H. WEHBERG.) En 1913, les usines sidérurgiques italiennes et le Stahlwerksverband signent un accord, à courir de janvier 1914, pour les prix, lesquels sont haussés de 33 1/3 %. L'accord s'étend à l'Autriche et à la Belgique. Les fournitures qui précèdent immédiatement la guerre ont été effectuées sous ce régime de profits majorés. (*Echo des Mines*, juillet 1913.)

L'entente nationale, et à plus forte raison internationale, des industries de guerre explique donc en partie les colossales dépenses d'armements et l'enflure des budgets de la guerre et de la marine.

Mais, avec ou sans ententes, les industries de guerre ont toujours donné lieu à des trac-

tations et à des opérations qui les condamnent. Elles semblent comporter en elles-mêmes une corruption latente, qui s'extériorise à chaque occasion.

Lors de la guerre de Sécession, aux Etats-Unis, JOHN-PIERPONT MORGAN, allié à un certain STEVENS, qui lui sert de couvertures, achète à un vieil arsenal de New-York 5.000 carabines d'un ancien modèle et toutes rouillées, au prix de 3,50 dollars pièce. STEVENS les fait astiquer et les offre au général FREMONT, gouverneur de Saint-Louis, au prix de 22 dollars pièce. L'affaire est conclue, mais comme toutes sortes de marchés douteux s'accumulent au Quartier général, le gouvernement devient méfiant et fait des difficultés pour le règlement. L'affaire vient devant les tribunaux. Le gouvernement offre de payer la moitié; mais les fournisseurs sont forts en affaires; ils savent avoir des papiers en règle, des contrats en due forme, et MM. John-Pierpont MORGAN et STEVENS parviennent à se faire payer les 110.000 dollars de cette fameuse livraison de carabines. (R. LEWINSOHN, *A la conquête de la Richesse*.)

A la veille de la guerre, en 1914, un procès à Tokio mettait en lumière les procédés de corruption employés par Siemens-Schuckert et Vickers au Japon. On apprit que certains officiers de la marine japonaise avaient coutume de recevoir 5 % sur les contrats d'achat de matériel naval passés par eux avec des maisons allemandes ou anglaises. Pour un

seul contrat, on constata que la commission allouée aux coupables était de 1.500.000 yens (soit au cours actuel du yen à Londres 1/9 3/32 et de la livre à Paris 93, ou environ 8 fr. le yen, une somme d'environ 12 millions de francs). La Vickers aurait payé pareille somme à une maison japonaise à l'occasion de la commande en Angleterre d'un grand croiseur de bataille. Le prix que le gouvernement avait payé pour le croiseur en question était de 25 millions de yen (soit environ 200 millions de francs). Selon l'accusation, la société japonaise aurait versé à un certain vice-amiral la somme de 400.000 yen (environ 3.200.000 francs). Le vice-amiral donna à son tour des gratifications à ses subordonnés et complices. Le Parquet affirme qu'un autre vice-amiral reçut 45.000 yen (360.000 francs) et que le directeur de la société japonaise empocha pour lui-même 15.000 yen (120.000 francs). Le 29 mai 1914, le tribunal, statuant dans l'affaire Siemens-Schuckert, a condamné à deux ans de prison l'agent de cette maison. En même temps, le conseil de guerre condamnait le vice-amiral WA MATSUMOTO à trois ans de prison, le capitaine de vaisseau SAWASAKI à un an de prison. (*N.-Y. Journal of Commerce*, cit. par G. PREZIOSI, *La Germania alla conquista dell'Italia.*)

Il semble d'ailleurs qu'un voile discret soit systématiquement jeté sur les mystères de la guerre et de la marine. Aucun contrôle effectif des dépenses n'est exercé. M. Pierre BAU-

DIN, député, écrivait, à la veille de la guerre : « L'examen des dossiers relatifs à la loi du 24 juillet 1909, sur la réorganisation de l'artillerie, démontre l'inexactitude des renseignements fournis au Parlement par l'administration de la Guerre sur les conséquences financières d'un projet très important. » Et il ajoute : « *Le Parlement manque complètement des moyens d'information pour apprécier le bien-fondé des dépenses effectuées sur les crédits qu'il a votés.* » (P. BAUDIN, *L'Argent de la France.*) Il serait étonnant qu'avec une pareille méthode, entièrement de laisser-aller et de complaisance, les armements ne fussent pas de merveilleuses mines à combinaisons et à scandaleuse exploitation des deniers publics. On s'explique sans peine les commandes inutiles par centaines de millions; les fournitures frelatées; les ententes cosmopolites; les commissions aux fonctionnaires, aux officiers, à bien d'autres; l'immense corruption qui assure la solidité et la perpétuation des armements avec la fortune des magnats de la guerre.

B. — *Pendant la guerre mondiale.*

La guerre n'a pas interrompu le commerce international des armes, et l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de l'ingéniosité cynique des fabricants ou de l'ignorante patience des peuples.

Sans doute, en temps de guerre, il faut mettre plus de formes au trafic, à moins d'appartenir à un Etat neutre limitrophe des belligérants, auquel cas on peut s'en donner à cœur joie. Les subterfuges sont toutefois si transparents que les preuves du trafic se retrouvent de toutes parts, sans d'ailleurs que les auteurs soient, le plus souvent, inquiétés.

Les relations internationales des industries de guerre deviennent alors d'autant plus singulières que, dans tous les pays, la guerre place les firmes privées sous le contrôle nominal des gouvernements. On a peut être exagéré, d'ailleurs, l'unification des fabriques d'armements : derrière la façade, les rivalités des financiers subsistent, et c'est justement l'individualisme des magnats qui a permis le trafic international, auquel une cartellisation réelle aurait donné une figure vraiment trop officielle et « insoutenable ».

En Allemagne, le célèbre industriel Dr Walther Rathenau, inspirait la création du Département des Matières premières. Mais les firmes privées avait toute latitude pour commercer avec l'extérieur. L'Allemagne, disposant d'une puissante métallurgie, s'en est servie pour obtenir les matières et les produits qui lui manquaient : chevaux, matières grasses, poisson salé. En revanche, les ennemis de l'Allemagne recevaient d'elle, par l'intermédiaire de Zurich, pendant au moins les trois premiers trimestres de 1916, des tonnes d'acier : M. Victor Cambon avance le chiffre

de 250.000 tonnes par mois (G. Raphaël, *Hugo Stinnes*). La flotte anglaise a combattu au Skager-Rak équipée avec des instruments d'optique livrés six mois auparavant par Zeiss d'Iéna et Goerz d'Anschütz à la Hollande. Les soldats allemands qui montaient à l'assaut du fort de Douaumont, à Verdun, se sont heurtés aux réseaux de fil barbelé fourni à la France via Suisse par les Magdeburger Draht und Kabelwerke. On peut rapprocher le fait des déclarations du Stahlwerksverbund, Union des Aciéries, qui prétendit, devant le ministère de la Guerre, qu'il lui était impossible d'augmenter de 15.000 tonnes par mois les fournitures de fils barbelés.

La Deutsche-Luxemburgische Bergwerks- und Hütten A. G., du groupe Hugo Stinnes, s'est particulièrement signalée. (O. Lehmann-Russbult. *L'Internationale sanglante des Armements*).

Hugo Stinnes fonda en 1917, en pleine période du blocus, à Hambourg, la A. G. Hugo Stinnes für Seeschiffahrt und Ueberseehandel, Société par actions Hugo Stinnes pour la Navigation maritime et le Commerce d'Outremer, au capital de 5 millions de marks. Il commerçait surtout avec la Suède (R. Lewinsohn, *Histoire de l'Inflation*). La Deutsche-Luxemburgische était parfaitement préparée à son rôle cosmopolite, puisque le Conseil d'administration comprenait parmi ses très nombreux administrateurs (42) en 1913, avec M. Hugo Stinnes, président, MM. Victor Weil, à

Bruxelles; Paul van HOEGARDEN, à Liège; Adolphe LALOUX, à Liège; Hector MONNOM, à Bruxelles; Arm. OPHOVEN, à Liège; et Sam WIENER, à Bruxelles. (*Recueil Financier*).

THYSSEN fournissait à la Hollande, au prix de 68 marks, des boucliers pour pièces de campagne qu'il faisait payer 117 marks à l'Allemagne. (*Revue Sozialisten*, éd. par R. BREITSCHEID, cit. par G. LEHMANN-RUSSBULT).

L'attitude des fabricants de guerre a été analogue dans les autres pays belligérants.

La retentissante interpellation de BARTHE à la Chambre des Députés a fourni des précisions significatives sur le Comité des Forges.

« J'affirme, dit M. Edouard BARTHE, que certains adhérents du Comité des Forges ont fourni pendant la guerre des matières premières à l'Allemagne et que, pour étouffer cette affaire, le Comité des Forges a gêné les investigations de la justice (*Mouvements divers*).

« J'affirme qu'à la tête du Comité des Forges se trouvaient et se trouvent (M. BARTHE parlait le 24 janvier 1919) des étrangers, entre autres un sujet allemand dont le père est industriel à Berlin.

« J'affirme que par le fait, soit de la solidarité internationale, de la grande métallurgie, ou pour sauvegarder des intérêts privés, l'ordre a été donné à nos chefs militaires de ne point bombarder les usines du bassin de Briey exploitées par l'ennemi pendant la guerre.

« J'affirme que notre aviation a reçu des

instructions pour respecter les hauts-fourneaux qui coulaient l'acier ennemi et qu'un général qui avait voulu passer outre a été blâmé ! (*Mouvements divers.*) »

M. Barthe développe son interpellation, et un dialogue s'engage, à un moment, avec M. François de Wendel, député, président du Comité des Forges:

— M. de Wendel. — Voulez-vous me permettre un mot ?

— M. Barthe. — Je vous en prie.

— M. de Wendel. — Les forges ont vendu du minerai, mais n'ont jamais vendu ni acier ni fonte en Allemagne.

— M. Barthe. — Tout à l'heure, nous en parlerons, car je vise une organisation très puissante qui a pratiqué cette politique, le *Comptoir de Longwy*.

[Le Comptoir Métallurgique de Longwy siège social à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle), avait comme Conseil d'administration en 1914 :

M. le comte de Saintignon, président; membre du Comité des Forges; président des Aciéries de Longwy;

M. J. Planche, vice-président; administrateur-délégué des Forges et Fonderies de Montataire;

M. Marc Raty, vice-président; administrateur des Aciéries de Longwy;

M. Paul Labbé, administrateur-délégué de la Société Métallurgique de Gorcy, administrateur des Aciéries de Longwy;

M. Auguste Dondelinger, administrateur-directeur de la Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge;

M. Charles Haller, directeur de la Société Métallurgique d'Aubrives et Villerupt;

M. Edmond Bertin, directeur de la Société Métallurgique d'Aubrives et Villerupt;

M. J.-L. Revémont, président et administrateur-délégué de la Société Lorraine Industrielle;

M. Paul Morard, administrateur-directeur des Hauts-Fournaux de la Chiers;

M. Léon Mayard, président et administrateur-délégué des Hauts-Fournaux et Forges de Villerupt-Laval-Dieu;

M. J. Félix Lacanne, à Marchiennes-au-Pont, Belgique; directeur général des Laminoirs, Hauts-Fournaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence, vulgo « Providence Belge »;

M. Léon Lévy, membre du Comité des Forges, directeur général de la Compagnie des Forges, de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

M. Alphonse Fould, membre du Comité des Forges; président et administrateur-délégué des Hauts-Fournaux, Forges et Fonderies de Pompey;

M. J. Marcellot, maître de forges;

M. Camille Cavallier, membre du Comité des Forges; directeur général des Hauts-Fournaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. Armand Résimont, membre du Comité

des Forges; administrateur-directeur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Alexandre DREUX, vice-président du Comité des Forges; administrateur-directeur des Aciéries de Longwy. (*Annuaire du Comité des Forges.*)]

— M. de WENDEL. — Pour le Comptoir de Longwy, je ne crois pas que vous trouviez, *pour ainsi dire,* de vente à l'Allemagne.

— M. Henry ROY. — Pour ainsi dire !...

L'exclamation de M. Henry ROY résume admirablement l'impression que donne ce dialogue d'aveu.

Et M. BARTHE parle du nickel.

« Le nickel est certainement le produit le plus indispensable pour les fabrications de guerre; on ne peut pas fabriquer d'acier pour la grosse artillerie sans nickel.

Notre collègue, M. BALLANDE écrit le 3 décembre 1916 comme président-fondateur de la Société française des Hauts-Fournaux de Nouméa : — Nous sommes les seuls producteurs indépendants du trust international qui, avant la guerre, était représenté en Europe par la Metallgesellschaft, de Francfort. *Ce n'est pas nous qui avions un contrat avec Krupp, dont faisaient partie les cargaisons dirigées sur la Norvège, après l'ouverture des hostilités.* »

— M. BALLANDE. — Il y a eu, en effet, un navire chargé de minerai de nickel, propriété de la maison Krupp, qui a été saisi par la marine française, puis relâché dans des con-

ditions extraordinaires. Le gouvernement a répondu, je crois, qu'à ce moment le nickel n'était pas considéré comme contrebande de guerre. (*Exclamations*).

— M. Barthe. — Voici l'incident :

« Le 21 septembre 1914, un trois-mâts norvégien, le *Bennesloet*, chargé de nickel, se rendait à Hambourg, lorsque, le 24 septembre, il fût arrêté par un navire français, le *Dupetit-Thouars*, et conduit à Brest. La moitié de la cargaison était payée d'avance par Krupp. Malgré l'avis du conseil des prises, ce navire fût relâché et dirigé sur Copenhague. Il venait de la Nouvelle-Calédonie, colonie française.. »

[Il importe de savoir que les mines de nickel de la Nouvelle Calédonie étaient exploitées, en dehors du groupe Ballande, par le groupe Rothschild, qui contrôlait la société « LE NICKEL », succursale à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, et dont le Conseil d'administration comprenait en 1914 :

M. Ernest Tambour, président, représentant les Rothschild;

M. Charles Gomel, vice-président, administrateur des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Maurice Ephrussi, Mme née de Rothschild;

M. Etienne Guyot-Sionnest;

M. Charles-Emile Heurteau, administrateur des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

M. le baron Emmanuel LÉONINO (la baronne David LÉONINO était née de ROTHSCHILD) :

M. Edouard MANEUVRIER; représentant les ROTHSCHILD;

M. Gustave MIRABAUD, associé et chef de la banque Mirabaud et cie (Mme née CAMBEFORT; M. Charles CAMBEFORT était administrateur du Comptoir National d'Escompte de Paris);

M. Pierre de LA VILLE LE ROULX;

M. Cornélis de WITT;

M. Basil ZAHAROFF, sur lequel il est inutile d'insister.

On observera que le Nickel avait une agence à Francfort. (*Annuaire Chaix.*)]

Et dans la séance du 1er février 1919, poursuivant son interpellation, M. BARTHE ajoutait:

« La maison Krupp était, au moment de la guerre, propriétaire de 210 actions du groupe Rothschild. » (c'est-à-dire du Nickel).

Aux vaines explications qu'on opposait à M. BARTHE, M. l'amiral BIENAIMÉ répondait par les textes et la jurisprudence constante des prises.

M. BARTHE citait ensuite une lettre d'un ingénieur de la SOCIETE MINIERE ET METALLURGIQUE DE PENARROYA, également du groupe Rothschild :

[Le Conseil d'administration de la Société Minière et Métallurgique de Penarroya comprenait en 1914 :

M. le comte Louis CAHEN D'ANVERS, président;

M. Ernest TAMBOUR, vice-président; représentant les ROTHSCHILD;

M. Gustavo BAUER, à Madrid;

M. Robert CAHEN D'ANVERS;

M. Charles DEMACHY, associé et chef de la banque Demachy et Cie;

M. William D'EICHTHAL, Mme née MIRABAUD;

M. Paul GAL;

M. le marquis du LAU D'ALLEMANS;

M. Charles LEDOUX;

M. Paul LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut;

M. Albert MIRABAUD, associé de la banque Mirabaud et Cie;

M. Paul PAQUOT, à Bleyberg, Belgique;

M. Arthur PERNOLET;

M. le comte de ROMANONES, à Madrid;

M. le baron Robert de ROTHSCHILD, associé de la banque de Rothschild frères;

M. le marquis de VILLAMEJOR, à Madrid;

M. Humbert de WENDEL, gérant de la société de Wendel et Cie. (*Annuaire Chaix.*)]

« Au moment de l'achat des affaires Figueroa, l'accord liant la Penarroya à la Metallgesellschaft de Francfort était déjà passé : toute la production de plomb des usines de la société était réservée à cette firme allemande et chaque mois nous devions adresser à Francfort un télégramme indiquant la production du mois.

« A la déclaration de guerre, toute la pro-

duction de juillet, 10.000 tonnes, était déjà aux mains de la Metallgesellschaft et le paiement, 6 millions, n'était pas encore effectué.

« La guerre n'a pas empêché la société de Penarroya de continuer ses trafics avec les Allemands, car, en février 1915, j'ai eu à désargenter à Carthagène le plomb d'œuvre provenant de la Compagnie de Mazarron, société allemande. L'achat de ce plomb s'est fait de la façon suivante : A la déclaration de guerre, il y a eu en Espagne comme en France un marasme complet dans les affaires de minerais et métaux. Pour permettre aux fonderies de plomb de travailler, il se forma la Société Franco-Espagnole de Magasins et Dépôts généraux, qui prenait en charge le plomb des fonderies qui ne pouvaient plus le vendre et obtenait sur ces dépôts un prêt de la Banque d'Espagne, qui permettait aux usines de continuer à travailler. Comme par hasard, cette société franco-espagnole avait pour président le sous-directeur à Carthagène de la Penarroya, M. TARBOURIECH, et les dépôts étaient emmagasinés sur les quais de la société de Penarroya, à Santa-Lucia, dans le port de Carthagène. La Compagnie de Mazarron eut recours aux avances de la Banque d'Espagne, et son plomb fut pesé et échantillonné pour argent, sous ma surveillance, à la suite d'accords intervenus entre la Penarroya, Mazarron et la Société de Magasins et Dépôts. »

M. BARTHE expose enfin le cas troublant du COMITE DES FORGES, ayant à sa tête,

durant la guerre, d'abord un M. Bindschedler, puis un M. Goldsberger.

[Le COMITE DES FORGES DE FRANCE (titre officiel et complet), a une Commission de Direction, et ce sont les membres de la Commission qu'on vise lorsqu'on dit habituellement « membre du Comité des Forges ». La Commission de Direction du Comité des Forges de France comprenait en 1914 :

M. Adrien de Montgolfier, président honoraire; administrateur-délégué des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt; commandeur de la Légion d'honneur;

M. Florent Guillain, président; inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, vice-président des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt; ancien vice-président de la Chambre des Députés, ancien ministre; commandeur de la Légion d'honneur;

M. Eugène Schneider, vice-président; maître de forges, au Creusot; ancien député;

M. Alexandre Dreux, vice-président; administrateur-directeur des Aciéries de Longwy;

M. Léopold Pralon, vice-président et administrateur-délégué des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

M. le baron Fortuné de Vaufreland, trésorier, président des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn; administrateur des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

M. Charles Boutmy, maître de forges;

M. Capitain-Gény, maître de forges;

M. Camille Cavallier, administrateur-directeur général des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. Georges Claudinon, maître de forges;

M. Henri Darcy, président de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

M. François Dujardin-Beaumetz, vice-président de la Société Métallurgique de Montbard-Aulnoye (M. Etienne Dujardin-Beaumetz était sénateur et ancien ministre);

M. Alphonse Fould, président et administrateur-délégué des Hauts-Fourneaux, Forges et Fonderies de Pompey;

M. le baron Henri de Saulces de Freycinet, directeur aux Etablissements Schneider et Cie; (M. Charles de Saulces de Freycinet, membre de l'Institut, était sénateur, ancien président du Conseil);

M. Léon Lévy, ingénieur en chef des Mines; directeur général de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

M. Lesaffre, administrateur-délégué des Etablissements Métallurgiques de Ferrières-la-Grande; président du Comité des Forges du Nord;

M. C. Magnin, vice-président des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Louis Mercier, président des Aciéries de France;

M. le baron Xavier Reille, administrateur-délégué des Mines, Fonderies et Forges d'Alais (M. le baron Amédée Reille était député);

M. A. Résimont, administrateur-directeur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est; vice-président du Comité des Forges du Nord;

M. le comte F. de Saintignon, maître de forges; président du Comité des Forges et des Mines de fer de Meurthe-et-Moselle;

M. Georges Vésier, président et administrateur-délégué de la Compagnie Française des Métaux;

M. François de Wendel, maître de forges.

Secrétaire général, M. Robert Pinot, *secrétaire général des Chambres Syndicales de la Construction Navale, du Matériel de guerre, des Forces Hydrauliques et des Mines de fer de France; secrétaire de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières.*

On observera que les indications ci-dessus sont données d'après l'*Annuaire du Comité des Forges*, à l'exception des notes entre parenthèses et des décorations; elles ont donc un caractère officiel, et il importe de ne les perdre de vue à aucun moment.

Au seuil de la guerre, en 1914, les Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt semblent avoir au Comité des Forges une influence au moins égale à Schneider. On sait, d'ailleurs, l'importance primordiale que Saint-Chamond possédait au point de vue fabrications de guerre.

Il n'est donc pas indifférent de savoir que le président honoraire, M. Adrien de MONTGOLFIER, a joué un rôle considérable dans l'histoire des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt. Une de MONTGOLFIER s'est mariée à un MANTE : on sait que les MANTE, de Marseille, en relations suivies avec le Comptoir National d'Escompte de Paris — ce qui s'explique, puisque Mme Louis MANTE était née ROSTAND et que M. Alexis ROSTAND était président du Comptoir National d'Escompte de Paris — ont eu des démêlés assez pénibles avec la justice sous l'accusation de trafic avec l'ennemi; et qu'en tout cas, M. Théodore MANTE était président, jusqu'en 1914 d'une filiale du Deutsch Kohlen Syndicat, à la suite de tractations auxquelles fit partie le Comptoir National d'Escompte de Paris; (Edg. TROIMAUX, *Le Commerce avec l'Ennemi*) ; et ces faits ne sont pas sans signification, car les Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt sont très liées avec le Comptoir National d'Escompte de Paris.

Le Comité des Forges avait donc à sa tête deux personnalités représentatives des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Il est utile de donner également la composition, en 1914, de la CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS ET CONSTRUCTEURS DE MATERIEL DE GUERRE, dont le siège était le même que celui du Comité des Forges, 7, rue de Madrid, à Paris :

M. Adrien de MONTGOLFIER, président

d'honneur; administrateur-délégué des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homémourt; commandeur de la Légion d'Honneur;

M. Léon Lévy, président; ingénieur en chef des Mines; directeur général de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

M. le baron Henri de Saulces de Freycinet, vice-président; directeur aux Etablissements Schneider et Cie (M. Charles de Saulces de Freycinet, membre de l'Institut, était sénateur, ancien président du Conseil);

M. Théodore Laurent, vice-président; directeur général des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Duplomb, vice-président; vice-président honoraire des Etablissements Hotchkiss et Cie;

M. Baclé, trésorier; représentant de MM. Marrel frères;

M. Avisse, administrateur-directeur général de la Compagnie de Fives-Lille;

M. Bethmont, administrateur-directeur de la Société d'Electrométallurgie de Dives;

M. Paul Clemenceau, directeur de la Société Centrale de Dynamite (frère de Georges Clemenceau, le « père la Victoire »; ancien ingénieur au Creusot; ancien directeur à la Vickers; Mme née Szeps);

M. Jean Ghesquière, président des Fonderies et Laminoirs de Biache-Saint-Vaast;

M. Gaston Gouin, président de la Société de Construction des Batignolles;

M. LUCIUS, fondé de pouvoirs de MM. Jacob HOLTZER et Cie;

M. PARAF, directeur général des Mines et Fonderies de Pontgibaud;

M. C. MAGNIN, vice-président honoraire ; vice-président des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. THOMAS, membre honoraire; ingénieur; ancien chef de service des Constructions mécaniques de la Société de Construction des Batignolles;

Secrétaire général, M. Robert PINOT, secrétaire général du Comité des Forges de France. (*Annuaire du Comité des Forges.*)]

M. R. BINDSCHEDLER, « étranger douteux », comme dit M. Barthe, et ayant des attaches en Suisse, — a une singulière ressemblance avec M. le Dr Rudolph BINDSCHEDLER, qui est depuis administrateur de nombreuses affaires cosmopolites, notamment de l'Alliance Aluminium Compagnie (*Information*, 24 octobre 1931), et directeur du Schweizerischer Kreditanstalt (*Vade-Mecum des Bourses de Zurich, Bâle, Genève*).

M. GOLDSBERGER, industriel, est né à Zurich, le 16 août 1885, fils de Félix GOLDSBERGER et de Jacqueline-Caroline KAHN, industriels à Berlin, selon un document officiel.

M. François de WENDEL, député, *sans contester l'exactitude des faits,* prétendit que M. GOLDSBERGER était Suisse. Il oubliait sans doute la législation allemande.

Et les faits étaient si exacts que peu de

temps après qu'ils eurent été signalés, le Comité des Forges remplaçait M. GOLDSBERGER.

M. Fernand ENGERAND, intervenant dans le débat, vint dire : « Au mois de mai 1915, les six grandes associations allemandes déclaraient que, sans le minerai lorrain, la guerre serait perdue pour l'Allemagne; et, depuis, cet aveu a été répété cinq ou six fois. Il fallait donc, par tous les moyens possibles, arriver à troubler dans ces deux bassins qui n'en faisaient qu'un, l'extraction du minerai, puisqu'il n'y avait que là que la métallurgie allemande pouvait se le procurer. Il fallait anéantir, si c'était possible, ces mines lorraines d'où les Allemands tiraient tout leur fer.

« A la fin de 1915, voyant qu'on ne faisait rien, je songeai que c'était peut-être parce qu'on ne savait rien et je crus de mon devoir de faire prévenir le Grand Quartier Général. Je n'y avais pas de relations. Je mis au courant de la situation un membre éminent de l'Académie Française qui, lui, avait ses grandes entrées. Il reconnut comme moi la nécessité de signaler une telle situation. Je fis une note.

« Rien ne fut fait. Je renouvelai cet envoi à deux, et même, je crois, à trois reprises. Depuis, mon éminent intermédiaire m'a donné le nom de l'officier auquel, au Grand Quartier Général, il avait remis le document.

« *C'était un maître de forges.* »

Un autre parlementaire, peu suspect de dé-

magogie, M. P.-E. Flandin, est venu apporter une preuve :

M. P.-E. Flandin. — Je suis prêt à apporter à la Chambre mon témoignage sur les faits auxquels j'ai été personnellement mêlé, au cours de la fin d'année 1916 et au commencement de 1917.

Je me rendis le 23 décembre 1916 au quartier général de Souilly, auprès du général Guillaumat, qui était mon chef et qui commandait la Deuxième Armée.

Je lui exposai quelle était l'importance de la question, et je lui demandai s'il ne serait pas possible de faire intervenir l'aviation de la Deuxième Armée. Enfin, je remis entre ses mains une carte détaillée du bassin de Briey, sur laquelle étaient indiqués d'une façon très nette les principaux établissements en pleine activité.

Quelques jours après, nous apprenions qu'une opération de bombardement sur Jœuf avait été faite de nuit par une escadrille de la Deuxième Armée.

Mais nous constatâmes ensuite qu'aucun bombardement n'avait suivi le premier. Les semaines passèrent et dès qu'il me fut possible de retourner à l'état-major de Souilly, je m'y rendis pour m'informer des raisons de l'arrêt subit des opérations. Le chef d'état-major voulut bien me faire connaître que, peu après le bombardement de Jœuf, le général Guillaumat avait reçu l'ordre de ces-

ser les opérations pour les deux motifs suivants : d'abord parce que Jœuf n'était pas, paraît-il, dans le secteur de la Deuxième Armée (*rires à l'extrême-gauche*), ensuite parce que le Grand Quartier Général se réservait seul de donner des ordres de ce genre aux escadrilles de bombardement (*mouvements divers*).

Il résulte, à mon sens, de cet exposé, que le Grand Quartier Général a compris tardivement l'immense intérêt qu'il y avait à troubler l'exploitation paisible des mines du bassin lorrain. Pendant vingt-sept mois, les Allemands ont pu, sans être gênés, extraire des milliers de tonnes de minerai de fer pour leurs usines de guerre.

Cette constatation est d'autant plus attristante que les Allemands ont reconnu eux-mêmes que si leur production minière avait été troublée, la guerre était, pour eux, quasiment perdue.

Il y avait donc un moyen d'abréger la guerre, et ce moyen a été négligé pendant plus de deux ans (applaudissements).

On doit rapprocher les déclarations de M. P.-E. Flandin de celles de M. Fernand Engerand. Le Grand Quartier Général, qui avait auprès de lui des maîtres de forge, devait ou aurait dû savoir l'importance du bassin de Briey; mais lorsque M. Fernand Engerand essayait d'éclairer le général en chef, c'est un maître de forges qui interceptait le dossier,

ou qui le remettait avec des commentaires tels que le général en chef n'en tenait pas compte ! Et le Comité des Forges, qui savait, et qui avait tous les moyens d'instruire le Grand Quartier Général, s'est bien gardé de bouger.

L'affirmation de trafic international entre pays ennemis par l'intermédiaire des pays neutres se trouve démontrée par les statistiques. M. le contre-amiral M. W. W. P. Consett, G. M. G., attaché naval britannique aux pays scandinaves, conseiller naval au Conseil Suprême, a publié un courageux et remarquable ouvrage, *The Triumph of Unarmed Forces,* traduit en France par le capitaine de frégate Guette, sous le titre *Le Triomphe des Forces Economiques,* avec le sous-titre *Exposé des transactions à la faveur desquelles l'Allemagne put s'approvisionner durant la grande guerre, avant sa débâcle sous la pression des Forces Economiques.*

Les approvisionnements qui entraient en Allemagne durant la guerre provenaient principalement des pays scandinaves et de la Hollande, en deux étapes, l'une par mer, l'autre par terre. Les marchandises étaient fournies par la Grande-Bretagne et ses alliés, sans oublier le Japon, et, bien entendu, les neutres eux-mêmes.

L'exportation du cuivre des Etats-Unis, fut pendant les trois premières semaines de décembre, en livres anglaises :

	1913	1914
Italie	15.202.000	36.285.000
Norvège, Suède, Danemark, Suisse ...	7.271.000	35.347.000
Totaux	22.473.000	71.632.000

« Ces chiffres, déclare le contre-amiral CONSETT, confirment la présomption que de telles quantités de cuivre n'étaient pas uniquement destinées à la propre consommation de ces divers pays eux-mêmes, mais à celle de quelque belligérant qui ne pouvait pas les importer directement. »

Pour la Suède, par exemple, le commerce du cuivre fut le suivant :

Importations (en tonnes métriques) :

1913	9.559
1914	12.455
1915	13.396
1916	11.257
1917	3.729

Exportations en Allemagne et Autriche (en tonnes métriques) :

1913	1.215
1914	3.960
1915	2.304
1916	1.334
1917	184

On voit que les importations et les exportations ont suivi une courbe à peu près identique.

Les exportations de cuivre de Norvège en Allemagne et Autriche furent les suivantes :

1913	685 tonnes
1914	406 —
1915	1.573 —
1916	1.229 —
1917	18 —

La Norvège était le seul pays qui pût fournir du minerai de nickel directement à l'Allemagne, et il n'y avait en Norvège qu'une seule usine capable de produire du nickel en quantité importante : celle de la Kristiansand Nikkel Raffineringswerk, connue sous l'abréviation de K. N. R. La K. N. R. avait des liens étroits avec la British-America Nickel Crpn. Le gouvernement britannique avait conclu avec la British-America Nickel Crpn un contrat qui causa une dépense totale de 1 million 30.000 livres, soit environ 100 millions de francs, afin d'obtenir la production de la K. N. R. Cependant, la K. N. R. continua à fournir l'Allemagne, et les exportations de nickel de Norvège, toutes à destination de l'Allemagne, ont été :

1913	594 tonnes
1914	696 —
1915	760 —
1916	722 —
1917	442 —

Pour la Suède, les chiffres sont les suivants:

Importations (en tonnes métriques) :

1913	150
1914	136
1915	504
1916	125
1917	40

Exportations en Allemagne et Autriche (en tonnes métriques) :

1913	1
1914	néant
1915	70
1916	30
1917	7

Le contre-amiral CONSETT déclare : « *Un blocus effectif combiné avec l'embargo sur les exportations britanniques en* 1915 *et* 1916 *n'aurait pas manqué de causer l'écrasement de l'Allemagne avant la débâcle de la Russie et avant l'entrée en guerre de la Roumanie.* »

On peut deviner les répercussions incalculables qu'aurait eu sur la durée de la guerre, le bombardement du bassin de Briey, et, sur l'orientation du monde, le blocus réel de l'Allemagne et de l'Autriche, la suppression des relations internationales des industries de guerre : *pas d'épuisement de l'Europe par usure; des millions de morts et de blessés en moins.*

On ignore les profits supplémentaires que les fabricants de guerre ont pu faire par le

commerce avec l'ennemi; mais on est en état de s'en figurer quelque chose par les profits de l'UNITED STATES STEEL CORPORATION, vulgo « Steel Trust ».

Du 1er août 1914 au 1er avril 1917, date à laquelle l'Amérique prit part au conflit, le Steel Trust fournit 6.057.640 tonnes d'acier destiné aux usages de la guerre. Il est évident que le Steel Trust ne se ressentît des fabrications de guerre qu'à partir des résultats de l'exercice 1915, où ils furent contrebalancés par le trouble des fabrications ordinaires : aussi, en 1915, les bénéfices nets furent de 130 millions 396.012 dollars, contre 137.181.345 dollars en 1913. Mais en 1916, le plein effet des exportations en Europe porta à 333 millions 674.177 dollars les bénéfices nets du Steel Trust, soit un excédent d'environ 200 millions de dollars sur l'exercice 1913, ou 5 milliards de francs de profits supplémentaires. (A. COTTER, *La Corporation de l'Acier aux Etats-Unis*).

Les relations internationales des industries de guerre pendant le conflit sont donc non seulement choquantes, mais également profitables pour les magnats autant que néfastes pour l'humanité.

C. — *Après la guerre mondiale.*

Il serait vain d'attendre de l'après-guerre un changement des habitudes chez les cosmopolites, alors que le cosmopolitisme financier

s'est développé en face du nationalisme politique.

A peine le clairon de l'armistice avait-il sonné, les financiers se réunissaient autour des tapis verts pour de nouvelles combinaisons. Il était peu question de patriotisme, sinon pour justifier les appétits et surtout pour éliminer les groupes des pays vaincus, dans la mesure du possible et sauf avantage particulier à les favoriser.

On est frappé, lorsqu'on met côte à côte des annuaires d'avant-guerre et des annuaires d'après-guerre, du peu de changement, au fond, qui s'est produit et de la facilité avec laquelle on reconnaît la configuration des groupes.

Il y eut des cas presque touchants de solidarité internationale entre magnats des industries de guerre; touchants, si l'on n'en avait une explication dans les intérêts.

Ainsi les Dreux et les Röchling. On a vu plus haut les relations des Dreux avec les Röchling aux Mines de Valleroy et à la Gewerkschaft Carl-Alexander zu Baesweiler. M. Robert Röchling fut mobilisé en Allemagne comme capitaine de cavalerie, et investi des fonctions de délégué du Ministre de la Guerre, avec mission de surveiller l'exploitation du bassin de Briey. Il fit enlever des quantités considérables de matériel des usines françaises et en fit détruire une partie. Pris par les troupes françaises à Thionville, il fut inculpé au titre de soustraction de ma-

tériel et de destruction, totale ou partielle, d'édifices et de matériel. L'instruction se termina par le renvoi devant le conseil de guerre d'Amiens, et — fait remarquable — certains membres du Comité des Forges de France joignirent leurs efforts à ceux de la famille Röchling pour faire acquitter Robert Röchling. M. Alexandre Dreux, vice-président du Comité des Forges, vice-président-délégué des Aciéries de Longwy, vint témoigner en faveur de Robert Röchling, et tout un ensemble de manœuvres aboutit à l'acquittement.

S'il s'agissait de justice, il n'y aurait qu'à féliciter M. Alexandre Dreux; mais il s'agit d'affaires. Le groupe Dreux fut déclaré adjudicataire, moyennant 34.150.000 francs, de la Carlshütte, de Thionville, et des Mines d'Angevillers, appartenant avant-guerre aux Röchlingsche Eisen-und Stahlwerke. Une société fut formée, avec le concours de grandes firmes métallurgiques françaises et belges, et la Société Lorraine Minière et Métallurgique, au capital de 50 millions, et M. Alexandre Dreux en est président et administrateur-délégué (*Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin*, etc., par la Société Générale Alsacienne de Banque).

Il y a mieux, car les Röchling et les Dreux sont restés en collaboration financière après comme avant la guerre, après comme avant le conseil de guerre. On a vu plus haut la composition du Conseil d'administration de la Gewerkschaft Carl-Alexander zu Baes-

weiler en 1913. La voici brièvement rappelée :

MM. Hermann Röchling, président ; Alexandre Dreux, vice-président; Louis Röchling ; Robert Röchling ; Edouard Dreux.

En 1920, le Conseil d'administration se composait comme suit :

M. Hermann Röchling, à Völklingen, président;

M. Alexandre Dreux, vice-président du Comité des Forges, vice-président délégué des Aciéries de Longwy; vice-président;

M. von Rudolph, à Beasweiler, administrateur-délégué;

M. Louis Röchling, à Volklingen;

M. Robert Röchling, à Volklingen;

M. Edouard Dreux, administrateur-directeur général des Aciéries de Longwy;

M. Paul Labbé, membre du Comité des Forges, administrateur des Aciéries de Longwy. (*Recueil des valeurs de la Région de l'Est*, par la Société Nancéienne.)

Qu'on suppose « l'homme à l'oreille cassée » s'endormant en 1913 et se réveillant en 1920; ce n'est pas à comparer les deux conseils d'administration ci-dessus qu'il s'apercevra du grand conflit mondial !

Les Dreux ne furent pas seuls à reprendre immédiatement et « au-dessus de la mêlée » les relations avec les confrères allemands.

On a vu que M. Jules Rostand, administrateur du Comptoir National d'Escompte de Paris, était administrateur en 1913 de la So-

ciété des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen, avec les THYSSEN. Il ne paraît pas contestable que le Comptoir National d'Escompte de Paris fut, avec la Société Française de Constructions Mécaniques et sous l'impulsion de M. Emile ULLMANN, alors vice-président, le principal introducteur des THYSSEN en Normandie. Il en résulta que M. ULLMANN dût quitter le Comptoir National d'Escompte de Paris. Pour venger le patriotisme offensé ? Il ne semble guère, car un député, M. CLAUSSAT, a pu produire à la tribune de la Chambre la lettre suivante :

Aix-la-Chapelle, 23 *mai* 1919.

MESSIEURS,

La Société Schumacher, G. m. b. H. à Aix-la-Chapelle m'ayant chargé de sa représentation en France, m'a donné l'adresse de votre Maison, comme lui ayant, autrefois, passé des commandes. Je vous adresse une liste de prix d'articles divers qui peuvent vous intéresser. Je suis à votre disposition pour vous envoyer les échantillons que vous pourriez désirer. Les prix formulés sont en marks.

Signé : ROSTAND.

Références : Comptoir National d'Escompte, à Paris.

Ce représentant était M. Jean ROSTAND, à ce moment officier interprète à l'Etat-Major du 33e Corps d'Armée, à Aix-la-Chapelle, et fils de M. Jules ROSTAND. (*Débats Parlementaires,* chambre des Députés, 24 juillet 1929).

Dans la Sarre s'est formée une Sainte-Alliance métallurgique extrêmement pittoresque, où l'on trouve assis côte à côte, dans les mêmes conseils d'administration, des magnats des pays « ex-ennemis », des diplomates et même des généraux.

L'A. G. DER DILLINGER HÜTTENWERKE, Usines de Dilling-s.-Sarre, a en 1921 le Conseil d'administration suivant :

M. Théodore LAURENT, président; commandeur de la Légion d'honneur; vice-président du Comité des Forges; administrateur-directeur général des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. le général Conrad von SCHUBERT, vice-président;

M. Armand GUILLAIN, administrateur-délégué; administrateur des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. le comte Siegmund von BERKHEIM, à Weinheim, Bade;

M. le baron Théodore Sigismond de BERCKHEIM, ministre plénipotentiaire de France, à Paris;

M. René de BOBET;

M. Camille CAVALLIER, membre du Comité des Forges, président directeur général des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. le comte Aadalbert von FRANCKEN-SIERSTORPFF, à Eltviller Aue;

M. André FRANÇOIS-PONCET, fondateur et administrateur-directeur de la Société d'Etu-

des et d'Informations économiques (rattachée au Comité des Forges); élu député en 1924; actuellement ambassadeur de France à Berlin;

M. le vicomte François GROUVEL;

Freiherr Alo von HAMMERSTEIN-LOXTEN, à Clüversborstel b. Gross-Sottrum;

M. le Dr Maximilian KEMPNER, conseiller privé, à Berlin;

M. Léon LAVAL-TUDOR, à Luxembourg;

M. le baron Xavier REILLE, trésorier du Comité des Forges, administrateur-délégué des Mines, Fonderies et Forges d'Alais;

M. Alexander SCHMIDT von SCHWINDT, à Eschberg bei Saarbrücken.

Les intérêts français : Aciéries de Micheville; Forges et Fonderies de la Marine et d'Homécourt; Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson; Aciéries de France; Mines, Fonderies et Forges d'Alais; sont de 60 % (ils étaient de 42 % en 1914). (*Annuaire des Sociétés par actions en Alsace*, etc., par la Société Générale Alsacienne de Banque.)

A la même date, l'HALBERGERHÜTTE G. m. b. H., a le Conseil d'administration suivant :

M. Camille CAVALLIER, président; membre du Comité des Forges, président directeur général des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. le comte Adalbert von FRANCKEN-SIERSTORPFF, vice-président, à Eltviller Aue;

M. Marcel PAUL, administrateur-directeur

général des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. Henri CAVALLIER;

M. Charles CAVALLIER;

M. André DAMOUR, administrateur-délégué des Fonderies de Bayard et Saint-Dizier;

M. Théodore LAURENT, commandeur de la Légion d'honneur; vice-président du Comité des Forges; administrateur-directeur général des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Paul DESFORGES;

M. le Dr FLECHTHEIM, professeur, à Berlin;

M. Louis HAGEN, banquier, associé de Sal. Oppenheim Jr und Co, à Cologne;

M. Léon LAVAL-TUDOR, à Luxembourg;

M. NAUMANN, à Brebach;

M. von OPPENHEIM, banquier, associé de Sal. Oppenheim Jr. und Co, à Cologne;

M. le Dr Carl von SCHUBERT, directeur au Ministère des Affaires Etrangères, à Berlin;

M. le colonel PLASSIART.

Cette affaire, du groupe Stumm comme la précédente, est passée sous le contrôle des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, qui détiennent 60 % du capital. (*Annuaire Alsacienne*, cité.)

L'origine du consortium STUMM remonte très haut. Anoblis en 1888 par l'empereur FRÉDÉRIC III, les Stumm appartiennent à la vieille industrie. Dès le début du XVIIIe siècle, ils sont, dans la Sarre et dans le Hunsrück,

parmi les premiers à exercer le métier du fer. En 1806, ils achètent de NAPOLÉON Ier les forges de Neunkirchen, qui fabriquent principalement des canons et des munitions. « Grâce aux guerres napoléonniennes, on n'y manqua pas de travail. » (R. LEWINSOHN, *Histoire de l'Inflation.*) A la paix de Vienne, en 1815, la plus grande partie des propriétés de STUMM passa en territoire prussien; une partie, Saint-Ingbert, échut à la Bavière. « La période de paix marqua naturellement pour les fournisseurs de guerre une certaine régression; mais en temps de paix, il faut bien préparer la guerre, et ainsi les Stumm conservèrent leur clientèle. » (Op. cit.).

C'est seulement dans la seconde partie du XIXe siècle que l'entreprise STUMM prit un grand essor, sous la direction de Carl Ferdinand, le célèbre « roi Stumm », le chef des conservateurs libres au Reichstag. Il laissa quatre filles. L'aîné des gendres, le général Conrad von SCHUBERT, prit la direction des affaires, car les frères STUMM et leurs fils étaient entrés dans la diplomatie. La branche STUMM-HALBERG est représentée au conseil par M. Carl von SCHUBERT, directeur au Ministère des Affaires Etrangères; les STUMM-RAMHOLTZ, par l'un des gendres, l'ancien secrétaire d'Etat Richard von KUHLMANN; la troisième branche par l'ancien ambassadeur Wilhelm von STUMM.

La HOMBURGER EISENWERKE (VORM. GEBR. STUMM), Société Métallurgique de

Hombourg, a le Conseil d'administration suivant en 1921 :

Exz. le D[r] Richard von KUHLMANN, président; Staatssekretär a. D.; à Berlin;

M. Jules BERNARD, vice-président; vice-président et administrateur-délégué des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. le D[r] Carl von SCHUBERT, directeur au Ministère des Affaires Etrangères, à Berlin;

M. Th. MULLER, directeur général des Neunkirchen Eisenwerk A. G.;

M. P. BOEHM, directeur général des Neunkircher Eisenwerk A. G.;

M. Julien BESSONNEAU, député, (M. Bessonneau a depuis été pourvu d'un conseil de famille, et il est disparu du monde financier);

M. Paul SIROT, administrateur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Georges LENORMAND, administrateur-délégué des Forges et Aciéries de Nord et de Lorraine;

Freiherr Fritz von STUMM, à Berlin;

Freiherr Ferdinand von STUMM, à Neunkirchen;

La société a repris la suite des Gebr. Stumm avec 60 % de capitaux français et 40 % de capitaux allemands. On constate que, depuis, les intérêts français ont été écartés. (*Annuaire Alsacienne*, cité.)

La NEUNKIRCHER EISENWERK A. G., VORMALS GEBRUDER STUMM, Société des Forges et Aciéries de Neunkirchen, a comme Conseil d'administration en 1921 :

M. Jules BERNARD, président, vice-président et administrateur délégué des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Georges LENORMAND, administrateur-délégué, administrateur-délégué des Forges et Aciéries du Nord et Lorraine;

M. Julien BESSONNEAU, député;

M. Adrien FRAPPIER, commandeur de la Légion d'honneur. Mme née BESSONNEAU;

M. Ernest CUVELETTE, vice-président des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est.

M. Maurice MÉTAYER, administrateur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Mathieu GOUDCHAUX, administrateur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

Freiherr Wilhelm von STUMM, vice-président, à Berlin;

Freiherr Ferdinand von STUMM, administrateur-délégué, à Berlin;

Exz. le Dr. Richard von KUHLMANN, Staatssekretär a. D., à Berlin;

Freiherr Adalbert von FRANCKEN-SIERSTORPFF, à Eltwiller-Aue;

M. le Dr. E. DEUBERT, à Neunkirchen.

60 % d'intérêts français, groupe des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, et 40 % d'intérêts allemands, groupe Stumm; depuis, à la suite de tractations survenues en 1926, le capital est réparti :

40 % au groupe Gebrüder Stumm;

40 % au groupe international représenté par la banque Gebrüder Texeira de Mattos, à Amsterdam;

20 % au groupe des Forges et Aciéries de Nord et Lorraine;

Il n'y a plus qu'un administrateur français. (*Annuaire Alsacienne*, cité.)

La Société des ACIERIES ET USINES A TUBES DE LA SARRE, siège social à Paris, a comme Conseil d'administration en 1921:

M. Marcel CHAMPIN, président; administrateur-directeur de la Société Louvroil et Recquignies, administrateur des Aciéries de Longwy;

M. Henry MARETTE, administrateur-délégué; administrateur-directeur général de la Société Métallurgique de Montbard-Auloye;

M. Henri BIERWES, directeur des Mannesmannröhren-Werke, à Düsseldorf;

M. Louis JOUBERT, président de la Société Louvroil et Recquignies;

M. Maurice COUPEAU, administrateur-délégué de la Fabrique de Tubes de Solesmes;

M. Louis LAZARD, directeur de la Deutsche Bank;

M. Jacques LENTE, secrétaire général de la Société d'Escaut et Meuse;

M. Th. MULLER, directeur général des Neunkircher Eisenwerk A. G.;

M. Henri de NANTEUIL de la NORVILLE, secrétaire général des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

M. Paul PASTOR, directeur des Mannesmannröhren-Werke, à Düsseldorf ;

M. Georges VÉSIER, président de la Compagnie Française des Métaux;

M. le comte André WALEWSKI, administrateur des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Alexandre ZOLLENKOPF, directeur des Mannesmannröhren-Werke, à Düsseldorf. (*Annuaire Alsacienne, cité*).

Sans doute, les financiers peuvent répondre — et c'est ce qu'a fait M. André FRANÇOIS-PONCET au cours d'une discussion parlementaire — que la collaboration métallurgique internationale a lieu au vu et au su des gouvernements respectifs. Mais alors, si l'on tient compte du fait que la collaboration se poursuit, avec quelques modifications, à travers les vicissitudes des gouvernements et malgré les guerres, on se demande à quoi riment les affirmations de nationalisme des uns et les protestations de patriotisme des autres.

N'est-il pas, tout de même, étonnant que, au lendemain de la grande guerre où l'on a rempli les oreilles de phrases magnifiques : la civilisation latine, d'un côté, était seule bonne, et la Kultur était quelque chose d'innommable; le « Deutschland über alles » était, de l'autre côté, la sauvegarde d'une nation soldat de Dieu — *les tenants et hérauts de ces chevaleries irréconciliables se rencontrent et collaborent cordialement pour des dividendes;* M. le colonel français PLASSIART à côté du diplomate allemand von SCHUBERT; les directeurs des MANNESMANN (ces « forbans » qui voulaient s'introduire au Maroc !)

avec les représentants du Comité des Forges (qui défendait au Maroc le « bon droit » français); barons, comtes, financiers, métallurgistes, diplomates, et parties ressoudées de familles cosmopolites, les « de » et les « von » BERCKHEIM ! !

En toute modération, on a l'impression qu'il y a maldonne ou qu'on se moque de quelqu'un.

La politique de la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE est le type de l'internationalisme d'après-guerre; la banque du Comité des Forges a justifié son appellation.

Au lendemain de la guerre, le Conseil d'administration de la Banque de l'Union Parisienne comprenait :

M. Lucien VILLARS, président; administrateur des Ateliers et Chantiers de la Loire;

M. Frédéric MALLET, vice-président; associé de la Banque Mallet frères et Cie, d'origine suisse;

M. Alfred BONZON, administrateur de la Société Normande de Métallurgie, administrateur de la Société Horme et Buire;

M. Max BOUCARD, administrateur de la Société Normande de Constructions Navales;

M. Georges HEINE, associé de la banque Heine et Cie;

M. Maurice HOTTINGUER, associé de la banque Hottinguer et Cie; famille originaire d'Allemagne;

M. Jean JADOT, Belge, représentant la Société Générale de Belgique, qui fut cofonda-

trice de la Banque de l'Union Parisienne et qui reste fortement intéressée;

M. Louis LION, administrateur de la Société Française de Constructions Mécaniques (la même qui, avec M. LE CHATELIER, demeuré d'ailleurs président, introduisit les Thyssen en Normandie); administrateur de la Société Normande de Constructions Navales;

M. Théodore MORIN;

M. André de NEUFLIZE, associé de la banque de Neuflize et Cie (les de NEUFLIZE sont alliés aux MALLET);

M. Philippe VERNES (Mme née MALLET), associé de la banque Vernes et Cie. (*Annuaire Chaix.*)

Depuis, la Banque de l'Union Parisienne s'est orientée de plus en plus vers la métallurgie, et son Conseil d'administration comprend aujourd'hui :

M. Frédéric MALLET, président d'honneur ; administrateur des Ateliers et Chantiers de la Loire ; administrateur de l'Union Européenne Industrielle et Financière; associé de la banque Mallet frères et Cie;

M. Charles SERGENT, président, grand-officier de la Légion d'honneur, inspecteur général honoraire des Finances, ancien sous-secrétaire d'Etat; vice-président de l'Union Européenne Industrielle et Financière;

M. Pierre MIRABAUD, vice-président; administrateur du Nickel; associé de la banque Mirabaud et Cie;

M. André LUQUET, vice-président; comman-

deur de la Légion d'honneur, ancien inspecteur des Finances, ancien directeur du Mouvement général des Fonds, ancien conseiller d'Etat; vice-président de l'Electrométallurgie de Dives;

M. Etienne CHAUVY, administrateur-délégué; administrateur de la Compagnie Française du Bi-Métal; administrateur de l'Electrométallurgie de Dives;

M. Paul BAVIÈRE, ancien directeur; administrateur des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa (Pologne);

M. Joseph COURCELLE, ancien directeur; administrateur de la Société Provençale de Constructions Navales;

M. Jules EXBRAYAT, associé de la banque Demachy et Cie;

M. Jacques FERAY (Mme née MALLET); administrateur des Mines et Fonderies de Pontgibaud; administrateur de Minerais et Métaux ; associé de la banque Mallet frères et Cie;

M. Maurice HOTTINGUER; administrateur de l'Union Européenne Industrielle et Financière; associé de la banque Hottinguer et Cie;

M. Jean JADOT, à Bruxelles, représentant la Société Générale de Belgique;

M. Louis LION; administrateur de la Société Provençale de Constructions Navales; administrateur de l'Union Européenne Industrielle et Financière; administrateur de la Société d'Outillage mécanique et d'Usinage d'artillerie ou S.O.M.U.A.;

M. le baron André de Neuflize; président du Conseil de surveillance de Schneider et Cie; associé de la banque de Neuflize et Cie;

M. Eugène Schneider;

M. Pierre Schweisguth (famille alliée aux Mirabaud), commandeur de la Légion d'honneur, ancien inspecteur des Finances;

M. Paul Tirard, grand-officier de la Légion d'honneur, conseiller d'Etat honoraire, ancien Haut-Commissaire de la République Française dans les Provinces rhénanes; administrateur de la Compagnie de Produits chimiques et électrométallurgiques Alais, Froges et Camargue, *alias* Péchiney;

M. Philippe Vernes (Mme née Mallet), associé de la banque Vernes et Cie;

M. Humbert de Wendel, membre du Comité des Forges;

M. le comte de Charnières;

M. Jean-Charles Charpentier;

M. le marquis de Créqui-Montfort de Courtivron;

M. le marquis de Ganay (famille alliée aux de Wendel);

M. Maurice Paléologue, grand-officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie Française, ambassadeur de France; administrateur de l'Union Européenne Industrielle et Financière.

(*Annuaire Chaix*, *Vie Fin.*, 28 mai 1932.)

On observera que M. Frédéric François-Marsal, administrateur depuis 1919 jusqu'à

1932, ancien sénateur, ancien ministre des Finances, a été déposé après ses difficultés.

La Banque de l'Union Parisienne, s'orientant de plus en plus vers la métallurgie, comme on peut le constater par la comparaison des postes des administrateurs, récolte par là même d'importants diplomates, de hauts fonctionnaires, de hauts dignitaires de la Légion d'honneur, des magnats de la métallurgie, un membre du Comité des Forges.

Il est bon, avant d'aborder l'étude des relations internationales de la Banque de l'Union Parisienne, truchement du Comité des Forges, de donner la composition actuelle de la Commission de Direction du COMITE DES FORGES :

M. François de WENDEL, président; sénateur de Meurthe-et-Moselle;

M. Alexandre DREUX, vice-président; président-délégué des Aciéries de Longwy;

M. Léopold PRALON, vice-président; vice-président des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

M. Théodore LAURENT, vice-président; président-délégué des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Jacques TAFFANEL, directeur général de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

M. le baron Xavier REILLE, trésorier; vice-président-délégué des Mines, Fonderies et Forges d'Alais;

M. Fernand BALTHASARD, administrateur-di-

recteur des Hauts-Fourneaux et Laminoirs de Montataire et de la Sambre;

M. Jules BERNARD, vice-président des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Pierre CHOLAT, président-délégué des Fonderies, Forges et Aciéries de St-Etienne;

M. Ernest CUVELETTE, président des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

M. Léon DAUM, directeur général des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt;

M. Auguste DONDELINGER, vice-président-délégué de la Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge;

M. Marcel DUMUIS, directeur général des Aciéries et Forges de Firminy;

M. René FOULD, administrateur-délégué des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey;

M. Paul LABBÉ, maître de forges;

M. Jacques MARCELLOT, maître de forges, ancien député;

M. Henry de NANTEUIL de la NORVILLE, administrateur-délégué des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

M. le baron Léon de NERVO, président des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn;

M. Paul NICOU, président des Aciéries de Micheville;

M. Marcel PAUL, président des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

M. le baron Charles PETIET, commandeur de la Légion d'honneur, président de l'Union

de Consommateurs de Produits métallurgiques et industriels (Hagondange);

M. Hector PETIN, président des Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre;

M. René ROBARD, président et administrateur-délégué des Tréfileries du Havre;

M. Louis-P. VERGNIAUD, président et administrateur-délégué des Etablissements Jacob Holtzer;

M. André VICAIRE, directeur général des Etablissements Schneider;

M. Maurice de WENDEL, maître de forges;

M. le comte Maurice BERNARD de COURVILLE, membre honoraire, ingénieur en chef de la Marine en retraite, ancien directeur-délégué des Etablissements Schneider;

M. Emile FERRY, membre honoraire, président honoraire des Aciéries de Micheville;

M. le baron de SAULCES de FREYCINET, membre honoraire, directeur honoraire des Etablissements Schneider;

M. Gaston GRIOLET, membre honoraire, président honoraire des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est.

Délégué général, M. Alfred LAMBERT-RIBOT, (Mme née BOYER); délégué général de l'Union des Industries métallurgiques et minières; maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

Secrétaire général, M. Raymond DESPORTES de la FOSSE, (Mme née BALLU).

(*Annuaire du Comité des Forges;* les indi-

cations ont été complétées, notamment pour les décorations, parentés et qualités.)

M. Paul FAURE, dans une interpellation récente, le 11 février 1932, presque aussi retentissante que l'interpellation de BARTHE en 1919, a cité des faits intéressants de cosmopolitisme; au sujet de l'Union Européenne, il a été très sommaire, en ce sens qu'il n'a pas assez précisé ses attaches et ses ramifications, et qu'on n'a pas, à cause de cela, la véritable impression de puissance organisée sous l'égide tutélaire du Comité des Forges et de ses banquiers, la Banque de l'Union Parisienne.

Le nom même : Union Européenne, rapproché du nom de la banque, indique une idée de prolongement, une filiale.

L'UNION EUROPEENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE a été constituée le 22 avril 1920. Elle est au capital de 140 millions, en 28.000 actions A donnant droit à dix voix, et 252.000 actions B donnant droit à une voix, toutes libérées, les actions B seules cotées en Bourse.

Le Conseil d'administration comprend actuellement :

M. Eugène SCHNEIDER, président;

M. Charles SERGENT, vice-président; président de la Banque de l'Union Parisienne ; grand-officier de la Légion d'honneur, inspecteur général honoraire des Finances, ancien sous-secrétaire d'Etat;

M. Jean-Louis Bach, fondé de pouvoirs de Schneider et Cie;

M. Maurice Hottinguer, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne; associé de la banque Hottinguer et Cie;

M. le vice-amiral Lucien Lacaze, membre du Conseil de surveillance de Schneider et Cie; grand-croix de la Légion d'honneur, ancien ministre;

M. Louis Lion, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne;

M. Frédéric Mallet, président honoraire de la Banque de l'Union Parisienne; associé de la banque Mallet frères et Cie;

M. Jacques de Neuflize, membre du Conseil de surveillance de Schneider et Cie, associé de la banque de Neuflize et Cie (M. le baron André de Neuflize est administrateur de la Banque de l'Union Parisienne);

M. Maurice Paléologue, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne; grand-officier de la Légion d'honneur, ambassadeur de France, membre de l'Académie Française;

M. le comte Armand de Rafelis-Saint-Sauveur, beau-frère de M. Eugène Schneider;

M. André Vicaire, directeur général des Etablissements Schneider et Cie;

M. le colonel Ernest Weyl, administrateur de la Société Générale d'Entreprises. (*Annuaire Chaix.*)

On voit que la Banque de l'Union Parisienne détient cinq postes, contre cinq à Schneider et Cie; un poste commun, de Neu-

FLIZE; et un poste à la Société Générale d'Entreprises.

L'Information déclarait d'ailleurs à la création : « L'Union Européenne est une grande affaire essentiellement française (*sic*) par sa conception et ses capitaux, quoique d'un caractère international par les objets de son exploitation. Les deux principaux souscripteurs sont le Creusot et la Banque de l'Union Parisienne. » (*Inf.*, 24 avril 1920.)

Et lors de l'introduction, en juillet 1920, sur le marché de Paris, *L'Information* écrivait : « L'Union Européenne a été fondée par MM. Schneider et Cie en liaison avec la Banque de l'Union Parisienne. Elle a acquis du groupe Schneider-Union Parisienne un portefeuille composé de titres d'entreprises dans lesquelles ce groupe avait la majorité ou avec lesquelles il avait lié partie :

« Oesterreichische Berg und Hüttenwerke Ges.;

« Anciens Etablissements Skoda;

« Etablissements réunis de Constructions mécaniques anciennes Maisons Skoda, Ruston, Bromovsky et Ringhoffer (absorbé par les Anciens Etablissements Skoda en 1921);

« Forges et Aciéries de Huta-Bankowa.

« L'Union Européenne est l'organisme qui centralisera la gestion de ce vaste et puissant groupement industriel, d'une importance unique en Europe, et qui fait songer aux grands trusts américains. » (*Inf.*, 1er juillet 1920.)

Le dernier rapport du Conseil d'adminis-

tration donnait comme principales participations :

Etablissements Skoda;

Société de Mines et de Métallurgie, Banska-a-Hutni Spolecnosti, Berg und Hüttenwerke Ges.;

Forges et Aciéries de Huta-Bankowa;

Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange, A.R.B.E.D.;

Banque Générale de Crédit Hongrois, Ungarische Allgemeine Kreditbank;

Société Autrichienne de Crédit pour le Commerce et l'Industrie, Oesterreichische Credit-Anstalt für Handel und Gewerbe. (*Vie Fin.*, 4 juillet 1932.)

En outre, l'Union Européenne a nombre d'autres participations :

Société Européenne de l'Ammoniaque (cofondateur, *Vie Fin.*, 7 avril 1925);

Central European Investment Cy (*Nouvelles Economiques*, 22 mars 1927);

Union Financière Polonaise (fondateur ; *Inf.*, 17 octobre 1928);

Société d'Escompte de la Basse-Autriche, Niederösterreichische Escompte Ges. (*Inf.*, 24 octobre 1928);

Société Générale Industrielle en Pologne (fondateur, *Inf.*, 7 novembre 1929);
et quantité d'affaires.

La plupart des sociétés auxquelles l'Union Européenne est intéressée ont elles-mêmes des participations nombreuses et considérables.

Les ANCIENS ETABLISSEMENTS SKODA dont le siège est à Prague et les principaux établissements à Plzen, Pilsen, étaient avant la guerre, un des grands fournisseurs d'armements d'Europe, le plus important d'Autriche-Hongrie. Devenus tchécoslovaques sous le contrôle de l'Union Européenne, ils ont, pour respecter les susceptibilités de l'immédiat après-guerre, annoncé qu'ils consacraient désormais leur activité aux fabrications de paix. Cependant, on trouve qu'ils ont des intérêts dans les affaires suivantes, dont l'objet paraît peu douteux :

Fabrique d'armes de Brno (*Information* 1er décembre 1927);

Société Tchécoslovaque d'Explosifs (*Information*, 19 juillet 1930).

A maintes occasions, il est apparu clairement que continuait leur activité le fabricants d'armements.

La *Journée Industrielle* publiait le 16 décembre 1922 : « Yougoslavie. — Le dernier Conseil des Ministres a discuté le crédit de 800 millions à voter pour l'achat d'armes. Il a reçu une offre des Usines Skoda, qui seraient disposées à construire sur territoire yougoslave une fabrique d'armes. »

L'Information du 15 novembre 1923 : « On mande de Prague à la *Chicago Tribune* que le gouvernement yougoslave a acheté aux Usines Skoda des canons pour 300 millions de lei. »

Et l'*Œuvre* signalait le 30 mai 1924 une explosion de grenades à l'usine de Bucarest (Roumanie) des Etablissements Skoda.

L'Information du 24 septembre 1924 : « On annonce de Prague que les Usines Skoda vont prochainement congédier douze cents ouvriers travaillant dans les ateliers d'armes et de munitions. »

Il paraît inutile d'insister : les Anciens Etablissements Skoda sont toujours fabricants de guerre, et leur activité s'exerce toujours sur le plan international, sous le contrôle de l'Union Européenne.

Et lors du récent conflit entre le Japon et la Chine, les Usines Skoda ont expédié, le 7 février 1932, de Hambourg, 1.700 caisses de munitions (*Petit Bleu*, 8 février 1932, cit. *Populaire*). Il est vraisemblable que l'envoi n'a pas été seul et unique.

Les Anciens Etablissements Skoda, si l'on en croit le *Journal*, cité par M. Paul Faure, ont subventionné HITLER par le truchement de leurs directeurs.

Les magnats des industries de guerre se mêlent toujours beaucoup de politique et de diplomatie; on comprend cela : et ils s'en sont mêlés, en particulier lors du dépècement des empires de l'Europe centrale. Les maîtres de forges de France, notamment, avaient leurs buts. Ils préparaient l'Union Européenne, celle qui est en société anonyme, bien entendu; et non point l'Union Européenne des peuples. Or, le noyau, c'est surtout la Skoda, tché-

coslovaque. Et il n'était pas indifférent que la *frontière* fût fixée ici plutôt qu'ailleurs.

« Comment l'industrie du fer est-elle approvisionnée en combustibles du pays ? Le mode suivant lequel s'effectue actuellement la production industrielle du fer exige l'emploi d'un coke d'une grande puissance calorifique et contenant peu de soufre. Pour la fabrication de ce coke, on ne peut pas se servir du lignite qui est très abondant en Bohême; il faut de la houille, et même une certaine sorte de houille. Le charbon propre à la fabrication du coke pour les hauts-fourneaux est actuellement exploité presque exclusivement dans le bassin d'Ostrava-Karvin, dont une grande partie est située sur le territoire silésien que la République Polonaise réclamait lors de la fixation des frontières entre la Tchécoslovaquie et la Pologne. Si l'Etat tchécoslovaque s'est opposé énergiquement aux exigences polonaises demandant que ce territoire, faisant partie depuis des siècles des pays de la Couronne de Bohême, en fût séparé, ce n'était pas seulement pour des raisons historiques et pour respecter le vœu de ses habitants; l'existence même de l'industrie tchécoslovaque était en jeu. » (Jaroslav VESELY, *Encyclopédie Tchécoslovaque*, Industrie et Commerce.)

Les raisons historiques et le vœu des habitants, c'est le prétexte; la raison, c'est la volonté des maîtres de forges; et qui contestera que « l'Etat tchécoslovaque », à peine né,

n'aurait rien pu sans la diplomatie française.

On comprend que le Conseil d'administration de l'Union Européenne ait reçu avec honneur et profit M. Maurice Paléologue, ancien secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères, ambassadeur de France.

Le dépeçage de l'Autriche-Hongrie s'est inspiré moins du désir de donner à la paix des bases durables que de servir les intérêts des financiers. Il fallait à l'oligarchie des pays vainqueurs un morcellement de l'Europe centrale tel que les industries ne puissent vivre, étouffant dans la ceinture des nouvelles frontières : les grandes firmes enrichies par la guerre et désireuses d'employer leurs bénéfices de guerre purent, grâce à ce calcul, mettre la main sur nombre d'affaires en Europe centrale. On s'est arrangé, bien entendu, avec les vaincus, mais à l'avantage des plus forts.

M. Paul Faure fait ressortir, à juste titre, que la BANQUE GENERALE DE CREDIT HONGROIS a, par ses liens en France, joué un rôle important dans la négociation de l'emprunt hongrois.

— Je me permets, dit-il, de souligner, car la Banque de l'Union Parisienne avait des intérêts dans la Banque Générale de Crédit Hongrois, cette banque extrêmement suspecte qui, depuis des années, finance toutes les sales besognes du gouvernement hongrois, notamment en matière d'armements secrets. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Les intérêts financiers du groupe étaient

donc engagés dans cette banque lors du scandale de SAINT-GOTHARD et des armements secrets de la Hongrie. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche.*) »

La Banque Générale de Crédit Hongrois, contrôlée par l'Union Européenne (*Vie Financière,* 17 juillet 1924), a comme autres firmes intéressées, en particulier :

S.-M. Rothschild, de Vienne;

Oesterreichische Credit-Anstalt;

Banque de l'Union Parisienne;

Lazard Brothers, de Londres;

Warburg und Co, de Hambourg. (*Information,* 18 juillet 1925.)

Le Conseil d'administration comprenait en 1929 :

Graf Anton CZIRAKY, président, à Budapest;

Baron Johann HARKANYI, vice-président, à Budapest;

M. Julius KLEIN, vice-président, à Budapest;

Graf Alexander ANDRASSY, administrateur-délégué, à Budapest;

M. le Dr Fernand BAUMGARTEN, à Budapest;

M. Pierre CHEYSSON, à Paris; ancien Inspecteur des Finances; administrateur-délégué, à ce moment, de l'Union Européenne, démissionnaire depuis; était aussi administrateur des Anciens Etablissements Skoda, et de la Société d'Escompte de la Basse-Autriche ou Niederösterreichische Escompte Ges.;

J. R. L. Lord CHURSTON, à Londres;

M. le Dr Moritz von DOMONY, à Budapest;

M. le Dr Aurel von EGRY, à Budapest;

M. le Dr Paul HAMMERSCHLAG, à Vienne; représentant l'Oesterreichische Creditanstalt;

M. Elemer von HORVATH, à Budapest;

Baron Paul KORNFELD, à Budapest;

M. Geza KOVACS, à Budapest;

M. Emil KUX, à Vienne;

M. Louis LION à Paris ; représentant la Banque de l'Union Parisienne;

Graf Josef MAILATH, à Budapest;

M. Ludwig von NEURATH, à Vienne; représentant l'Oesterreichische Creditanstalt. (On sait que le baron VON NEURATH, Allemand, est en 1932, ministre dans le cabinet du Reich VON PAPEN, et que le chancelier allemand von Papen est cousin de M. Louis MATHIEU DE VIENNE, conseiller d'ambassade français à Bucarest, puis à Constantinople, membre d'une famille qui est dans les affaires);

M. Franz von PALUGYAY, à Budapest;

M. Allard PIERSON, à Amsterdam;

Baron Louis ROTHSCHILD, à Vienne;

M. Elie RUSSO, à Budapest;

M. le comte Armand de RAFELIS-SAINT-SAUVEUR, à Paris; représentant Schneider et Cie;

M. Josef Theodor SALAMON, à Budapest;

M. le Dr Tibor von SCITOVSKY, à Budapest;

M. Alexander von STRASSER, à Budapest;

Baron Georg ULLMANN, à Budapest;

M. Eugen VIDA, à Budapest;

M. Max WARBURG, à Hambourg;

M. le colonel Ernest WEYL, à Paris; représentant l'Union Européenne. (*Saling's.*)

L'observation de M. Paul FAURE prend, à la lumière des précisions ci-dessus, toute sa valeur.

Et lorsque le gouvernement français, dont le chef était à ce moment M. André TARDIEU, souscrit l'emprunt hongrois, l'opération se fait par l'entremise de la Banque de l'Union Parisienne.

« Nous avions, dit le président, M. Charles SERGENT (grand officier de la Légion d'honneur, inspecteur général honoraire des Finances, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Finances, vice-président de l'Union Européenne), accepté de souscrire pour le compte du Trésor français 3 millions de livres sterling de bons du trésor hongrois. Le Trésor français nous avait versé, le 14 août, 354 millions de francs pour les tenir à la disposition de la Banque Nationale de Hongrie, et nous avions employé momentanément pour les 4/5 en bons du Trésor français et effets de compagnies de chemins de fer françaises, le surplus (environ 70 millions) avait été conservé en caisse. » (Assemblée générale des actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne; *Vie Fin.*, 9 mai 1932.)

Ainsi, non seulement le gouvernement de M. TARDIEU prêtait à la Hongrie pour complaire à l'Internationale des marchands de canons de l'Union Européenne, mais encore, la situation de la Banque de l'Union Parisienne, ou banque du Comité des Forges, étant embarrassée (elle a été depuis obligée

à un remaniement par fusion), le gouvernement lui a versé d'avance 354 millions liquides !

On voit jusqu'où va la puissance « persuasive » des magnats.

La *magnésie* était avant la guerre entre les mains des Autrichiens, lesquels produisaient 125.000 tonnes sur 200.000. Elle est passée sous le contrôle d'un consortium qui subit l'influence directe de la métallurgie française, en même temps qu'il fournit un exemple excellent de cosmopolitisme. L'Union des Industries de la Magnésie groupe :

Veitscher Magnesitwerke A. G., Vienne;

Magnesit-Industrie A. G., Bratislava;

Steirische Magnesit-Industrie A. G., Leoben;

Eglinton Magnesite Brick Co Ltd., Londres;

Austro-American Magnesite Cy., Radenthein;

Magnesitwerke Eichberg-Aue G. m. b. H., Vienne;

Stellawerk A. G. vorm. Willisch u. Co., Homberg;

M. Weissenberg, Breslau;

Westbohmische Caolin und Chamotte Werke, Prague;

Allgemeine Magnesit A. G., Bratislava;

Herculeswerke, Kaschau.

La représentation exclusive pour la France et le Luxembourg est assurée par le Comptoir des Produits Magnésiens, au capital de 200.000 francs. Siège : 41, avenue Friedland, à Paris,

dont le Conseil d'administration comprend :

Schneider et Cie;

Usines Métallurgiques de la Basse-Loire;

Aciéries Réunies de Burbach, Eich, Dudelange, ou A.R.B.E.D.;

Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons;

Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin;

Aciéries de Longwy;

Les Petits-Fils de F. de Wendel et Cie;

Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey.

(*Annuaire du Comité des Forges.*)

On parle peu du caractère cosmopolite d'une autre société qui, pourtant, a bien des fois attiré l'attention, les ANCIENS ETABLISSEMENTS HOTCHKISS et Cie.

La société, au capital nominal de 16 millions entièrement amorti en 1923, capitalisée en Bourse, au cours moyen de 1930, à environ 392 millions, est célèbre par ses mitrailleuses.

On semble généralement ignorer les origines et les relations. M. Benjamin-Berkely Hotchkiss, inventeur américain, né à Sharow, Connecticut, Etats-Unis, en 1826, est mort à Paris le 14 février 1885. Il dirigeait aux Etats-Unis, pendant la guerre de Sécession, une manufacture de canons et de munitions. Venu en Europe en 1867, il résida alternativement à Paris et à Vienne, établit dans le Midi de la France, pendant la guerre de 1870-1871, une manufacture de cartouches et, en 1875,

fonda dans la banlieue de Paris, à Saint-Denis, sous le nom de Hotchkiss et Cie, des ateliers pour la fabrication des engins de son invention. La suite a été prise par la Société des Etablissements Hotchkiss et Cie, constituée le 3 mars 1887. La *Grande Encyclopédie*, d'où sont tirés les renseignements, ajoute que la société a des ramifications dans les différents pays d'Europe et d'Amérique.

Le vice-président directeur général, M. Laurence-Vincent Benet, est un Américain. Il est né le 12 janvier 1863, à West-Point, Etat de New-York (Etats-Unis); marié à Mlle Cox, de Washington; et il est entré chez Hotchkiss et Cie en 1885. Commandeur de la Légion d'honneur, il est aussi membre du bureau de la Chambre de Commerce Américaine à Paris (*Who's Who in America*).

Les autres membres du Conseil d'administration sont :

M. Hippolyte-Eugène Boyer, président; commandeur de la Légion d'honneur; administrateur du Crédit Commercial, ancienne Banque Suisse et Française; président de la Société Nouvelle des Anciens Etablissements Decauville aîné (cette société était liée avant-guerre à Orenstein und Koppel-Arthur Koppel A. G., à Berlin, dont M. H.-E. Boyer était d'ailleurs administrateur; cf Handbuch d. deutschen A. G.); président des Usines Chimiques Rhône-Poulenc (au Conseil un Suisse, M. J. Koetschet, à Lausanne, Suisse); administrateur de la Société des Usines de Fabrication

de Tubes et des Forges de Sosnowice, affaire polonaise; vice-président du Comité National des produits chimiques (*Vie Financière*, 7 avril 1927);

M. Harry-Mann AINSWORTH, administrateur-délégué, qu'on aura de la peine à faire passer pour Français même quand il est domicilié à Paris;

M. Maurice GANNE, commandeur de la Légion d'honneur; administrateur de plusieurs sociétés du groupe anciennement Loucheur;

M. Alexandre GIROS, ancien associé de Loucheur, administrateur-délégué de la Société Générale d'Entreprises; administrateur des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Brousseval;

M. Frédéric MANAUT, grand officier de la Légion l'honneur, ancien député; un des magnats de l'électricité; administrateur de la Banque Industrielle de l'Afrique du Nord; de la Compagnie Française du Bi-Métal; de Bozel-Malétra; père de M. René-V. MANAUT, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, qui était lui-même administrateur (il aurait démissionné pendant sa présence dans le ministère TARDIEU) des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn. (*Annuaire Chaix.*)

Le Crédit Commercial, ancienne Banque Suisse et Française, a des intérêts importants dans la Hotchkiss et il est souvent scrutateur aux assemblées générales.

Le dernier rapport de Hotchkiss comporte un suggestif paragraphe « matériel de guer-

re » : « Nous avions souligné, dans nos précédents rapports, l'intérêt que les différentes démonstrations de nos mitrailleuses antiaériennes de 13 mm. 2 avait suscité, tant en France qu'à l'étranger.

« Grâce à la supériorité manifestée par nos armes au cours d'essais sévères auxquels participaient de nombreux concurrents étrangers nous avons pu obtenir d'importantes commandes dont l'exécution, commencée en 1931, ne produira son plein effet qu'à partir de l'exercice en cours.

« D'autres commandes ont été également enregistrées depuis le début de l'exercice 1932. Leur importance est démontrée par le fait que l'effectif de notre personnel pour les usines de Levallois et de Clichy a été sensiblement augmenté depuis le commencement de cette année.

« Ces deux usines travaillent actuellement à plein rendement et notre carnet de commandes Matériel de guerre est suffisamment garni pour leur assurer, pendant un temps appréciable, cette même marche satisfaisante.

« Tout en exécutant les travaux que nous avons en mains, nous ne cessons de poursuivre le développement de nos matériels de grande puissance, de 25 mm et de 37 mm, dont l'intérêt n'a pas échappé aux autorités militaires et navales françaises et étrangères.

« Des expériences très concluantes ont déjà été faites avec ces matériels et nous pouvons prévoir de ce côté de nouveaux débouchés

dans un avenir peu éloigné. » (*Vie Financière*, 25 juin 1932).

Tout le monde ne chôme pas, et les cœurs sensibles ne peuvent que s'en réjouir.

Le rapport aurait pu reproduire la note de l'*Agence Economique et Financière*, citée par la *Lumière* : « La Société Hotchkiss a en cours de livraison un marché de 200 millions avec le Japon. » (Op. cit., 5 mars 1932). Le même journal citait aussi une note du *Petit Parisien* : « Les Cantonnais ont accueilli les Nippons par un feu nourri de leurs fusils-mitrailleurs Hotchkiss. » Il n'y a pas de jaloux, et le plus drôle, c'est que les mitrailleuses sont vendues par une société qui a à sa tête un Américain, membre de la Chambre de Commerce américaine, tandis que les Etats-Unis protestent avec grandiloquence contre les hostilités sino-japonaises.

Les bénéfices nets officiels ont atteint pour l'exercice 1931 simplement 20 millions 270.341 fr. 12, pour un capital amorti qui était de 16 millions.

La GUERRE DU RIFF montre où peut conduire, même après « la der des der », le cosmopolitisme de la métallurgie.

Le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* a publié d'intéressantes révélations sur ce qu'il appelle « les Frères de la Côte », aventuriers qui ravitaillaient ABD-EL-KRIM pour le compte de puissants groupes financiers.

Sans doute, le *Bulletin* est loin de tout dire,

parce qu'il est l'organe attitré du Comité de l'Afrique Française, groupant tous les financiers intéressés à la conquête de l'Afrique, et que d'étranges compromissions se sont produites entre les groupes français et les groupes étrangers au sujet de l'armement des Riffains. Ce qu'il dit n'en est que plus important.

Il accuse nettement un certain capitaine GARDINER, Anglais, donnant le nom de son bateau, le *Silver-Crescent*, et les dates. Il dit textuellement : « On sait aujourd'hui que l'élément le plus important de son stock consistait en armes de guerre et c'est certainement lui qui a fourni le plus de fusils à ABD-EL-KRIM, sous le couvert de négocier le fameux contrat qui lui donnait, disait-il, presque le monopole des affaires au Riff. » Et le même *Bulletin* donne également les noms d'autres aventuriers : le capitaine Gordon CANNING, Anglais; M. MALMUSI, Italien; et M. MUNDAY, Anglais (op. cit., juillet 1926).

On a publié le texte d'un contrat entre ABD-EL-KRIM et le capitaine GARDINER. Il est difficile d'affirmer l'authenticité de tels contrats surtout lorsqu'on déclare que la partie importante, pour l'objet qui intéresse ici, est une contre-lettre destinée à rester secrète. Il est certain, en tout cas, qu'après la soumission d'ABD-EL-KRIM, les indigènes ont livré, à la date du 21 juillet 1926, l'armement suivant:

18.248 fusils;
113 canons;
6 mortiers;

175 mitrailleuses complètes;
60 mitrailleuses incomplètes;
227 canons de mitrailleuses;
4.275 obus;
1.316 projectiles de mortiers;
1.022 bombes d'aéroplanes;
33 caisses de bombes de l'aviation française;
1.377 grenades à main.

(*Bulletin,* cit., août 1926).

Les Riffains n'ont certes pas fabriqué un tel armement dans leurs usines !

Plusieurs interpellations ont été développées à la tribune de la Chambre des Députés au sujet du Riff, en particulier les 27 et 28 mai 1925.

M. André BERTHON, député, a cité des faits qui n'ont pas été démentis, et qui concordent singulièrement avec les révélations du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française.*

L'Echo de Paris, puisant dans le journal anglais *The Star,* dénonce l'existence d'un syndicat franço-anglais, qui aurait été formé à Paris pour financer les opérations d'ABD-EL-KRIM. A la date de septembre 1924, les opérations se seraient montées à 500.000 livres sterling, environ 75 millions de francs. Le syndicat aurait envoyé à ABD-EL-KRIM des mitrailleuses et des aéroplanes. Il lui aurait aussi fourni, d'après ce journal, le personnel nécessaire pour utiliser ces armes.

M. André BERTHON affirme que la banque Guët et Cie, à Paris, aurait été mêlée aux opérations. Le nom exact est Guët, Raffard et

Cie. La maison est tombée depuis en difficultés. Il est remarquable que l'un des associés, M. Gabriel Guet, était administrateur de la Compagnie Française d'Etudes et d'Entreprises Coloniales, au capital de 5 millions.

L'un des témoins à la signature d'un des contrats aurait été lord Tynham, ami personnel de sir Basil Zaharoff. On a déjà dit que Zaharoff était administrateur du Nickel, groupe Rothschild.

Ainsi se perpétuent les pratiques d'avant-guerre des Zaharoff et des Krupp. Les industries métallurgiques ont gardé leurs habitudes cosmopolites, et, par dessus les frontières, au-dessus des diplomaties officielles mêmes, les relations internationales des industries de guerre mènent des tractations ininterrompues, qui mettent en jeu, sous la conduite des magnats, l'influence d'anciens hauts fonctionnaires : inspecteurs des Finances, diplomates, généraux et amiraux; et l'influence, aussi, de parlementaires et de membres de certains gouvernements. Elles veulent travailler et réaliser des profits. Le malheur pour l'humanité, c'est que leurs profits et leur travail ne peuvent exister sans donner aux nations des moyens de guerre, baptisés moyens de défense et que, pour vendre beaucoup, les industries de guerre emploient tous les moyens à échauffer l'opinion publique des nations, afin que les nations réclament d'elles-mêmes beaucoup de moyens de défense, autrement dit de moyens de guerre. Il arrive un jour où, dans

l'atmosphère surchauffée, une étincelle, quelquefois voulue, parfois imprévue, enflamme le monde et provoque des milliers ou des millions de morts et de blessés, le deuil de millions de parents, de veuves et d'orphelins, des chagrins et des douleurs sans nombre.

CHAPITRE III

Les Industries chimiques.

A. — *Avant la guerre mondiale.*

Les industries chimiques sont, si possible, encore plus cosmopolites que les industries métallurgiques, et l'on doit observer, cependant, que la guerre prend de plus en plus un caractère chimique, autrefois limité aux explosifs et aujourd'hui étendu aux gaz.

Il n'y a rien de plus significatif que l'histoire d'ALFRED NOBEL, ce roi de la dynamite, devenu pacifiste vers la fin de ses jours et fondateur du prix Nobel de la Paix. M. Richard Lewinsohn la donne en termes excellents dans son ouvrage *A la Conquête de la Richesse.*

Les Nobel sont originaires de Suède. Le père, Emmanuel Nobel, ingénieur, professeur à l'Université de Stockholm, monte, à la demande du Tsar, une usine d'armements. Le roi de la dynamite, Alfred Nobel, naît le 21 octobre 1833. Il travaille chez son père,

puis il part en Amérique, chez le célèbre ingénieur suédois John Ericsson, qui s'occupait de constructions navales.

Alfred Nobel quitte New-York à vingt-et-un ans et retourne en Russie, en 1854. La guerre de Crimée donne à ce moment une grande activité aux affaires du père, qui fabrique surtout des mines et torpilles. Après cette heure de prospérité, la maison Nobel est délaissée par le Tsar, et Emmanuel Nobel, qui se lance dans la construction navale, fait faillite.

Après avoir vainement tenté de monter une nouvelle affaire en Suède, Alfred Nobel vient à Paris pour chercher des fonds, et, grâce à l'appui de Napoléon III, qu'on a déjà vu plus haut s'intéresser à Krupp, il obtient des capitaux des banquiers Péreire. Nobel installe une usine dans son pays, se livre à des recherches, et invente la nitroglycérine, qu'il fait breveter par le Collège royal du Commerce de Suède, le 15 juillet 1864. Mais le 3 septembre 1864, l'usine fait explosion, tuant un grand nombre d'ouvriers. Le gouvernement interdit l'installation d'usines nouvelles. L'opinion, dans un certain nombre de pays, agit avec tant de vigueur que l'importation de l'explosif diabolique est arrêtée. Cependant, les perspectives de gain sont telles que Nobel trouve quand même des associés, et parvient à obtenir l'autorisation de construire une usine en pleine campagne. *Enseignement significatif au sujet des gaz de guerre, que l'o-*

pinion condamne aujourd'hui comme elle condamnait hier la nitroglycérine.

Des Allemands s'intéressent à Nobel, et en 1865 une usine est installée à Krummel, près de Hambourg. Quelques années plus tard, une autre usine est construite en Norvège.

Nobel, qui poursuit ses recherches, invente la dynamite. Et alors commence une série de terribles explosions. D'abord à New-York; puis, en avril 1866, un bateau transportant deux cents barils de dynamite, saute près de la côte : quarante-sept hommes sont tués. Quelques jours plus tard, dans un entrepôt américain, quatorze personnes sont tuées. Catastrophe à Sidney (Australie). En mai 1866, l'usine allemande de Krummel saute. Une véritable panique fait proscrire partout les explosifs Nobel. Nobel, sur l'appel d'un de ses agents, part aux Etats-Unis, et parvient malgré tout à créer une société pour la fabrication de l'explosif liquide, la United States Blasting Oil Cy.

Les explosions ont attiré l'attention universelle sur Nobel, l'efficacité du nouvel explosif se trouvant démontrée de façon péremptoire par l'ampleur des catastrophes. Nobel voyage durant six ans à l'étranger pour mettre en route des usines de dynamite.

Il construit une nouvelle usine à Krummel, sur l'emplacement de l'ancienne, pour le compte de la société Alfred Nobel et Cie, qui devient la Dynamit A. G. Il monte la Fabrique Rhénane d'Opladen et la Fabrique de

Dresde. Il s'introduit en Finlande, en Autriche, en Hongrie, en Suisse, en Italie, en Espagne, au Portugal, un peu avant et après 1870.

Il éprouve quelques difficultés en Angleterre. Après que NOBEL a obtenu autorisation, le Parlement anglais, à la suite de nouvelles explosions, interdit absolument la fabrication et la vente. Le marché anglais se trouve complètement fermé à NOBEL. Après deux années, NOBEL fait lever l'interdiction et crée à Glasgow, en 1871, la British Dynamite Cy.

En France, les portes sont d'abord fermées. Il a pourtant un allié adroit et influent, Paul BARBÉ; mais la fabrication des explosifs est monopole d'Etat, et l'on s'oppose même à l'entrée d'une tonne de dynamite pour des expériences. La dynamite est introduite seulement après la guerre franco-allemande. Toutefois, l'Assemblée Nationale interdit la fabrication en France de tout explosif par des particuliers. Enfin, en 1875, la fabrication devient libre, et sous la direction de BARBÉ, la Société Française Nobel se constitue et se développe.

Un grand nombre de fabriques s'installent en Europe, au Japon, dans l'Afrique du Sud, au Canada et dans l'Amérique du Sud. Le monde entier est recouvert comme d'un filet par les entreprises Nobel.

La vie d'Alfred Nobel est aussi internationale que son commerce : « Je suis citoyen du monde, dit-il; ma patrie est là où je travaille, et je travaille partout. » Il faut songer

que c'est un des plus puissants fabricants de guerre qui s'exprime ainsi.

On a beaucoup parlé de l'existence cosmopolite de Zaharoff. Avant lui, le célèbre Suédois a été un voyageur perpétuel, surtout dans les dix dernières années de sa vie. Il séjourne souvent en Allemagne, mais après 1871 son principal domicile est à Paris. A la suite d'une campagne menée contre lui en France, en 1890, il quitte Paris et s'installe à San Remo, en territoire italien. Il se charge de la plus grande fabrique de canons scandinave, à Bofors, et rentre en Suède. Et il revient mourir à San Remo, le 10 décembre 1896.

Le TRUST DES EXPLOSIFS ébauché par Nobel s'est perfectionné et consolidé.

D'après une brochure éditée par la *Vie Financière : L'Industrie des Explosifs*, un trust fût créé en Allemagne en 1886. Il comprenait :

Nobel Explosives Cy Ltd, à Glasgow;
Dynamit A. G., à Hambourg;
Rheinische Dynamitfabrik, à Opladen;
Deutsche Sprengstoff A. G., à Hambourg;
Dresdner Dynamitfabrik, à Dresde.

Le trust engloba ensuite :

South Wales Explosives Cy Ltd, à Londres;
Alliance Explosives Cy Ltd, à Londres;
Sociedad Nacional Mexicana de la Dynamite Nobel, à Mexico;
Sociedad Nacional Brazileira de la Dynamite Nobel, à Rio-de-Janeiro;
Australian Explosives and Chemical Cy.

En outre, les sociétés allemandes suivantes s'y affilièrent :

Sprengstoff Ges. Hoppecke, à Hambourg;

Westfalische-Anhaltische Sprengstoff A. G., à Berlin;

Castroper Sicherheitsprengstoff A. G.

Il est bon de préciser la composition de quelques conseils d'administration à la veille de la guerre, en 1914 :

Dresdner Dynamitfabrik, à Dresde : MM. Fr. Mackowsky ; P. Millington Hermann ; Ad. Philipp, à Vienne; C.-E. Bichel, et J. Shand, à Glasgow; M. G. Aufschlager, directeur.

Deutsche Sprengstoff A. G., à Hambourg; MM. M. Schinkel; Graf Wolff-Baudissin; L. Hanau ; Th.-F. Walker, à Birmingham ; Ed. Kraftmeier, à Londres; E. Westphal; M. G. Aufschlager, directeur.

Dynamit A. G., à Hambourg : MM. M. Schinkel ; sir R. Anstruther ; W. Benkenberg, R. Muser; Rud. von Schröder; L. Hagen; E. Westphal; F. Funcke; Paul Millington Hermann; M. G. Aufschlager, directeur.

(*Handbuch. d. deutsch. A. G.*, 1915.)

Il est aisé de voir que non seulement les affaires sont liées par le trust, mais qu'elles s'interpénètrent de façon intime.

M. R. Lewinsohn confirme le fait en écrivant que Nobel parvint à réunir la plupart de ses sociétés en deux groupes, dont l'un liait les affaires anglaises et allemandes par la Nobel Dynamite Trust Cy, ainsi qu'on vient

de le voir, et l'autre liait les affaires de France, de Suède, d'Italie, d'Espagne et de l'Amérique du Sud, par la Société Française de Dynamite.

Il a ainsi créé l'un des premiers trusts internationaux modernes. D'ailleurs, tant qu'il a vécu, chacune de ses affaires fut toujours dépendante de sa volonté personnelle, car de lui partaient les perfectionnements et les inventions nouvelles.

La SOCIETE CENTRALE DE DYNAMITE, appelée vulgairement Dynamite Centrale, a été constituée le 1er juillet 1887, à Paris. Le capital était en 1914 de 14 millions. Le Conseil d'administration comprenait :

M. Lucien Bordet, président; ancien inspecteur des Finances; président de la Compagnie Algérienne, groupe Mirabaud;

M. Charles Bardy, vice-président; directeur honoraire au Ministère des Finances;

M. Lucien Arnaud, à Marseille;

M. Jules Chaubet;

M. Henri Couriot, professeur à l'Ecole Centrale; membre du Comité des Houillères;

M. Augustin Falcouz, vice-président de la Compagnie d'Electrochimie de Bozel;

M. Pierre Le Play, Mme née Pereire;

M. Jacques Level;

Directeur, M. Paul Clemenceau, frère de M. Georges Clemenceau; Mme née Szeps; ancien ingénieur du Creusot et de la Vickers Ltd, membre de la Chambre Syndicale des

Fabricants et Constructeurs de Matériel de guerre.

(*Annuaire Chaix,* complété par diverses sources.)

Plusieurs des administrateurs ci-dessus sont décédés; mais on verra qu'on retrouve la plupart des autres encore à l'heure actuelle dans la même situation.

Il est remarquable que M. Lucien BORDET, qui était également administrateur des Anciens Etablissements Cail, se trouvait à ce titre associé à la politique d'introduction des THYSSEN en Normandie par le Comptoir National d'Escompte de Paris. Et, par M. Augustin FALCOUZ, on rejoint les carburiers, dont il va être question. Enfin, M. Jacques LEVEL était déjà mêlé aux affaires du Crédit Commercial de France, qui s'appelait encore Banque Suisse et Française.

A titre d'exemple, et pour contrôler les indications de M. R. LEWINSOHN, on peut donner la composition en 1914 du Conseil d'administration de la DYNAMITE NOBEL, société italienne, siège social à Gênes, siège administratif à Paris, au siège de la Dynamite Centrale :

M. Pio PERRONNE, chef de l'Ansaldo, l'une des grandes affaires métallurgiques italiennes;

M. Augustin FALCOUZ, administrateur de la Dynamite Centrale;

M. Paul CLEMENCEAU, directeur de la Dynamite Centrale, membre de la Chambre Syn-

dicale des Fabricants et Constructeurs de Matériel de Guerre (France);

M. Charles BARDY, vice-président de la Dynamite Centrale;

M. Jacques LEVEL, administrateur de la Dynamite Centrale. (*Annuaire Desfossés.*)

Les relations entre les deux trusts internationaux, le trust germano-anglais et le trust français, ne font aucun doute, comme on peut en juger par la composition du Conseil d'administration de la BRITISH SOUTH AFRICAN EXPLOSIVES Cy, société anglaise :

M. G. AUFSCHLAGER, administrateur de la Sprengstoff A. G. Kosmos, à Hambourg, de la Kölner Dynamit Fabrik, à Köln; et aussi de la Deutsche Waffen und Munitionsfabriken A. G., à Berlin;

M. D. AWDRY;

M. D. FOX;

M. E. KRAFTMEIER, à Londres; administrateur de la Vereingte Köln-Rottweiler Pulverfabriken A. G., à Berlin;

M. P. MUELLER;

M. T. G. TULLOCH;

M. T. F. WALKER, à Birmingham; administrateur de la Deutsche Sprengstoff A. G., à Hambourg;

Sir R. W. ANSTRUTHER, administrateur de la Dynamit A. G., à Hambourg;

M. Augustin FALCOUZ, administrateur de la Société Centrale de Dynamite, vice-président de la Compagnie d'Electrochimie de Bozel;

M. T. Cochrane;

M. Pierre Le Play, administrateur de la Société Centrale de Dynamite;

M. W. Hosken;

M. F. Richter, administrateur de la Sprengstoff A. G. Carbonit, à Hambourg et de la Sprengstoff A. G. Kosmos, à Hambourg;

M. F. J. Shand, à Glasgow; administrateur de la Dresdner Dynamit Fabrik, à Dresde.

Le service financier en France était au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS. (*Annuaire Desfossés* et *Vie Financière,* brochure cit.)

Le groupe Dynamite Centrale, anciennement Nobel, ne comprenait pas toute l'industrie des explosifs, même en France. On trouvait à côté le GROUPE BARBIER. On aurait tort de croire que les deux groupes s'ignoraient, car MM. Nobel et Barbier ont apporté tous deux à la Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite, vulgairement Dynamite Générale.

La Société Anonyme d'Explosifs et de Produits chimiques, ou Dynamite Barbier, a été constituée en 1893. Elle avait avant-guerre des intérêts dans diverses affaires à l'étranger, et l'on retrouvait ses administrateurs notamment dans :

Société Franco-Russe de Produits chimiques et d'Explosifs;

Union Espagnole d'Explosifs, société espagnole.

Les deux affaires ci-dessus suffisent à établir le caractère international du groupe Barbier, ainsi que ses liens avec le groupe anciennement Nobel.

Le Conseil d'administration de la Société Franco-Russe de Produits chimiques et d'Explosifs comprenait en 1914 :

M. Eugène-Jean BARBIER, président, président de la Dynamite Barbier;

M. Lucien BARBIER, administrateur de la Dynamite Barbier;

M. Hippolyte-Eugène BOYER, ingénieur, administrateur-délégué de la Société Nouvelle des Etablissements Decauville aîné; administrateur de l'Orenstein und Koppel, Arthur Koppel A. G., à Berlin (*Handbuch der Deutschen A. G.*);

M. Charles LUGAGNE, administrateur de la Dynamite Barbier;

M. André MARQUEZ;

M. Marius COTTAVOZ;

M. SCHUHMANN;

M. P. NEKLIOUDOFF;

M. Frédéric MANAUT, président du Conseil général des Pyrénées-Orientales.

Le Conseil d'administration de l'UNION ESPAGNOLE D'EXPLOSIFS comprenait en 1914 :

M. Albert THIÉBAUT;

M. J. de GANDARIAS;

M. P. CHALBAUD;

M. Salomon HALFON, Mme née PEREIRE. (On

se rappelle que Nobel fut financé par les banquiers Pereire);

M. G. Aufschlager, administrateur de la British South African Explosives Cy; de la Sprengstoff A. G. Kosmos, à Hambourg; de la Kölner Dynamit Fabrik, à Köln ; et de la Deutsche Waffen und Munitionsfabriken A. G., à Berlin;

M. J. Tartière;

M. L. de Vereterra;

M. A. Bibal;

M. Hilgers;

M. Herrero;

M. J. de Ibarra;

M. H. Olivarès;

M. I. Sela;

M. Laurent du Buit;

M. B. Chavarri;

M. le marquis de Villamejor, administrateur de la Société Minière et Métallurgique de Penarroya;

M. E.-J. Barbier, président de la Dynamite Barbier.

(*Annuaire Desfossés.*)

Le groupe Barbier, international, se relie donc par ses administrateurs non seulement au groupe anciennement Nobel, également international, mais aussi à la métallurgie allemande par M. H.-E. Boyer, et au trust international du nickel, alors contrôlé par la Metallgesellschaft. *L'internationale des armements apparaît à la lumière des faits comme aussi unifiée que cosmopolite.*

Le procès des CARBURIERS a attiré l'attention sur les relations internationales d'une industrie de guerre moins connue que les explosifs, bien qu'elle s'y rattache.

Le carbure de calcium est essentiellement un produit de l'industrie hydroélectrique. Ses applications sont nombreuses et importantes, et il sert en particulier à la fabrication de la cyanamide, qui entre dans la confection des explosifs modernes.

Dès 1901, les carburiers français formèrent un trust, renouvelé en 1908 et prolongé jusqu'au 26 février 1914, puis renouvelé encore. Il groupait la presque totalité des fabricants.

Le trust fonda un comptoir de vente, la SOCIETE COMMERCIALE DE CARBURE ET DE PRODUITS CHIMIQUES.

Les *Annales de la Soudure Autogène* ont publié (Nos 7 et 8) une étude sur l'organisation des carburiers.

La Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques groupait un certain nombre de fabricants qui élisaient un Comité des Fabricants français. Ce comité comprenait deux personnalités suisses : M. Ami GANDILLON, de Genève, administrateur de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, à Paris; et M. le baron Hugo von GLENCK, de Bâle; tous deux représentant le groupe de la Lonza, composé de banquiers suisses et de banquiers allemands, ayant participé à la formation du capital de la Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques, de la Société Ni-

çoise d'Electrochimie et de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel. Ils étaient également membres du Syndicat International de Nuremberg, connu sous le nom de Consortium de Nuremberg, groupant la grande majorité des fabricants étrangers. Une entente existait entre le Comptoir de Vente français, contrôlé et administré par la Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques, et le Consortium de Nuremberg.

La Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques avait groupé autour d'elle les usines qui fabriquaient le ferro-silicium et le ferro-chrome, et qui, d'ailleurs, fabriquaient le carbure de calcium.

Le SYNDICAT DU FERRO-SILICIUM était composé, au 30 avril 1914, de :

Sociétés françaises :

Société Electrochimique du Giffre;

Société des Hauts-Fourneaux et Forges d'Allevard;

La Volta;

Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel;

Carbures Métalliques;

Anciens Etablissements Keller et Leleux;

Electrométallurgique des procédés Paul Girod;

Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie;

Société Electrométallurgique de Froges;

Usines de Rioupéroux;

Sociétés étrangères :
Gothardwerke A. G. Bodio;
Gillspangs Elektrokemisa A. B.;
Ferriere di Voltri;
Usines Electrochimiques de Hafslund, Genève;
Kellner Partintgon Paper Pulp;
Almindelig Elektrometallurgisk Aktiselskad;
Bosnische Elektricitaëts Stal Kortfors;
Usines Electriques de la Lonza;
Societa Italiana di Elettrochimica;
Le SYNDICAT DU FERRO-CHROME comprenait :
Sociétés françaises :
Hauts-Fourneaux et Forges d'Allevard;
Veuve Bertollus;
Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie;
Société Electrométallurgique de Froges;
Société Electrométallurgique du Giffre;
Société Electrométallurgique des procédés Paul Girod;
Anciens Etablissements Keller et Leleux;
Société Electrométallurgique de Montricher;
Société Electrométallurgique de Saint-Béron;
Sociétés étrangères :
Gothardwerke A. G. Bodio;
Akt. Heroults Elektriska Stal Kortfors;
Elektriska Kraft Kopperaaen Ges. für Elektrometall. Nuremberg;

M. Staechelin, Bâle;

Le COMPTOIR DE VENTE DU CARBURE, français, comprenait :

Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel;

Société Electrochimique du Giffre;

Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie;

Carbures Métalliques;

Société Française d'Entreprises et d'Exploitations Electriques;

Société d'Electrochimie;

Anciens Etablissement Keller et Leleux;

Société Electrométallurgique de Montricher;

Société Hydroélectrique des Pyrénées, le Castelet;

Veuve Bertollus;

Société d'Electricité du Chablais.

On peut juger de la presque identité des trois organisations du côté français :

Le COMITE DES FABRICANTS FRANÇAIS comprenait en 1914 :

M. Ernest SAUTTER, à Genève, président; administrateur de la Société d'Electrochimie, à Paris;

M. Jules BARUT, à Annecy, administrateur-délégué de la Société Electrochimique du Giffre; membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques;

M. Auguste BOISSONNAS, à Genève; administrateur de la Lonza; les BOISSONNAS sont une famille puissante, alliée aux MIRABAUD, les

banquiers français d'origine suisse. M. Jean-Baptiste BOISSONNAS, ministre plénipotentiaire français, était marié à une MIRABAUD. En 1914, M. Jacques MIRABAUD était administrateur de la Banque de l'Union Parisienne.

M. Henry GALL, ingénieur civil, à Paris; président de la Société des Carbures Métalliques; secrétaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, groupe de l'Electrométallurgie et de l'Electrochimie;

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, à Paris; président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel; membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques;

M. KELLER, à Grenoble; administrateur-délégué des Etablissements Keller et Leleux; membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques;

M. Louis de SEYNES, ancien député royaliste; administrateur de la Société d'Electrochimie; membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques;

M. DELBRUCK.

En outre, assistaient aux réunions, comme représentant le Consortium de Nuremberg, M. le comte André de RIVA-BERNI, Italien; et M. Ami GANDILLON, Suisse.

Il importe de donner également la composition en 1914 de la CHAMBRE SYNDICALE DES FORCES HYDRAULIQUES, DE L'ELEC-METALLURGIE, DE L'ELECTROCHIMIE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT désignée d'ordinaire sous le nom de

Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, et dont le siège était 7, rue de Madrid, à Paris, adresse du Comité des Forges.

M. PÉCHINEY, président honoraire; administrateur-conseil de la Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue;

M. Gabriel CORDIER, président; ingénieur; administrateur-délégué de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen;

M. MICHOUD, vice-président ; Groupe du Transport et de la Distribution de l'Energie; vice-président de la Société Générale de Force et Lumière;

M. Emile VIELHOMME, vice-président; Groupe de l'Electrométallurgie et de l'Electrochimie; président de la Société Electrométallurgique française;

M. AUBRY, vice-président, Groupe des Applications diverses;

M. LÉPINE, secrétaire, Groupe du Transport et de la Distribution de l'Energie; administrateur-délégué de la Société Hydroélectrique de Fure et Morge et Vizille;

M. Henry GALL, secrétaire, Groupe de l'Electrométallurgie et de l'Electrochimie; président de la Société des Carbures Métalliques;

M. ADER, secrétaire, Groupe des Applications diverses;

M. CHARPENAY, trésorier, administrateur-délégué de la Société des Forces Motrices du Haut-Grésivaudan;

M. BACHELIER, administrateur-délégué de

la Compagnie générale de Distribution d'Energie Electrique;

M. BADIN, directeur général de la Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue;

M. Jules BARUT, administrateur-délégué de la Société Electrochimique du Giffre;

M. BAUDON de MONY, administrateur-délégué de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique;

M. Daniel BETHMONT, administrateur-directeur de la Société d'Electrométallurgie de Dives;

M. BOUCHAYER, administrateur de la Société Générale des Forces Motrices et Usines de l'Arve;

M. Anselme BOUCHER, à Prilly, canton de Vaud, Suisse, administrateur-délégué de la Société d'Electrochimie;

M. H. CAHEN, administrateur-délégué de la Société Sud-Electrique;

M. Georges COUTAGNE, administrateur-directeur de la Société d'Industrie électrochimique « La Volta »;

M. DUPUIS, président de la Société des Hauts-Fourneaux et Forges d'Allevard;

M. ESTRADE, administrateur-délégué de la Société Méridionale de Transport et de Force;

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel;

M. Paul GIROD, directeur général de la So-

ciété anonyme Electrométallurgique, procédés Paul Girod;

M. Keller, administrateur-délégué de la Société des Etablissements Keller-Leleux;

M. Lacroix, administrateur-directeur de la Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie;

M. Louis Loucheur, administrateur-délégué de l'Energie Electrique du Centre, de l'Energie Electrique du Nord de la France, et de la Compagnie Electrique de la Loire;

M. Médebielle, ingénieur des Arts et Manufacture;

M. Périnel, fabricant de ciments et produits réfractaires;

M. Piaton, administrateur-délégué de la Société d'Energie Electrique de Grenoble et Voiron;

M. Paul Séjournet, administrateur-délégué de la Société Electrométallurgique Française;

M. Louis de Seynes, administrateur de la Société des Produits Azotés, et de la Société d'Electrochimie;

M. de Sinçay, président de la Société des Forces Hydrauliques du Rhône.

Secrétaire général : M. Robert Pinot, *secrétaire général du Comité des Forges de France, et des Chambres Syndicales de la Construction Navale, du Matériel de Guerre, et des Mines de fer de France; secrétaire de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières.*

Les indications ci-dessus sont prises textuellement, sauf quelques compléments de peu d'importance, dans l'*Annuaire du Comité des Forges*.

On constate l'indéniable union entre le Comité des Forges, la Chambre Syndicale du Matériel de Guerre, et la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, de l'Electrométallurgie, de l'Electrochimie et des Industries qui s'y rattachent ; lesquels ont même adresse et même secrétaire général;

L'Electrochimie, l'Electrométallurgie et les industries qui s'y rattachent, c'est-à-dire la fabrication des carbures, comptait au sein de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques le président honoraire, deux vice-présidents sur trois, deux secrétaires sur trois, treize membres sur vingt-et-un.

Le procès des carburiers a donné lieu à des rapports d'experts commis par M. le juge COUTANT, et qui ont été en partie publiées avec les références aux pièces et même des extraits des pièces sous scellés.

Les Austro-Allemands, en l'espèce la puissante société Siemens Schuckert Werke, de Nuremberg, alliée à un groupe viennois, étaient les maîtres des syndicats internationaux.

Leur groupe comprenait l'Electro-Bosna et la Hafslund.

Ils contrôlaient en Suisse la Lonza, qui servait d'intermédiaire pour nombre de combinaisons; présidée par M. le Dr WACKER, Alle-

mand, et dont l'administrateur le plus influent était M. le Dr Hugo KOLLER.

Le groupe germano-suisse a pris après 1908, le contrôle absolu de la Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques, qui était le comptoir de vente du trust français.

Les principaux personnages de l'affaire sont : M. Henry GALL, Français, ingénieur civil, président de la Société des Carbures Métalliques, administrateur-délégué de la Société d'Electrochimie, secrétaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, Groupe de l'Electrométallurgie et de l'Electrochimie; président de l'Association des Ingénieurs civils.

M. le comte André de RIVA-BERNI, Italien, marié à une Allemande, élevé en France, né de mère Russe.

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, Français, président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, administrateur de la Hafslund (Allemagne), de la Lonza (Suisse), et de la Société des Produits Azotés.

La COMPAGNIE GENERALE D'ELECTROCHIMIE DE BOZEL avait pour principal actionnaire M. le Dr WACKER, Allemand, administrateur de Siemens-Schuckert-Werke, président de la Lonza (Suisse). La Lonza possédait en mai 1914 la majorité absolue : 16.311 actions sur 30.000. Bozel avait comme Conseil d'administration en 1914 :

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, président;

M. Augustin Falcouz, administrateur de la Dynamite Centrale;

M. Alexandre Durandy, député des Alpes-Maritimes, à Nice;

M. Ami Gandillon, Suisse, à Genève;

M. Maurice Langlois, à Paris;

M. Maurice Quatrelles-L'Epine, à Paris;

M. Albert Vogt, Suisse, à Berne.

Le service financier avait lieu à la BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, devenue Crédit Commercial de France. (*Annuaire Chaix.*)

La SOCIETE D'ELECTROCHIMIE avait comme Conseil d'administration en 1914 :

M. le comte Amaury de Montlaur, président;

M. Maurice Chéronnet, vice-président;

M. Antelme Boucher, administrateur-délégué; à Prilly, canton de Vaud (Suisse);

M. Henry Gall, administrateur-délégué;

M. Eugène Engel, à Paris (Mme Alfred Engel, à Paris, était née Koechlin; on verra que deux Koechlin, Albert à Bâle, et Maurice à Neuilly-sur-Seine, étaient administrateurs de la Banque Suisse et Française);

M. Georges Charbonneaux, à Reims;

M. Stéphen d'Estresse de Lanzac de Laborie;

M. Ernest Sautter, à Genève, Suisse;

M. Louis de Seynes, administrateur de la Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais. (*Annuaire Chaix*).

La Lonza avait comme Conseil d'administration :

M. le Dr WACKER, président, Allemand, administrateur de Siemens-Schuckert-Werke;

M. Charles SCHLUMBERGER-VISCHER, vice-président, Suisse; administrateur du Schweizerischer Bankverein, à Bâle (intéressé dans la Banque Suisse et Française, devenue Crédit Commercial de France, et représenté au Conseil d'administration);

M. Albert BOISSONNAS, Suisse;

M. Ami GANDILLON, Suisse;

M. A. RITTER von MAFFEI, Allemand; administrateur de Siemens-Schuckert-Werke;

M. H. von ROTHEN, Suisse;

M. le Dr. SIMONIUS-BLUMER, Suisse;

M. Albert VOGT, Suisse;

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, Français, président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, France;

M. le Dr. Hugo KOLLER, Autrichien;

On observera que plusieurs des sociétés d'électrométallurgie, d'électrochimie et de carbure, notamment la Compagnie d'Electrométallurgie de Bozel, contrôlée par la Lonza, avaient leur service financier à la BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, *devenue Crédit Commercial de France*. Quand M. Gérard GIRAUD-JORDAN songe à constituer, en prévision de la guerre, une réserve d'or, c'est à la Banque Suisse et Française.

La Banque Suisse et Française était connue pour servir d'intermédiaire entre la France et la Suisse, et l'on peut dire entre la France

et la Suisse allemande. Elle a joué à l'égard des industries chimiques un rôle analogue à celui de la Banque de l'Union Parisienne vis-à-vis de la métallurgie. Au surplus, la Banque de l'Union Parisienne est intéressée largement au Crédit Commercial de France, anciennement Banque Suisse et Française (*Information*, 18 mars 1923). On constate une fois de plus l'UNITE DES AFFAIRES DE GUERRE.

La Banque Suisse et Française, constituée le 18 juin 1894, était au capital de 40 millions en 1914. Elle avait repris la suite de la succursale à Paris de la Banque Fédérale Suisse. Les fondateurs furent, du coté suisse, la Basler Handelsbank, à Bâle, ou Banque Commerciale de Bâle; et le Schweizerischer Bankverein, à Bâle, ou Société de Banque Suisse.

Les représentants des deux Banques, si l'on en croit M. le Dr E. KAUFMANN, *Die Frankreich Bankwesen*, formaient la majorité du Conseil d'administration de la Banque Suisse et Française, qui avait pour but principal de faire profiter le marché financier suisse des capitaux français.

La BASLER HANDELSBANK, avant-guerre, était très liée avec le groupe Siemens Schuckert, que représentait directement en Suisse la Schweizerische Ges. für Elektrische Industrie, à Bâle, ou Société Suisse pour l'industrie Electrique, ou encore Indelec. La Basler Handelsbank représentait directement la Siemens Elektrische Betrieb A. G., de Berlin.

En 1914, le Conseil d'administration de la Basler Handelsbank comprenait :

M. le Dr. R. GEIGY-MERIAN, président;

M. le Dr F. VISCHER-BACHOFEN, vice-président;

M. R.-A. KOECHLIN-HOFFMANN, administrateur-délégué;

M. Alf. BURCKHARDT-von der MUHL;

M. F. HOFFMANN-LA-ROCHE;

M. Rob. LA-ROCHE-RYHINER;

M. Henry OSWALD;

M. Rod. PREISWERK-RINGWALD;

M. Ernst SARASIN von der MUHL;

M. le Dr. Alfred WIELAND-ZAHN;

M. U. ZELLWEGER-MOUSSON;

M. G. BERTHOUD, directeur;

M. E. FREY, directeur;

M. A. MOREL-VISCHER, directeur, administrateur de la Banque Suisse et Française;

M. H. ZIMMERMANN, directeur. (*Vade-Mecum Bourses de Bâle...*)

Le SCHWEIZERISCHE BANKVEREIN était très lié, avant-guerre, avec le groupe Metallgesellschaft, que représentait directement en Suisse la Schweizerische Ges. für Metallwerte, à Bâle, ou Société Suisse pour Valeurs de Métaux.

En 1914, le Conseil d'administration du Schweizerischer Bankverein comprenait :

M. Alphonse SIMONIUS-BLUMER, président ; administrateur de la Lonza;

M. F. ZAHN-GEIGY, vice-président;

M. A.-A.-H. Boisserain, administrateur-délégué, à Lage Vuursche (Hollande);
M. le Dr Brettauer, à Vienne;
M. R.-N. Bruderlin;
M. F. Frey-Bourquin;
M. F. Charrière de Sévery;
M. Léopold Dubois, administrateur-délégué; administrateur de la Banque Suisse et Française;
M. C. Glinz;
M. L. Graf;
M. Emil Isler;
M. Wilhelm Kopetzky, de la banque Kopetzky und Co., à Berlin;
M. H. La Roche-Burckhardt;
M. Eugen Ritter;
M. Léon Rueff, à Londres;
M. Charles Schlumberger-Vischer ; vice-président de la Lonza;
M. E. Sebes-Baumann;
M. Albert von Speyr-Boelger;
M. Alfred von Speyr-Merian;
M. le Dr R. Temme;
M. le Dr E. Tissot;
M. Otto Ulrich, directeur de la Disconto Gesellschaft, à Francfort;
M. Rud. Vest-Gysin;
M. Hans Winterfeldt, à Berlin, de la banque Speyr (Speyer) and Co, New-York. (*Handbuch d. Deutschen A. G.*)

Enfin, en 1914, le Conseil d'administration de la BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, devenue CREDIT COMMERCIAL DE FRAN-

CE, et filiale de la Basler Handelsbank et du Schweizerischer Bankverein, comprenait :

M. Adolphe SALLES, président; ingénieur civil des Mines; gendre de M. EIFFEL;

M. Benjamin ROSSIER, administrateur-délégué; Suisse, né à Vevey en 1865;

M. H. CAULLIEZ, à Tourcoing;

M. le baron Jean DAVILLIER; associé de la banque Davillier et Cie, à Paris;

M. Auguste DUPLAN, Suisse; ancien conseiller de la Légation Suisse;

M. Léopold DUBOIS, Suisse; administrateur-délégué du Schweizerischer Bankverein;

M. Maurice GORGEU;

M. Rodolphe-Albert KOECHLIN-HOFFMANN, Suisse; administrateur-délégué de la Basler Handelsbank; directeur de la Siemens Elektrische Betrieb A. G., à Berlin;

M. Maurice KOECHLIN, Suisse;

M. Jacques-Hippolyte LESCA;

M. Auguste MOREL-VISCHER, Suisse ; directeur de la Basler Handelsbank;

M. Albert MOTTE, à Roubaix;

M. E.-L. ROUSSY, à Neuilly-sur-Seine;

M. Léon RUEFF, à Londres; administrateur du Schweizerischer Bankverein;

Direction :

MM. Henri GUNTHERT, Suisse; G. LACHENMEYER; Alfred SAVEY; Henri WESSEL, Suisse; F. de THIBAULT, sous-directeur; J. PHILIBERT, sous-directeur; Albert ROSSIER, sous-directeur, Suisse. (*Annuaire Chaix*, et divers.)

On n'a aucune peine à établir ainsi le *circuit Siemens - Schuckert - Metallgesellschaft-Indelec-Basler-Handelsbank - Schweizerischer Bankverein-Electro Bosna - Hafslund - Lonza-Banque Suisse et Française, devenue Crédit Commercial de France-Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques.*

On s'aperçoit aisément de l'étendue des ramifications, qui relient les carburiers, le trust des explosifs, le Comité des Forges, les principales banques cosmopolites d'avant-guerre : Comptoir National d'Escompte, Banque de l'Union Parisienne, Banque Suisse et Française.

Aussi, les documents du procès des carburiers sont-ils d'une importance capitale.

La Société Commerciale de Carbure et de Produits chimiques, comptoir de vente du trust, avait passé un *contrat avec Krupp.* Par ce marché, la Société Commerciale s'engageait à vendre à KRUPP tout le ferro-silicium à haute teneur dont il aurait besoin, et KRUPP s'engageait à n'en acheter nulle part ailleurs. La Société s'engageait à vendre toujours le ferro-silicium meilleur marché à KRUPP qu'à tout le reste de la clientèle.

Dans deux lettres écrites par M. le comte de RIVA-BERNI à M. le Dr Hugo KOLLER et à M. ROSEMBAUM, les 14 et 15 février 1912 et dont la copie ou la traduction ont été trouvées chez M. GIRAUD-JORDAN, il est expliqué que la demande d'un dépôt par KRUPP est motivée par le fait que d'ici deux ans une guerre euro-

péenne éclaterait, et que, dans la mobilisation générale, KRUPP aurait de grandes difficultés à s'approvisionner; il déclare, en conséquence, désirer avoir toujours 1.000 tonnes sous la main.

M. GIRAUD-JORDAN écrit le 1er février 1912 à M. ROSEMBAUM : « Pour ce qui concerne le stock de 1.000 tonnes en qualité 75 % demandé par KRUPP en vue de l'éventualité d'une guerre possible, il faudrait que le paiement de ce stock soit représenté par traites à trois mois acceptées par KRUPP. »

Il résulte des procès-verbaux des séances du Comité de Vente et de l'assemblée pleinière du Syndicat du Ferro-silicium que le contrat KRUPP, ainsi que les pourparlers qui l'ont précédé, ont été portés à la connaissance des membres de ces réunions.

Le 13 décembre 1913, un marché analogue à celui dont on vient de parler est passé entre la Société Commerciale et KRUPP pour la livraison de ferro-chrome.

M. Gérard GIRAUD-JORDAN, président du Syndicat International du Ferro-silicium, a vendu comme président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel à l'Aéronautique française en 1912 et 1914 du ferro-silicium à des prix dépassant les prix faits à KRUPP, savoir :

en 1912, de 38 fr. 75 la tonne;

en 1914, de 28 fr. 75 la tonne;

et il recommande à M. le comte de RIVA-BERNI le 5 novembre 1914 de ne pas faire connaître

à M. Paul GIROD les conditions auxquelles ils vendent le silicium à l'Aéronautique française et à l'Amirauté britannique.

Quarante jours avant la déclaration de guerre, M. Gérard GIRAUD-JORDAN acceptait, sur la proposition de M. le comte de RIVA-BERNI, de procurer à prix réduit 400 tonnes de silicium 95 % à l'Aéronautique allemande. Cette combinaison avait pour corollaire l'interdiction de livrer la marchandise dont s'agit au gouvernement russe.

La clause 10 du contrat KRUPP considérait comme cas de force majeure dispensant des livraisons « une guerre dans laquelle au moins trois des grandes puissances européennes seront intéressées ». Ainsi, une guerre entre l'Allemagne et la France ne constituait pas un cas de force majeure et le syndicat était tenu de livrer, sous peine de dommages-intérêts à établir par le tribunal d'Essen compétent. Les usiniers français n'auraient pas fourni leur contingent, mais le délégué de la Société Commerciale aurait dû se rendre en pays neutre et aviser à donner satisfaction à KRUPP.

C'est bien une des affaires les plus capables de dérouter l'esprit, que la constitution et le fonctionnement de trusts de fabrications de guerre. La défense nationale, semble-t-il, devrait être avant tout nationale. N'est-ce pas le célèbre NOBEL lui-même qui disait : « *S'il est une industrie dont l'approvisionnement doit être indépendant de l'étranger, c'est celle devant assurer la défense nationale.* »? Or, on

constate que l'industrie ne se contente pas de s'approvisionner à l'étranger de temps à autre, mais qu'elle s'organise comme s'il n'y avait ni frontières, ni étranger, ni défense nationale, s'associant avec des firmes d'autres pays, leur communiquant ses secrets, et s'entendant avec elles pour mettre les budgets des Etats en coupe réglée !

Quelque modération dont on s'efforce de faire preuve, il est difficile de croire ou à la sincérité ou à l'intelligence de chefs d'entreprises qui affichent volontiers un « patriotisme vigilant » et qui se donnent toute l'apparence d'exploiter le patriotisme comme une enseigne.

B. — *Pendant la guerre mondiale.*

L'affaire des carburiers a révélé un cas précis de relations des industries de guerre entre pays belligérants, qui éclaire les méthodes préférées employées en pareil cas.

Il se fonde, le plus souvent en temps de paix, mais aussi en temps de guerre, des sociétés de pays neutres : Hollande, Suisse, Pays scandinaves; qui servent d'intermédiaires. De toute évidence, les financiers d'un pays belligérant quelconque n'ont pas la naïveté ou l'imprudence de vendre ou d'acheter directement aux financiers d'un pays ennemi : ce serait d'ordinaire difficile ou même impossible, et

rien ne démontre mieux le caractère anormal des relations internationales des industries de guerre, puisqu'on doit les cacher et se servir de subterfuges pour les réaliser pendant le conflit. Les financiers vendent ou achètent à des firmes neutres, et ils font semblant de ne pas savoir où va ni d'où vient ce qui passe par les mains des neutres, quand ils n'affectent pas de croire que tout doit rester dans le pays neutre.

Les pièces du procès des CARBURIERS établissent que le trust, dont on a vu les ramifications en France, en Suisse et en Allemagne, a continué à vendre en Allemagne comme en bien d'autres pays belligérants avec une aimable impartialité.

Lettre du 28 août 1914, de M. le comte de Riva-Berni, Italien, ou de M. Weiss son employé, à l'usine de Sarpsberg, Norvège, disant aux directeurs qu'ils pouvaient livrer le ferro-silicium aux prix fixés dans la lettre, qu'ils encaisseraient le montant des ventes dont ils seraient comptables vis-à-vis du Syndicat et qu'ils devraient tenir la Société Commerciale au courant de tout ce qu'ils feraient. « Bien entendu, spécifiait la lettre, les ventes que vous ferez ainsi sont pour le compte du Syndicat, mais devront être faites à vos risques et périls, c'est-à-dire que, comme nous ne pouvons plus correspondre avec une partie des clients, c'est à vous de faire accepter tous les risques de transports aux clients ».

Lettre du 3 septembre 1914, de M. le comte

de Riva-Berni à une autre usine scandinave, Gullspangs Elektrokemisa AK : « Vous savez que l'une de ces usines, l'usine Bodio, autrement dit Gothardwerke, n'est en somme qu'une dépendance de MM. Weil et Reinhardt, agents allemands. Ceux-ci, bien entendu, se considèrent par le fait de la guerre avec la France, comme complètement dégagés, et il est probable que c'est l'usine de Bodio qui offre à des prix inférieurs en Allemagne. Dans ces conditions, nous vous autorisons à descendre au-dessous du prix indiqué et à tâcher de faire des affaires au mieux que vous pourrez. »

Lettre du 4 septembre 1914, de M. le comte de Riva-Berni à AK. Héroults Elektriska Stal: « Nous ne voulons pas toutefois manquer de vous signaler que l'une des usines appartenant au Syndicat, l'usine Bodio, autrement dit Gothard-Werke, a une attitude extrêmement douteuse (*sic*). Vous savez que cette usine appartient pour ainsi dire à MM. Weil et Reinhardt, et est par conséquent une usine purement allemande. Il est certain qu'elle va livrer tout ce qu'elle pourra en Allemagne, à n'importe quel prix. Si vous vous trouvez en présence de concurrence en Allemagne, vous pourrez baisser les prix que nous vous donnons, car ni l'Angleterre ni la Russie n'achèteront de marchandises allemandes; donc une concurrence ne peut être qu'en Allemagne. Pour tous les autres pays vous pouvez accorder ces prix-là. »

Lettre circulaire aux quatre usines scandinaves, de Bordeaux, à la date du 17 septembre 1914 :

« Messieurs, par une lettre précédente, j'ai eu l'honneur de vous indiquer que, pendant la durée des hostilités, vous pourriez faire des affaires directement, afin d'éviter la fermeture de vos usines, et coter aux prix que je vous ai indiqués. Dans mon esprit, il restait à votre disposition la clientèle allemande et la clientèle russe. Mais d'un autre côté, vous devez comprendre que les usines françaises ont aussi besoin d'avoir un champ d'action pour elles et ce champ d'action tout naturel est l'Angleterre. »

Lettre du 3 octobre 1914 à la Société Electrométallurgique, procédés Paul GIROD, Suisse: « Quant au Syndicat International, veuillez informer de notre part M. GIROD que les usines suisses sont considérées, pour le moment, comme inexistantes, et les contrats avec elles suspendus. La Norvège et la Suède continuent à vendre en un petit syndicat scandinave en Russie et probablement en Allemagne. Ces amis, dont l'attitude a été très loyale, se considèrent toujours comme liés à nous et vendent pour notre compte, quitte à régler après la guerre. Nous avons été obligés de leur laisser la Russie, parce qu'il faut que ces usines vivent, et que sans cela elles auraient vendu à tout prix en Angleterre, pays qui est notre débouché naturel en ce moment. »

Lettre du 17 août 1914 à M. STAECHELIN à

Bâle, concernant spécialement la vente du ferro-chrome : « Vous allez traiter directement avec l'Autriche si vous le désirez ou si on vous laisse faire, car vous ne devez pas oublier que le ferro-chrome est une marchandise de guerre, puisqu'il sert à fabriquer le matériel de guerre et que la Suisse est un pays neutre. Il reste à voir jusqu'à quel point vous ne vous mettez pas en contradiction avec les lois internationales. Si, renseignements pris, vous croyez pouvoir livrer, vous savez que le cas de guerre n'est pas un cas qui dissout le Syndicat. En conséquence, vous voudrez bien livrer directement, mais vous rappeler que vous êtes comptable vis-à-vis du Syndicat de tout ce que vous ferez durant cette période. »

Ainsi, l'on voit que M. le comte de Riva-Berni, Italien, membre du Consortium de Nuremberg, Allemagne, représentant celui-ci auprès du trust français, donne, au lendemain de la déclaration de guerre, des instructions très claires, et commente en quelque sorte lui-même dans ses lettres la situation. *Le Syndicat subsiste malgré la guerre, qui n'est pas un cas de dissolution.* Sans doute, une usine scandinave, contrôlée par deux Allemands, la Gothardwerke A. G. Bodio, qu'on a trouvé dans les deux syndicats, du ferro-silicium et du ferro-chrome, est dissidente et fournit en Allemagne à tout prix; mais M. le comte de Riva-Berni, représentant du Consortium de Nuremberg, commerçant avant tout, voue ces

patriotes intempestifs à tous les diables, et donne ordre aux agents du Syndicat dans les Pays scandinaves de vendre, eux aussi en Allemagne à tout prix. M. de RIVA-BERNI, qui paraît le grand-maître du Syndicat international, partage les pays belligérants entre les fournisseurs, avec une sérénité olympienne et sans se soucier d'amis ni d'ennemis : l'Allemagne et la Russie aux Scandinaves; l'Angleterre aux Français; l'Autriche aux Suisses. « Vous savez bien, dit-il, que nous vendons des marchandises de guerre; voyez s'il n'y a pas un biais pour passer à travers les lois; et surtout vendez ! » Tous les comptes seront réglés après-guerre, fraternellement, entre les membres du Syndicat International, Français, Allemands, Suisses, Scandinaves...

Il est possible, au surplus, que la légalité ait été respectée. Les financiers connaissent admirablement les lois, ou plutôt ils sont assez riches pour se payer des jurisconsultes subtils ou influents. Il n'appartient à personne, à ce point de vue, de les juger, hors les tribunaux. Mais il y a un autre point de vue : c'est le bon sens et la simple morale. On a vu des condamnés que le jugement honorait, et des acquittés que le jugement flétrissait à juste titre.

La Société Commerciale avait en commun avec la Hafslund, filiale de la Schuckert, son président et cinq administrateurs.

Quelques mois avant la guerre, la HAFSLUND demanda à la Société Commerciale un

prêt d'un million de francs, représentant aujourd'hui cinq millions de francs.

Le 17 décembre 1914, M. le comte de Riva-Berni expose comme suit cette affaire au Conseil d'administration de la Société Commerciale : « Vous savez que nous avons un prêt de un million consenti à cette Société, dont 500.000 francs comptant, et 500.000 francs en dix acceptations de 50.000 francs renouvelables deux à deux à la fin de chaque mois. Au début de la guerre, nous avons reçu les traites d'Hafslund comme d'habitude, mais dès que le décret a paru interdisant le paiement d'argent français par des sociétés françaises même à des neutres si des pays ennemis étaient intéressés dans l'affaire, nous nous sommes trouvés très gênés. Nous avons pris l'avis d'un avocat-conseil, étant donné que les premières traites avaient été endossées à l'ordre de la Société Schuckert qui est allemande. Sur l'avis de notre conseil, nous avons dit à Hafslund que nous étions prêts à accepter de nouveau des traites en remplacement des précédentes, à condition qu'elle s'engage à ne pas endosser ces traites au nom de personnes appartenant à des pays ennemis. Cet engagement ayant été pris par M. Knud Bryn, l'affaire reprend son cours normal comme précédemment. »

Quand une nouvelle loi intervient, les cosmopolites des industries de guerre ne se demandent pas un instant si elle dénonce un danger pour le pays : ils consultent un avo-

cat-conseil, qui, naturellement, trouve un « truc » pour perpétuer les combinaisons.

Les experts commis par le juge exposent comme suit la *livraison de cyanamide à la Lonza* pendant la guerre :

« Des déclarations qui ont été faites, rapprochées des renseignements pris et des procès-verbaux des séances de la Lonza, il résulte avec la dernière évidence :

« Que les obus de l'armée allemande ainsi que les torpilles de sa marine sont chargés avec des explosifs dont l'acide nitrique est la principale base ;

« Que l'acide nitrique fit défaut à l'Allemagne au moment de la guerre par suite de l'interception du commerce avec le Chili;

« Que la transformation de cyanamide (par ammoniaque) en acide nitrique est due à une découverte mise au point par un Allemand avant la guerre;

« Qu'aucune personne s'occupant de l'industris chimique ne pouvait ignorer dès avant la guerre la possibilité de cette transformation, que les publications scientifiques françaises représentaient, notamment en 1913, comme pratiquée en Autriche;

« Que Gall, chimiste spécialisé dans la matière même et président de la SOCIETE DES PRODUITS AZOTES, préconisant ce procédé dès octobre 1914, à Bordeaux, à l'Administration des Poudres, savait qu'il était alors pratiqué en Allemagne, ce qui a permis d'invoquer, au moment du contrat,

avec cette administration, les expériences faites à Spandau, Prusse;

« Comme il est établi d'autre part, par des documents certains, et notamment les procès-verbaux des séances du Conseil de la Société des Produits Azotés, que GALL savait pertinemment que la cyanamide livrée à la Lonza en février 1915 était destinée à l'Allemagne, on est obligé d'en conclure qu'il a volontairement fourni à l'Allemagne, par personne interposée, en pleine guerre, une quantité considérable d'éléments chimiques des plus précieux pour l'armement de nos ennemis. »

M. GALL a aussi vendu 1.000 tonnes de cyanamide à la Societate Italiana per la Fabrication di Prodotti Azotati; cyanamide manifestement destinée à l'Allemagne.

Sans doute, les accusés ont donné une foule d'explications, et, après un long procès, ils ont été acquittés. Il semble que bien des influences soient intervenues dans le cours du procès, et, entre autres, comme on a vu des membres du Comité des Forges venir défendre devant le conseil de guerre M. le capitaine de cavalerie allemande Robert RÖCHLING, on a vu le secrétaire du Comité des Forges, M. Robert PINOT, remplir son autre rôle, celui de secrétaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, de l'Electrométallurgie, de l'Electrochimie et des Industries qui s'y rattachent...

En tous cas, et sans vouloir en aucune façon mettre en doute l'impartialité de la justice,

on doit signaler qu'après le répuisitoire de M. Lescouvé, le garde des Sceaux, M. René Viviani, crût devoir déclarer : « Je ne saurais approuver ce réquisitoire tendant à une ordonnance de non-lieu. »

M. le juge Coutant, dans son ordonnance de renvoi, reprend les faits qui ont été exposés, et il insère dans les considérants celui-ci, qui explique bien des choses : « Lesdits inculpés, s'il faut en croire Giraud-Jordan, ont organisé une véritable mobilisation d'influences, créé une permanence contre l'instruction au COMITE DES FORGES, et songé à détourner les experts de leur devoir (voir document Giraud-Jordan daté du 10 septembre 1915, et les lettres Royon et Giraud-Jordan des 17, 20 et 25 septembre 1915, scellé 210). »

Il est certain, en tous cas, que le Conseil d'administration de la Société des Produits Azotés avait comme Conseil d'administration:

M. Henry Gall, président; président de la Société des Carbures Métalliques; administrateur-délégué de la Société d'Electrochimie; secrétaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, groupe de l'Electrométallurgie et de l'Electrochimie;

M. le comte Antoine Aubaret, administrateur-délégué; Mme née Siry;

M. Bourgault-Ducoudray;

M. Daguet;

M. Maurice Equer;

M. Gérard Giraud-Jordan, président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel; membre de la Chambre Syndicale des

Forces Hydrauliques; président du Comité de Vente du Syndicat International du Ferro-silicium;

M. Maurice LANGLOIS, administrateur de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel;

M. Albert LULLIN, banquier, à Genève;

M. F. MORANI;

M. le Dr. F. RÖSSLER, Allemand, à Francfort;

M. Louis de SEYNES, administrateur de la Société d'Electrochimie, membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques;

M. Etienne SIRY.

La feuille de présence de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 16 octobre 1913 indique la répartition suivante des 15.751 actions présentes ou représentées sur les 20.000 du capital social :

Actionnaires divers en France	2.964
Cie Générale d'Electr. de Bozel	2.823
Société Commerciale de Carbures	2.168
Société des Carbures Métalliques	2.054
Société d'Electrochimie	280
Actionnaires en Suisse	4.830
Actionnaires en Italie	217
Actionnaires en Allemagne :	
Dr RÖSSLER, Francfort	53
Cyanid Ges., Berlin	252
Deutsche Gold u. Silver Scheide Anstalt, Francfort	110
Actionnaires non représentés	4.249
Total d'actions du capital	20.000

(*L'Argent*, 13 juin 1919.)

Le caractère international de la Société des Produits Azotés ne saurait donc être mis en doute, et la prépondérance de l'influence allemande, s'exerçant à travers les sociétés qu'elle contrôlait, telle la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, n'est pas sans donner quelque poids supplémentaire aux accusations.

M. Edouard BARTHE a reproduit, dans son interpellation de 1919, le texte de deux lettres qui donnent le ton des relations entre les magnats des industries de guerre même au cours du conflit qui a ensanglanté le monde.

Lettre de M. Gérard GIRAUD-JORDAN, Français, président de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, administrateur de la Société des Produits Azotés, membre de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques, à M. FREYDEL, Allemand, directeur de la Lonza, pour lui adresser sa démission d'administrateur, le 13 mars 1915 : « Messieurs, j'avais d'abord espéré que nos relations réciproques pourraient n'être en rien changées par cette terrible guerre. Mais je constate aujourd'hui que le devoir m'incombe de réserver toutes mes forces aux affaires françaises et m'oblige à quitter les sociétés où ma présence, dans les circonstances actuelles, pourrait gêner mon action et diminuer mon influence dans la sphère où elles doivent se concentrer.

« C'est avec une véritable tristesse que je vous adresse ma démission de membre du

Comité de direction et du Conseil d'administration de la Lonza.

« J'ai la conscience, en effet, d'avoir, depuis neuf ans, toujours essayé de travailler de mon mieux à sa prospérité, et je crois lui avoir apporté à diverses reprises des affaires intéressantes, grâce aux relations de la Compagnie de Bozel.

« Je suis persuadé que mes collègues comprendront les sentiments qui me font agir, et je vous prie de leur transmettre tous mes remerciements pour la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée.

« Si un jour les relations internationales redeviennent meilleures, peut-être pourrons-nous reprendre une collaboration qui avait été basée sur la paix.

« Dans cette espérance, je vous prie, de croire, Messieurs, à mes sentiments très distingués. »

Et le même jour, ce financier français, qui après des mois de guerre, donne avec tant de regrets sa démission d'administrateur de la Lonza travaillant pour l'armement allemand, écrit à un Suisse, M. Albert VOGT, à Berne, administrateur comme lui de la Lonza :

« Cher Monsieur, après avoir pris avis du D^r^. KOLLER, j'ai adressé à la Lonza la lettre de démission dont je vous remets inclus la copie. Néanmoins, je continuerai à m'intéresser vivement à la Lonza, dont je reste le plus gros actionnaire avec M. WACKER, et je lui ai demandé de continuer à me faire parvenir

par votre intermédiaire les document du Comité du Conseil, tels que procès-verbaux, rapports et états mensuels, et je vous serais obligé de vouloir bien recevoir ces documents comme par le passé et de me les transmettre lorsque vous en aurez l'occasion.

« De même, je vous adresserai en triple exemplaire les documents de Bozel, en vous priant d'en envoyer deux exemplaires à la Lonza, dont l'un sera destiné au Dr. KOLLER, qui m'a prié de continuer à le tenir au courant des affaires de notre compagnie.

« Veuillez croire, cher Monsieur, à mes bien distingués sentiments. »

M. BARTHE commente en disant :

— Voilà un Français qui adresse sa démission et, en même temps, dans une lettre adressée à un Suisse, écrit : « C'est pour me couvrir. Je continuerai, en cachette, par votre intermédiaire, à vous envoyer les documents qui intéressent notre affaire, de façon que l'Allemagne, l'Autriche et nous-mêmes nous continuions à rester au courant. »

On se rappelle que M. le Dr Hugo KOLLER, consulté par M. Gérard GIRAUD-JORDAN sur ses scrupules patriotiques de Français, était un Autrichien, administrateur de la Lonza. M. WACKER dont il est question dans la lettre adressée à M. Albert VOGT — lequel était administrateur de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel présidée par M. GIRAUD-JORDAN et contrôlée par la Lonza — est M. le Dr WACKER, président de la Lonza, et principal actionnaire de Bozel. Les deux

lettres représentent donc un arrangement de famille.

M. O. Lehmann-Russbult a cité le cas des fusées Krupp, qui est aussi caractéristique.

« D'innombrables soldats allemands expirèrent en Flandre, fauchés par des projectiles anglais dont la fusée avait été fabriquée par la firme Vickers, d'après un BREVET KRUPP, fusée en tous points analogue à la double fusée allemande 96 (Dz 96), et qui, en anglais, portait l'inscription K Pz 96/04. Cet hiéroglyphe signifie tout simplement Krupp-Zünder 96/04 (fusée Krupp 96/04).

« Par le canal de la Banque des Obligations Industrielles, dont le président du Conseil d'administration est M. Krupp von Bohlen und Halbach, et avec l'appui du ministère des Affaires Etrangères, Krupp a revendiqué de la firme Vickers le paiement, à raison de 1 shilling par fusée, du privilège d'exploitation dudit brevet. La somme ainsi réclamée se montait à 125 millions de shillings (562 millions de francs, la livre prise à 90). Cette créance figure au débit du compte de fusion de Vickers avec Armstrong. Il est aisé, dans ces conditions, de calculer ce que gagnait Krupp par tête de soldat allemand tombé en Flandre sous les obus anglais. »

M. le contre-amiral M. W. W. P. Consett donne des chiffres intéressants au sujet du *commerce des Pays scandinaves avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pendant la guerre.*

Pour la Suède, par exemple, le com-

merce du carbure de calcium fût le suivant (exportations en Allemagne. en tonnes métriques) :

1913	2.039
1914	1.669
1915	1.922
1916	2.499
1917	6.469

Ferromanganèse et ferrosilicium (exportations en Allemagne et Autriche, en tonnes métriques) :

1913	2.703
1914	5.357
1915	5.472
1916	10.362
1917	14.082

Pour la Norvège, le commerce du ferrosilicium fut le suivant (exportations en Allemagne, en tonnes métriques) :

1913	pas de détail
1914	641
1915	3.290
1916	8.997
1917	13.578

Carbure de calcium (exportations en Allemagne, en tonnes métriques) :

1913	20.875
1914	20.317
1915	19.836
1916	29.823
1917	24.386

On constate que, bien loin de gêner le commerce et de réduire les importations de l'Allemagne par les pays neutres, la guerre stimule ces importations. On se l'explique sans peine si l'on se souvient des instructions du Syndicat International du Ferrosilicium, consacrant ses adhérents scandinaves à la Russie et à l'Allemagne. Il est évident qu'une redistribution du commerce mondial s'est faite au cours de la première année de guerre entre les industriels. Chose redoutable, on est amené à conclure que *la guerre est profitable surtout lorsque l'organisation nouvelle des fournisseurs est sur pied : partout, les sociétés ont accusé pour la première année des résultats médiocres; c'est-à-dire que les industries de guerre ont un intérêt évident à ce que les guerres soient longues.* L'échec de certaines tentatives de « paix prématurée » (*sic*) pendant la guerre mondiale n'a peut-être pas d'autre cause, ou en tous cas peut-être ce fait n'y est-il pas étranger.

C. — *Après la guerre mondiale.*

Les industries chimiques ont pris, dans la guerre moderne, une importance qu'elles étaient loin d'avoir autrefois.

Elles ne participaient aux hostilités jusqu'à la guerre mondiale que par l'industrie des explosifs, elle-même de plus en plus développée. Les gaz ont pris droit de cité dans la belle civilisation guerrière au cours des der-

nières années, et ils semblent destinés à concourir largement à la destruction de l'humanité.

L'art guerrier, d'ailleurs, s'affirme très soucieux de science et de progrès, et il eût été étonnant que les développements récents de la science chimique, encore jeune, ne fussent pas utilisés par les génies malfaisants.

On est obligé de savoir que les industries chimiques ont désormais une influence presque aussi grande que la métallurgie.

Le TRUST DES EXPLOSIFS subsiste toujours, avec quelques modifications.

Le groupe Nobel a pour organisme principal la SOCIETE CENTRALE DE DYNAMITE, au capital de 15.400.000 francs en 30.800 actions de 500 francs. Ce chiffre nominal est loin de donner une idée exacte de l'importance de l'affaire, capitalisée en Bourse, d'après le cours moyen de 1930, à plus de 80 millions.

Le Conseil d'administration, que l'on pourra comparer à celui d'avant-guerre, comprend :

M. Paul Clemenceau, président ; frère de feu Georges Clemenceau; marié à une Szeps; ancien ingénieur du Creusot et de la Vickers;

M. Jacques Level, vice-président; commandeur de la Légion d'honneur; administrateur du Crédit Commercial de France; administrateur de la Société d'Electrochimie, d'Electrométallurgie et des Aciéries électriques d'Ugine; vice-président-délégué de la Compagnie

de Produits chimiques et Electrométallurgiques Alais, Froges et Camargue, vulgo « Péchiney »; administrateur de la Société d'Explosifs « Cheddites »; administrateur de la Société Nobel Française, anciennement Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite; administrateur de la Société des Produits Azotés; président du Comité National des Produits chimiques;

M. Pierre Le Play, vice-président; Mme née Péreire (on sait que les banquiers Péreire furent intéressés de bonne heure aux affaires de Nobel); administrateur-délégué de la Société Nobel Française, anciennement Dynamite Générale; administrateur de la Société d'Explosifs « Cheddites »; administrateur de la Société Française des Glycérines; président du Syndicat des Fabricants d'Explosifs; secrétaire de l'Union des Industries chimiques;

M. Lucien Arnaud, à Marseille; administrateur de la Société Nobel Française; et de la Société Française des Glycérines;

M. Jules Chaubet, président d'honneur de la Société Nobel Française;

M. Claude Forestier, administrateur de la Société Nobel Française;

M. Eugène Herscher;

M. Hugues Jéquier, directeur du Crédit Commercial de France; administrateur de la Société Nobel Française; et de la Société Bordelaise d'Explosifs ; administrateur de la Banque Suisse de Placements, à Zurich. (*Information*, 2 mars 1930);

M. le baron Pierre JURIEN de la GRAVIÈRE; Mme née BORDET (M. Lucien BORDET était avant-guerre président, et faisait partie du groupe Mirabaud); administrateur de la Compagnie Algérienne (groupe Mirabaud); administrateur des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons; administrateur de la Société Nobel Française;

M. Robert PERRODY, administrateur de la Société Française des Glycérines. (*Annuaire Chaix*, et divers.)

Le Crédit Commercial, ancienne Banque Suisse et Française, dont on a vu les attaches avant-guerre, est représenté par deux administrateurs, dont un vice-président, et le service financier se fait au Crédit Commercial.

M. Paul CLEMENCEAU, qui était directeur avant-guerre, a pris une place prépondérante. Les frères CLEMENCEAU : Georges, Paul et Albert; sont des personnalités remarquables. L'ancien président du Conseil, le « père la Victoire », a été très discuté. On a beaucoup parlé de Cornélius HERZ. Me Albert CLEMENCEAU, avocat, a été le conseil du banquier Oscar von ROSENBERG, chef de la Banque O.-A. Rosenberg et Cie, à Paris, — filiale de la banque autrichienne Gebr. S.-M. Heitzes, à Vienne — après la guerre (Paul MEUNIER: *Clemenceau et Rosenberg*), et il a été l'avocat des intérêts anglo-suisses lors de la vente des hôtels allemands séquestrés (*Journée Industrielle*, 19 octobre 1922). M. Paul CLEMENCEAU lui, a travaillé pour la Vickers. Il est marié

à Mlle SZEPS, fille de M. le Dr Julius SZEPS, rédacteur en chef du *Neue Tag* et de la *Wiener Allgemeine Zeitung,* Autrichien et propriétaire d'importantes raffineries en Hongrie. (*Progrès Civique,* 1er juin 1919.)

Il semble que la famille CLEMENCEAU ait du goût pour le cosmopolitisme. Georges CLEMENCEAU protégeait ouvertement M. Paul DUTASTA,, qui fut ambassadeur à Berne en 1918, secrétaire général de la délégation française à la Conférence de la Paix, puis secrétaire général de la Conférence de la Paix. On en donnait des raisons d'ordre extra-légal et sentimental. Or, Paul DUTASTA était très mêlé aux affaires financières, et sa situation comme président de la Berna Milk Company pendant la guerre a fait l'objet d'un rapport de M. Mathias MORHARDT au Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. Il en ressort de façon incontestable que la Berna Milk, dont Paul DUTASTA n'a pas cessé d'être administrateur de 1913 à 1918, a vendu plus de 6 millions de kilos de lait condensé en Allemagne et en Autriche-Hongrie pendant la guerre. (*Cahiers des Droits de l'Homme,* 5 mai 1920.)

M. Paul CLEMENCEAU est administrateur de:

Compagnie Financière Privée (président);

Forges et Fonderies de Saint-Nicolas (président);

Société d'Explosifs « Cheddites » (président);

Société Française des Glycérines (président);

Société Nobel Française (président);

Dinamite Nobel, société italienne.

La Société Centrale de Dynamite est intéressée aux affaires suivantes :

Société Française Nobel, France; anciennement Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite;

Nobel Industries Ltd, anciennement Dynamite du Transvaal;

Dinamite Nobel, Italie;

Fabrique Tchécoslovaque d'Explosifs;

Société Synthesia (filiale de la précédente, pour la fabrication des produits nitrés);

Société Suisse d'Explosifs « Cheddites »;

Compagnie Nationale Mexicaine d'Explosifs;

Société anonyme Belge de la Dynamite Nobel;

Société d'Explosifs « Cheddites », France;

Société Française des Glycérines;

Société Française Duco, créée en commun avec la Dupont de Nemours, puissante firme américaine, pour la fabrication du vernis cellulosique (*Information*, 12 février 1932);

En outre, si l'on s'en fie à la *Vie Financière*, 17 novembre 1924, la Société Centrale de Dynamite serait aussi intéressée à :

Société Espagnole de Dynamite et de Produits chimiques;

Société de Dynamite Nobel, à Isleten (Suisse);

Société Nationale Vénézuélienne de la Dynamite Nobel.

Enfin, elle a des intérêts dans le trust anglais Imperial Chemical Industries Ltd. (*Vie Financière*, 15 novembre 1929.)

On voit à quel point le groupe Nobel a conservé son caractère international.

La SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES, ou Explosifs Barbier, au capital de 20 millions, en 200.000 actions sans valeur nominale, capitalisée en Bourse (avec les parts; cours moyen de 1930 : actions, 333; parts, 749), 87 millions environ; a comme Conseil d'administration :

M. Eugène-Jean BARBIER, président; président de The Explosives and Chemical Products Ltd ; administrateur de l'Union Espagnole d'Explosifs ; président de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau; administrateur de la Société Franco-Hellénique d'Explosifs (*Journée Industrielle*, 29 juin 1921);

M. Jean BARBIER, administrateur-délégué ; administrateur de The Explosives and Chemical Products Ltd; et de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau;

M. Edouard CHEILUS, administrateur-délégué; Mme née BARBIER ; administrateur de The Explosives and Chemical Products Ltd; et de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau;

M. Edouard MERLE, administrateur de la

Société d'Explosifs et de Produits chimiques de St-Martin-de-Crau; et de The Explosives and Chemical Products Ltd; secrétaire-trésorier du Syndicat des Fabricants d'Explosifs; délégué à l'Union des Industries chimiques;

M. André LUGAGNE-DELPON, administrateur de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau; et de la Société Alsacienne et Lorraine des Explosifs;

M. Marcel RIENNE, administrateur de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau; de la Société Alsacienne et Lorraine d'Explosifs; et de la Societate anonima Explodenti e Prodotti chimica, Italie (*Information*, 5 décembre 1924);

M. Pierre-Auguste VERDET, administrateur de la Société d'Explosifs et de Produits chimiques de Saint-Martin-de-Crau; et de la Societate anonima Explodenti e Prodotti chimica, Italie. (*Information*, 5 décembre 1924; *Annuaire Sef*, et divers.)

Il ne fait aucun doute que les groupes français sont étroitement unis comme avant-guerre. La Société Alsacienne et Lorraine d'Explosifs est contrôlée par la Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite, devenue Société Nobel Française; la Société anonyme d'Explosifs et de Produits chimiques, groupe Barbier; et la Société Française d'Explosifs. (*Annuaire de la Société Alsacienne.*)

La Société Française des Explosifs, qui se joint aux deux autres groupes pour le contrôle de la Société Alsacienne et Lorraine

d'Explosifs, est elle-même contrôlée par les Etablissements Davey-Bickford-Smith et Cie, à Rouen, et dont le Conseil d'administration comprend :

M. Robert HYDE, président; administrateur de la Société Française des Explosifs; ancien administrateur de la Dynamite Centrale, démissionnaire en 1927 (*Vie Financière*, 17 novembre 1927);

M. Richard MALLET, administrateur de la Société Française des Explosifs, et de la Société Alsacienne et Lorraine d'Explosifs (ce MALLET n'a rien de commun avec la banque Mallet frères et Cie);

M. Etienne HARLE; administrateur de la Société Française des Explosifs;

M. Roger HARLE;

M. Stanley SMITH, à Londres. (*Journée Industrielle*, 28 décembre 1921; *La Vie Financière*, brochure citée.)

On rejoint donc encore par là l'industrie anglaise, comme on l'a rejointe avec la Dynamite Centrale par l'Imperial Chemical.

Si l'on conservait le moindre doute sur les relations internationales des fabricants d'explosifs, il suffirait de jeter un coup d'œil sur l'importante UNION ESPAGNOLE D'EXPLOSIFS, au capital de 60 millions de pesetas, soit plus de 120 millions de francs (peseta, environ 206), siège social à Bilbao (Espagne), et dont le Conseil d'administration comprend :

M. Pierre CHALBAUD, président;

M. Juan T. de GANDARIAS, vice-président;

M. le Dr AUFSCHLAEGER, Allemand ; président de la Carbonit A. G., à Köln; vice-président de la Dynamit A. G. vorm. Alfred Nobel u. Co, à Hambourg; administrateur de l'I. G. Farbenindustrie A. G., à Francfort; vice-président de la Rheinisch-Westfälische Sprengstoff A. G.; administrateur de la Berlin-Karlsruher Industrie-Werke A. G., à Berlin (Saling's; on voit qu'en Allemagne aussi l'industrie chimique touche l'industrie métallurgique) ;

M. Eugène-Jean BARBIER, Français ; président de la Dynamite Barbier;

M. Manuel CHALBAUD;

M. Horacio ECHEVERRIETA;

M. D. Martin GONZALEZ del VALLE;

M. Ignacio HERRERO;

M. G. HILGERS;

M. Frédéric LEDOUX, Français; Mme née KOECHLIN (on sait que les KOECHLIN, famille importante au point de vue financier, liée au Crédit Commercial de France, ancienne Banque Suisse et Française, sont originaires de Suisse et très introduits dans la finance allemande) ; administrateur-délégué de la Société Minière et Métallurgique de Penarroya; administrateur de la Compagnie Nationale de Matières colorantes, Manufactures de Produits chimiques du Nord réunies. Etablissements Kuhlmann;

M. le marquis de CHAVARI;

M. Harold J. MITCHELL, Anglais; administrateur de The British South-African Explosi-

ves Cy, et du trust Nobel anglais (*Journée Industrielle,* 14 avril 1928);

M. Carlos Rodriguez SAN PEDRO;

M. Graciano SELA;

M. José TARTIÈRE;

M. Remigio THIÉBAUT;

M. Luiz VERETERRA;

M. Laurent DU BUIT (en 1924, M. Laurent DU BUIT a été scrutateur à l'assemblée générale des actionnaires de la Dynamite Centrale; *Vie financière,* 17 novembre 1924), administrateur-secrétaire. (*Annuaire Sef,* et divers.)

Ainsi, *on trouve unis dans une affaire commune, presque sans changement par comparaison avec l'avant-guerre, les producteurs d'explosifs de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne; que ce soient, pour la France, le groupe Nobel ou le groupe Barbier;* et l'ensemble touche les industries métallurques, y compris le plomb de la Penarroya !

Il est remarquable qu'en France la majeure partie des sociétés d'explosifs du groupe Nobel aient leur service financier au *Crédit Commercial, anciennement Banque Suisse et Française,* dont on a vu les curieuses origines germano-suisses :

Société d'Explosifs Cheddites;

Société Nobel Française;

Société Centrale de Dynamite.

On a vu, d'ailleurs, que le Crédit Commercial, scrutateur à l'assemblée générale des actionnaires de la Dynamite Centrale en 1917 (*Information,* 13 février 1917), était représenté

au Conseil d'administration même par un de ses directeurs, M. Hugues JÉQUIER, Suisse, et un de ses administrateurs, M. Jacques LEVEL.

On aurait tort de s'imaginer que l'ancienne Banque Suisse et Française, devenue Crédit Commercial de France, est aujourd'hui une banque purement française. Elle a conservé son caractère.

Le Conseil d'administration comprend un certain nombre d'administrateurs manifestement Suisses ou d'attaches suisses;

M. Maurice KOECHLIN, vice-président; les KOECHLIN sont d'origine suisse; M. Rodolphe-Albert KOECHLIN-HOFFMANN, qui était administrateur de la Banque Suisse et Française avant et après la guerre, et qui est décédé en 1927, habitait Bâle; il était directeur de la Siemens Electrische Betrieb A. G., de Berlin, ainsi que M. René KOECHLIN-ROSSIER, et administrateur de nombreuses affaires avec des Allemands, Ehrardt et Schmer, Imatra, Bank für elektrische Unternehmungen à Zurich, et administrateur-délégué de la Basler Handelsbank, dans laquelle il n'y avait plus d'Allemands; les KOECHLIN sont alliés aux ROSSIER, et aux VISCHER;

M. Benjamin ROSSIER, administrateur-délégué; Suisse, né à Vevey en 1865; administrateur de la Nestlé and Anglo-Suisse Condensated Milk Cy; M. Albert ROSSIER, Suisse, est directeur général du Crédit Commercial : il a été scrutateur à l'assemblée générale des actionnaires de la Dynamite Centrale en 1927

et 1928, comme représentant le Crédit Commercial, cf *Vie Financière,* 18 juin 1927 et 1928; M. Guy ROSSIER a été scrutateur de l'Electrochimie d'Ugine en 1931, cf. *Vie Financière,* 29 décembre 1931; la famille est alliée aux KOECHLIN;

M. Henri GUNTHERT, administrateur-délégué; ancien directeur, Suisse; administrateur de l'Electrochimie d'Ugine et de la Société des Produits Azotés;

M. Auguste DUPLAN, Suisse; ancien conseiller de la Légation suisse;

M. Auguste MOREL-VISCHER, Suisse, à Bâle; administrateur-délégué de la Basler Handelsbank; il était administrateur, jusqu'à la déconfiture, du Wiener Bankverein, avec le Dr Oscar WASSERMANN, directeur de la Deutsche Bank, cf. *Saling's;* la famille est apparentée aux KOECHLIN, aux SCHLUMBERGER, aux SARASIN, aux von der MUHL, le tout par les VISCHER; M. Carl KOECHLIN-VISCHER, à Bâle, est administrateur de la Schweizerischer Ges. für Metallwerke, avec MM. Alfred et Richard MERTON, de Francfort, et Gustav RATJEN, de la banque Delbruck-Schickler und Co, à Berlin ; M. Charles SCHLUMBERGER-VISCHER, à Bâle, est président de la Lonza, avec MM. Alfred MERTON, de Francfort, et Albert PETERSEN, directeur de la Metallbank, groupe Merton, à Francfort;

M. Max STAEHELIN, Suisse, à Bâle; président du Schweizerischer Bankverein; apparenté aux KOECHLIN. (*Annuaire Chaix,* et divers.)

Il est manifeste que la Basler Handelsbank et le Schweizerischer Bankverein continuent d'avoir une influence auprès de l'ancienne Banque Suisse et Française, et que les éléments actifs de cette banque, devenue Crédit Commercial de France, restent Suisses. Bien que le Conseil d'administration des deux banques suisses ne soit plus pourvu de financiers allemands et que l'on ait poussé le scrupule jusqu'à transformer les « von » en « de », alors que les noms pourvus de ce distinctif continuent de s'imprimer ailleurs avec le « von », il n'est pas douteux que les relations se perpétuent entre les deux banques suisses et la finance allemande comme avant-guerre.

L'exemple de la LONZA est édifiant. Les Usines de la Lonza, société constituée en 1897, siège social à Gampel (Suisse); direction à Bâle; capital 42 millions de francs suisses; usines à Gampel, Vernayaz, Viège (Valais), Bodio (Tessin), Chèvres (Genève), Waldshut et Spremberg (Allemagne), ont comme Conseil d'administration (1927) :

M. Charles SCHLUMBERGER-VISCHER, président; vice-président du Schweizerischer Bankverein, à Bâle;

M. le Dr Agostino NIZZOLA, à Baden; vice-président;

M. Rudolph STÆGNELIN, vice-président, à Bâle;

M. Nobile Carlo TOMMASI, administrateur-délégué, à Bâle;

M. Auguste BOISSONNAS, à Genève;

M. Ami GANDILLON, à Genève;

M. Jean EHRENSPERGER, à Baden;

M. le Dr Alfred MERTON, à Francfort; Allemand; administrateur de la Disconto Gesellschaft; directeur de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.; administrateur de l'I. G. Farbenindustrie A. G.;

M. le Dr L.-F. MEYER, à Lucerne;

M. le Dr Alfred PETERSEN, à Francfort; Allemand; directeur de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.;

M. Oscar RITTER, à Bâle;

M. le Dr Hermann SEILER, ancien conseiller national, à Brigue;

M. Albert VOGT, à Berne;

La Société est intéressée à :

Lonza-Werke G. m. b. H., Waldshut (Allemagne);

Officine del Gottardo S. A. per l'Industria Elettrochimica, Bodio (Tessin), ou Gothardwerke A. G. Bodio;

Meta S. A., Genève;

Bozel-Malétra, Société Industrielle de Produits chimiques, Paris. (*Vade-Mecum des Bourses de Bâle, Zurich et Genève.*)

Que l'on veuille bien relire l'exposé du trust des carburiers et de leur procès; on dira ensuite *ce qu'il peut bien y avoir de changé comme esprit*. Il y a des noms nouveaux, car les financiers cosmopolites meurent; mais il n'en est pas disparu beaucoup, et les rempla-

çants conservent les traditions, pieusement et patriotiquement.

On peut accumuler les preuves de l'existence des relations internationales entre les industries chimiques de guerre, et voici, pour les explosifs :

« L'ancienne société de dynamite Nobel et Cie, à Hambourg, la Compagnie anglaise de Nobel Dynamite Trust Ltd, à Londres, et la la fabrique d'explosifs de Köln-Rottweil, à Berlin, entretiennent depuis longtemps déjà des relations très étroites. » (*Information*, 6 décembre 1925).

Il s'agit de la Dynamite A. G. vorm. Alfred Nobel und Co, à Hambourg; de la Nobel Dynamit Trust Ltd, à Londres; et de la Köln-Rottweiler A. G., absorbée depuis par l'I. G. Farbenindustrie A. G.

A la Nobel Dynamit Trust Ltd, de Londres, est intéressée la Dupont de Nemours, de New-York, (*Information*, 25 juillet 1926), que l'on a vue également associée à la Dynamite Centrale pour la constitution de la S. A. Duco à Paris.

On pourraît penser que des industries relativement nouvelles, ou du moins de développement récent et dépendant de découvertes continuelles, sont jalouses de conserver chacune pour soi l'avantage du progrès réalisé. Il n'en est rien. Les firmes passent des ententes pour se communiquer les procédés, et s'unissent autant et peut-être plus que toutes autres sur le plan international.

Les fournisseurs de guerre se cachent aussi peu qu'avant-guerre. Sur une question de M. GRINDA, député, le ministre du Commerce a publié une liste des ententes internationales d'après les renseignements réunis par la Société des Nations, en ce qui concerne celles où est engagée l'industrie française. On y trouve, à côté de maintes ententes métallurgiques, le SYNDICAT INTERNATIONAL DU CARBURE DE CALCIUM, datant de février 1927, et englobant les industries d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, de Scandinavie, de Belgique, du Luxembourg et de la France. (*Journal Officiel*, Débats Parlementaires, Chambre des Députés, 14 novembre 1929).

Il y aurait quelque candeur à croire que toutes les ententes sont publiées ou connues. A la lumière de divers procès, les financiers ont appris que les écrits demeurent et peuvent jouer des tours à leurs auteurs. On pratique de mieux en mieux le « gentlemen's agreement », c'est-à-dire l'accord verbal entre hommes d'honneur. Cependant, il est rare qu'on ne découvre pas de traces des combinaisons.

Une fraction importante des sociétés mêlées à l'affaire des CARBURES a fusionné en une seule Société, la SOCIETE D'ELECTROCHIMIE, D'ELECTROMETALLURGIE ET DES ACIERIES ELECTRIQUES D'UGINE (anciennes sociétés d'Electrochimie, la Volta, Electrochimique du Giffre, des Carbures Métalliques et des Forges et Aciéries Paul Gi-

rod), au capital de 120 millions, siège social à Paris. Tout s'est nationalisé et francisé ; qu'on en juge !

Conseil d'administration de la Société :

M. Maurice Chéronnet, président;

M. Georges-Jean Painvin, administrateur-délégué; ingénieur en chef des Mines; président de la Société des Produits Azotés (*Journée Industrielle* 21 janvier 1932); administrateur de la Société des Dérivés de l'Acétylène (*Journée Industrielle*, 26 juillet 1929; société constituée en 1929; administrateurs : MM. Jean Lambiotte, Koloman Boka et Adalbert Fischer, tous trois à Constance, Allemagne; Henry Gall, à Paris; François Gall, à Notre-Dame-de-Briançon, Savoie; Auguste Lambiotte, à Bruxelles, Belgique; Lucien Lambiotte, à Marbehan, Belgique; et la Holzverkohlungs Industrie A. G., à Constance, Allemagne);

M. Albert de Barry, à Paris; Mme née de Seynes; famille très cosmopolite, dont on retrouve l'origine jusqu'à 1379, à Tournay; plusieurs branches, dont une fixée d'abord par mariage à Francfort en 1597, puis à Bâle et en Alsace, représentée par : Jacques Christophe, né à Bâle, marié à une Mérian, trois enfants dont Albert, né à Guebviller le 14 avril 1813, marié à une Schlumberger, trois enfants dont Emile-Albert, né le 8 juillet 1841, marié à une Schlumberger, trois enfants dont Emile-Henri-Albert, né en 1870, celui dont il est question, cf Vte Révérend, *Titre et confir-*

mations de Titres; il y a d'autres de BARY encore à l'étranger, dont un H. Albert de BARY, à Amsterdam, très lié à la finance allemande : la Handel-Maatschappij, H. Albert de Bary a. Co, représentait la Disconto Gesellschaft jusqu'à sa fusion avec la Deutsche Bank, cf *Information,* 15 janvier 1928; un autre, qui paraît être d'une branche demeurée à Francfort, M. François-Henri-Charles von BARY, a été accusé de jouer contre le franc belge, cf *Information,* 12 décembre 1922 et *Nouvelles Economiques,* 5 octobre 1926; il est toutefois difficile de déterminer la parentée exacte entre l'administrateur d'Ugine et les autres de BARY;

M. Raymond BERR, directeur général des Etablissements Kuhlmann;

M. Antelme BOUCHER, à Prilly, canton de Vaud, Suisse;

M. Jean de CHAMBRIER, à Bevaix (Suisse);

M. Georges CHARBONNEAUX, à Reims;

M. Pierre CHAUMIÉ, directeur générale d'Alais, Froges et Camargue;

M. Louis COLAS, à Paris;

M. Jean-Louis COURVOISIER, Suisse; administrateur de la Banque Courvoisier, laquelle a eu des difficultés récemment ; démissionnaire d'Ugine en 1932 pour cette raison semble-t-il;

M. René DUCHEMIN, commandeur de la Légion d'honneur; administrateur de Bozel-Malétra; président des Etablissements Kuhlmann; membre de l'Union des Industries chi-

miques ; membre du Comité Franco-Allemand; président de la Confédération Générale de la Production;

M. Joseph FROSSARD, directeur général des Etablissements Kuhlmann;

M. Henri GUNTHERT, Suisse; administrateur du Crédit Commercial, et de la Société des Produits Azotés;

M. Stephen d'ESTRESSE de LANZAC de LABORIE, administrateur de la Société des Produits Azotés;

M. Jacques LEVEL, commandeur de la Légion d'honneur ; administrateur du Crédit Commercial ; vice-président-délégué d'Alais. Froges et Camargue; vice-président de la Société Centrale de Dynamite ; administrateur de la Société d'Explosifs « Cheddites »; administrateur de la Société Nobel Française; administrateur de la Société des Produits Azotés; président du Comité National des Produits chimiques;

M. Albert LULLIN, banquier, à Genève (Suisse) ; administrateur de la Société des Produits Azotés; associé de la banque Ferrier, Lullin et Cie, à Genève ; administrateur de l'American European Securities Cy;

M. Louis MARTINON, à Paris;

M. Hubert MICHEL, de la Banque Courvoisier;

M. Georges PATART, inspecteur général des poudres, commandeur de la Légion d'honneur ; administrateur de la Société Nobel Française;

M. Laurent PERINEL, à Saint-Christophe, par Les Echelles (Savoie);

M. Julien POTOCKI, à Paris;

M. Henri ROUX de BÉZIEUX, à Lyon; vice-président d'Alais, Froges et Camargue;

M. Ernest SAWYER, à Londres;

M. Louis de SEYNES, candidat royaliste aux dernières élections législatives; allié aux de POURTALÈS, famille mi-française, mi-allemande; administrateur-délégué de Bozel-Malétra; administrateur de la Société des Produits Azotés. (*Annuaire Chaix*, et divers.)

L'Electrochimie et l'Electrométallurgie a pris du galon : les personnes qui s'y intéressent depuis la guerre sont maintenant des personnalités. Ces personnalités servent de lien entre les explosifs, l'électrochimie, l'électrométallurgie et les autres branches des industries chimiques, sans parler de la métallurgie.

On a jugé plus haut la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel, contrôlée avant-guerre par la Lonza. Elle est devenue une société considérable, Bozel-Malétra, au capital de 100 millions. La Lonza y est toujours intéressée, et le Conseil d'administration reste cosmopolite : on y trouve M. Carlo TOMMASI, à Bâle (Suisse), précisément administrateur-délégué de la Lonza, laquelle a, dans son propre Conseil, comme on l'a indiqué, MM. Alfred MERTON, Allemand, administrateur de la Disconto Gesellschaft (il y a eu fusion avec la Deutsche Bank), directeur de la Metall-

bank, administrateur de l'I. G. Farbenindustrie A. G.; et Alfred PETERSEN, Allemand, directeur de la Metallbank; tous deux à Francfort.

Sans doute, la finance allemande n'a plus ostensiblement la majorité; mais les relations continuent, presque avec les mêmes rôles et les mêmes acteurs.

On peut donner comme exemple l'entente entre l'I. G. Farbenindustrie A. G. et les Etablissements Kuhlmann. Il s'agit de matières colorantes. Seulement, le benzène peut donner des colorants ou des gaz lacrymogènes, entre autres l'ypérite. Aussi, industrie des matières colorantes et industrie de guerre, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

En Allemagne, une concentration formidable de grandes firmes de produits chimiques a eu lieu après-guerre, sous le nom d'INTERESSEN GEMEINSCHAFT FARBENINDUSTRIE A. G., en 1925. Le capital de la société est de 1 milliard 100 millions de marks.

Il est bon de donner la composition du Conseil d'administration (1929) pour marquer l'importance de l'affaire :

Geh. Reg.-Rat. Prof. Dr Carl DUISBERG, président;

Dr Walther von RATH, vice-président; administrateur de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.;

Prof. Dr Carl MULLER, vice-président;

Carl von WEINBERG, vice-président;

Gen.-Dir. Axel AUBERT, à Oslo (Norvège);

Königl. Sächs. Geh. Hofrat Dr phil. Dr-Ing. e. h. G. AUFSCHLÆGER : on a déjà rencontré ce financier, avant-guerre et après-guerre, dans les affaires d'explosifs, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre; avant-guerre, on le trouvait à l'Union Espagnole d'Explosifs, à la British South African Explosives Cy, à la Sprengstoff A. G. Kosmos d'Hambourg, à la Kölner Dynamit Fabrik et à la Deutsche Waffen und Munitionsfabriken A. G. de Berlin; après la guerre, on le trouve à l'Union Espagnole d'Explosifs, à la Carbonit A. G. de Köln, à la Dynamit A. G. vorm. Alfred Nobel u. Co de Hambourg, à la Rheinische-Westfälische Sprengstoff A. G., et à la Berliner-Karlsruher Industrie-Werke; c'est un des meilleurs cosmopolites;

Dr Richard BAYER;

Moritz Freiherr von BETHMANN;

Rittergutsbes. Waldemar von BÖTTINGER;

Kommerz. R. Lothar BRUNCK;

ao. Gesandter und bevollmächtigter Minister Dr Adolf von BRUNING, à Montreux (Suisse);

Polizeipräs. a. D. Dr Walter von BRUNING;

Dr Carl-Ludwig DUISBERG;

Geh. Kommerz.-R. Otto FISCHER, administrateur de la Deutsche Bank;

Botho Freiherr von GAMP-MASSAUNEN;

Geh. Kommerz.-R. Dr Léo GANS;

Geh. Reg.-R. Prof. Dr Fritz HABER;

Geh. Reg.-R. Dr Adolf HAEUSER;

Geh. Komm.-R. Dr Louis HAGEN, membre

du Conseil général de la Reischbank, administrateur de la Disconto Gesellschaft; administrateur de la Dynamit A. G. vorm. Alfred Nobel u. Co ; et de la Rheinisch-Westfälische Sprengstoff A. G. ;

Banquier Otto HAUCK, administrateur de la Deutsche Bank et de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.;

Staatspräs. a. D. Prof. Dr Hermann HUMMEL;

Kommerz.-R. Adolf KÆCHELEN;

Dr Wilhelm Ferdinand KALLE;

Clemens LAMMERS, administrateur de la Deutsche Bank;

Wirkl. Geh. Ober.-Reg.-R. Reg. Präs. a. D. Dr Wilhelm von MEISTER;

Otto von MENDELSSOHN-BARTHOLDY;

Wilhelm von MENDELSSOHN-BARTHOLDY;

Dr Alfred MERTON, administrateur de la Disconto Gesellschaft et directeur de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.;

Unterstaatssekretär a. D. Prof. Dr Wichard von MOELLENDORF;

Prof, Dr Paul MOLDENHAUER;

Geh. Kommerz.-R. Gustav von MULLER;

Geh. Reg.-Rat Dr Franz OPPENHEIM, administrateur de la Dresdner Bank;

Fabrikant Wilhelm PELTZER;

Konsul Dr Arpad PLESCH, à Budapest (Hongrie);

Dr Thedor PLIENINGER, administrateur de la Metallbank und Metallurgische Ges. A. G.;

Julius SCHARFF;

Graf Rutger Jan Eugen SCHIMMELPENNINCK-NYENHUIS, à La Haye (Hollande);

Max D. von SCHINCKEL, administrateur de la Deutsch-Asiatische Bank, président de la Disconto Gesellschaft, président de la Dynamit A. G. vorm. Alfred Nobel Co;

Dr Robert E. SCHMIDT;

Staatsminister Dr Friedrich SCHMIDT-OTT, Excellenz;

Justizrat Emil SCHNIEWIND;

Landger.-R. a. D. Paul von SCHNITZLER;

Geh. Kommerz.-R. Dr Richard von SCHNITZLER;

Dr Albert Freiherr von SCHRENCK-NOTZING;

Rudolf Freiherr von SIMOLIN;

Staatssekretär z. D. Dr Ernst von SIMSON;

Reg.-Präs. a. D. Dr Otto von STEINMEISTER, Excellenz;

Geh. Kommerz.-R. Dr Edmund ter MEER;

Max WARBURG, membre du Conseil général de la Reichsbank; administrateur de l'Oesterreichische Creditanstalt für Handel und Gewerbe, à Vienne (Autriche); (Conseil d'administration, membres non-Autrichiens : MM. Peter BARK, de l'Anglo-International Bank, à Londres; Albert BRETON, de la Guaranty Trust Co. of New-York, à Paris; le comte Anton CZIRAKY, à Budapest, (Hongrie); Adolf ENGLAENDER, à Prague (Tchécoslovaquie) ; Zoltan HADJU, de l'Anglo-International Bank, à Vienne; Dr Albert HIRSCH, à Budapest (Hongrie) ; le baron Paul KORNFELD, à Budapest

(Hongrie) ; sir Otto NIEMEYER, de la Banque d'Angleterre, à Londres ; MM. Erwein NOSTITZ-RIENECK, à Prague (Tchécoslovaquie) ; A. PALACHE, à Londres; D[r] Wilhelm REGENDANZ, à Berlin; Artur SACHS, à New-York; cf. *Saling's*) ; administrateur de l'Ungarische Allegemeine Creditbank, à Budapest (on a vu le Conseil d'administration de cette banque à propos de la métallurgie et de la Banque de l'Union Parisienne en Europe Centrale) ; administrateur de la Chemische Fabrik Grünau Landshoff und Meyer A. G.; associé de la banque M. M. Warburg und Co, à Hambourg; les WARBURG forment une famille essentiellement cosmopolite ayant de fortes attaches aux Etats-Unis : l'un d'eux est associé de la puissante maison Kuhn, Loeb and Co, à New-York;

Carl WEIDMANN;

Geh. Reg.-R. D[r] Arthur von WEINBERG, administrateur de la Disconto Gesellschaft;

Willy ZWEIFFEL. (*Saling's*.)

On peut juger, par le nombre et l'importance des administrateurs, de la place que tient dans l'industrie chimique allemande l'I. G. Farbenindustrie A. G. Sans doute, les principales banques allemandes ont subi depuis 1929, époque où le Conseil était composé comme ci-dessus, des transformations profondes, en raison de la crise; mais il est certain que le caractère de la Farbenindustrie n'a pas été modifié. Malgré le rôle prépondérant d'un si vaste organisme industriel et financier, qui en

fait en quelque sorte une institution nationale, le Conseil d'administration comprend pourtant quatre étrangers, de Norvège. de Suisse. de Hongrie et de Hollande, c'est-à-dire des pays qui servent de pivot aux combinaisons internationales; et en outre le Conseil d'administration comprend aussi deux financiers particulièrement cosmopolites, dont l'un rejoint par l'Europe Centrale la métallurgie française de guerre, et l'autre par l'Espagne l'industrie des explosifs et les autres industries chimiques françaises de guerre.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que l'I. G. Farbenindustrie a une communauté d'intérêts avec la Dynamit A. G. vorm. Alfred Nobel u. Co. (*Information*, 28 juillet 1926), car ceci donne un démenti très clair aux optimistes qui veulent que le caractère de la Farbenindustrie soit purement pacifique.

Si l'on en croit le *Saling's Börsen Jahrbuch*, l'I. G. Farbenindustrie A. G. a d'ailleurs une communauté d'intérêts non avec la Dynamit A. G. seule, mais aussi avec :

Rheinisch-Westfälische Sprengstoff A. G., à Köln;

A. G. Siegener Dynamitfabrik, à Köln.

La Farbenindustrie a fait un échange d'actions avec la Norsk Hydroelektrisk Kvaelstof A. S. en 1927, laquelle est notamment intéressée à The Nitrate Trading Co Ltd, de Londres (*Information*, 25 septembre 1929) et entretient des relations suivies avec les Etablissements Kuhlmann (France), et la Société des Pro-

duits Azotés (France). (*Vie Financière*, 27 août 1928.)

Selon Otto LEHMANN-RUSSBULT, la Farbenindustrie, par la Dynamit A. G., serait intéressée à la Luftverwertungsgesellschaft Ullrich Co, à Patch, près d'Innsbrück (Autriche), et directement à la Fabricacion National de Colorantes y Explosivos, à Madrid (Espagne).

Le *Saling's* donne comme participations :

Ammoniakwerk Merseburg G. m. b. H., à Merseburg;

Rheinische Stahlwerke, à Essen-Ruhr;

Leopold Cassella u. Co, G. m. b. H., à Francfort;

Gewerkschaft Auguste Viktoria, à Hüls;

A. Riebeck'sche Montanwerke A. G., à Halle a. d. S.;

A. G. für Stickstoffdünger, à Knapsack bei Köln;

Kalle u. Co, A. G., à Biebrich;

Duisburger Kupferhütte, à Duisburg;

Dr Alexander WACKER Ges. für elektrochemische Industrie, G. m. b. H., à München (on retrouve en passant la firme de M. le Dr WACKER, qu'on a vu président avant-guerre de la Lonza germano-suisso-française, et principal actionnaire, avec M. Gérard GIRAUD-JORDAN, de la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel);

Chemische Werke Lothringen G. m. b. H., à Gerthe in Westfalen;

Deutsche Celluloïd Fabrik, à Eilenburg;

Aceta G. m. b. H., à Berlin-Lichtenberg;

Hölkerseide G. m. b. H., à Barmen;
Gewerkschaft Elise 2, à Halle a. d. S.;
Grube August bei Bitterfeld;
Deutsche Grube bei Bitterfeld A. G., à Bitterfeld;
Zuckerfabrik Körbisdorf A. G., à Körsbirdorf;
Wachtberg-Gruppe, Braunkohlenwerke, à Frechen bei Köln;
Bayernindustrie für Holzindustrie u. Imprägnierung A. G., à Kitzingen;
Braunkohlenwerke Hermine G. m. b. H., à Bitterfeld;
Delvendahl u. Küntzel G. m. b. H., à Werder a. d. Havel;
Dominium Steinfurth G. m. b. H., à Steinfurth;
Deutsche-Koloniale Gerb- u. Farbstoff G. m. b. H., à Karlsruhe;
Dörstewitz-Rattmannsdorfer Braunkohlenindustrie A. G., à Halle a. S.;
Elektrochemische Werke G. m. b. H., à Francfort;
Gewerkschaft Garsdorf, à Wiedenfeld;
Grube Elsa bei Bitterfeld;
Heggener Kalkwerke G. m. b. H., à Heggen;
A. H. Rietzschel G. m. b. H., à München;
Wallendorfer Kohlenwerke A. G., à Halle a. S.;
Aluminiumwerk G. m. b. H., à Bitterfeld;
Chemische Werke Zscherndorf G. m. b. H., à Leipzig;

Elektronmetall G. m. b. H., à Stuttgart-Cannstatt;

Elektrometallurgische Werke Horrem A. G., à Francfort;

Sociedad Electrochimica de Flix, à Barcelone (Espagne);

Stickstoff-Syndicat G. m. b. H., à Berlin;

Wolff u. Co, à Walsrode;

Il est évident que des modifications ont eu lieu depuis 1929.

En 1926, la Farbenindustrie a passé des accords avec la Fabrique d'aniline de Bâle, J. R. Geigy (*Information*, 20 juin 1926);

La Farbenindustrie est également intéressée à :

Ansco Photoproducts Co. Inc., à New-York;

Graselli Dyestuffs Chemical Crpn, à Cleveland (Etats-Unis);

Sterling Products Co (*Vie Financière*, 1er mars 1928);

Société Internationale pour Entreprises chimiques (fondateur ; *Vie Financière*, 30 juin 1928);

Carbo-Union Générale;

British Carbo Union (*Information*, 5 mai 1929);

Ford, société allemande (*Information*, 26 mai 1929);

Deutsche Gasolin A. G. (*Information*, 2 octobre 1929);

Hydro-Patents Co (*Information*, 16 juillet 1930);

Neue Acna (*Journée Industrielle*, 21 juin 1931); société constituée avec la Montecatini, la grande affaire italienne de produits chimiques et d'engrais, dont le Conseil d'administration comprend, entre autres administrateurs français, M. Etienne CLÉMENTEL, sénateur, ancien ministre).

La Farbenindustrie a conclu des arrangements avec les grands trusts de pétroles pour la fabrication du pétrole synthétique.

Enfin, en 1928, après de longs pourparlers, l'I. G. Farbenindustrie a conclu un ACCORD AVEC LES ETABLISSEMENTS KUHLMANN A PARIS.

A l'occasion de l'accord, les présidents des deux grandes sociétés ont fait des déclarations qui jettent une lumière parfaite sur les rapports établis.

M. DONAT-AGACHE, président des Etablissements Kuhlmann (décédé depuis), a déclaré : « Notre tentative en vue d'aboutir à une entente mondiale entre les producteurs de colorants repose sur le principe que chacun doit se confiner au marché de son propre pays. Nous avons convenu de ne point nous immiscer dans les affaires américaines et nous considérons notre initiative comme une invitation aux Américains plutôt qu'un défi. Nous espérons que les producteurs des Etats-Unis apprécieront les idées saines qui sont à la base de notre entente et y adhéreront. Les compagnies dépensaient 33 % du prix de vente des colorants pour faire face aux frais de distri-

bution, alors que maintenant il a été possible de ramener cette proportion à 15 %, en instituant un système de ventes commun. »

M. Carl Bosch, président du Comité de direction de la Farbenindustrie, a déclaré : « La politique de la Farbenindustrie consiste essentiellement à amener les producteurs, y compris les Américains, à s'entendre à l'amiable pour fixer les prix de vente, échanger les brevets et accorder des participations financières. »

Un bureau devait être constitué, comprenant trois Allemands et deux Français. (*Information*, 5 janvier 1928.)

Les vœux de MM. Donat-Agache et Carl Bosch ont dû être exaucés en ce qui concerne les Américains, car l'année suivante M. le Dr Carl Bosch est devenu administrateur de l'American Chemical Crpn. (*Information*, 30 avril 1929.)

On se trouve en face d'un système connu : c'est celui des carburiers : *entente mondiale, comptoir de vente commun, fixation commune des prix, partage des marchés, échange des brevets, interpénétration financière.*

Il importe d'attirer l'attention sur l'échange des brevets. S'il est exécuté de bonne foi, il ne reste plus rien de secret entre les industries chimiques pour maintes fabrications de guerre effectives ou possibles; s'il n'est pas effectué de bonne foi, qui sera dupe ? En tous cas, les industriels de guerre semblent se sou-

cier aussi peu que possible de la défense nationale.

On a pu juger de l'opération en partant de l'Interessen Gemeinschaft Farbenindustrie A. G., société allemande passablement cosmopolite; du point de vue français, en partant des ETABLISSEMENTS KUHLMANN, la situation est assez peu différente.

C'est ainsi qu'on trouve parmi les scrutateurs successifs aux assemblées générales des actionnaires des Etablissements Kuhlmann : en 1922, Penarroya (*Information*, 28 décembre 1922), dont on a vu les agissements au seuil de la guerre et pendant la guerre, puis les liens avec l'Union Espagnole des Explosifs rattachée par M. AUFSCHLAGER au trust allemand de la dynamite; en 1920, le Crédit Commercial, ancienne Banque Suisse et Française, établissement dont les caractéristiques « nationales » ont été suffisamment étudiées pour qu'il soit superflu d'insister : on ajoutera simplement que le Crédit Commercial figure avec la Banque de l'Union Parisienne parmi les quatre banques assurant le service financier des Etablissements Kuhlmann.

D'autre part, en 1927, les Etablissements Kuhlmann ont réalisé une augmentation de capital qui a été prise en partie par un groupe comprenant :

DILLON, Read a. Co, de New-York;

Schweizerischer Kreditanstalt, ou Crédit Suisse, à Zurich;

Mendelssohn und Co, de Berlin;

ainsi que des banques anglaises et des banques suédoises.

L'Information, publiant les données ci-dessus, ajoute délicieusement : « Quant au Crédit Commercial, qui a toujours appuyé Kuhlmann au point de vue financier, il se bornera probablement à garantir la portion de l'augmentation de capital offerte en souscription publique. » (*Information*, 29 décembre 1927.)

On est donc fixé sur le cosmopolitisme des Etablissements Kuhlmann. Le Conseil ne comprend pas plus d'Allemands que le Conseil de la Farbenindustrie ne comprend de Français. En raison du degré d'acuité et d'irritation que les campagnes ont, de chaque côté, donné au nationalisme populaire, *il y a une notoriété au-dessus de laquelle aucune firme ne se permet, actuellement, un internationalisme franco-allemand officiel. On se rattrape dans les sociétés moins importantes ou moins connues,* comme l'Union Espagnole des Explosifs, l'A. G. der Dillinger Hüttenwerke, et d'autres. Dans les grandes affaires, les financiers des pays considérés comme neutres : Suisse, Hollande, Scandinavie; ainsi que les financiers américains; servent de trait d'union ou de faux-nez.

Les deux directeurs généraux, MM. Raymond Berr et Joseph Frossard, représentent la maison dans les sociétés du trust de la dynamite, si cosmopolite.

L'un des administrateurs, M. Frédéric Ledoux, administrateur-délégué de Penarroya,

est à l'Union Espagnole des Explosifs avec M. AUFSCHLAGER dont on vient de parler.

On a vu un autre administrateur, M. Théodore LAURENT, président des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, vice-président du Comité des Forges, assis autour du tapis vert dans les Conseils des sociétés métallurgiques sarroises avec des Allemands.

Enfin, M. Ernest CUVELETTE, vice-président des Etablissements Kuhlmann, commandeur de la Légion d'honneur, vice-président du Crédit Commercial, vice-président du Comité des Houillères, membre du Comité des Forges, est administrateur de la Hohenlohe-Werke A. G., à Welnovice, près Katowice, avec, entre autres :

Kammer-Präs. Dr Kurt von KLEEFELD, de Berlin;

Jacob GOLDSCHMIDT, à Berlin;

Dr Ernst HEIMANN, à Breslau;

Karl PETSCHEK, à Berlin. (*Saling's.*)

Et si la Farbenindustrie a des participations étendues, les Etablissements Kuhlmann en ont également, que l'on peut porter à plus de cent, en France ou à l'étranger, notamment :

Ugine (*Information*, 6 janvier 1924);

Produits chimiques de Schoonaerde (Belgique) ; absorbé par l'Union Chimique Belge (*Vie Financière*, 29 octobre 1924);

Les Fils d'Edouard Geistlich, Suisse;

Société pour l'achat et le traitement des os, ou « Satos » (Belgique);

Materie Coloranti Bonelli (Italie) (*Information*, 18 septembre 1926);

Fours à coke de Selzaete (Belgique) (*Journée Industrielle*, 30 mars 1927);

Hydro-Nitro (constituée en 1929 avec : I. G. Chemie; Nitrogene Engineering Crpn, de New-York; Schweizerischer Bankverein; et Union Financière de Genève; Cf. *Vie Financière*, 13 février 1929).

On peut penser que, depuis la guerre, si les industries chimiques ont des relations internationales indéniables et intimes, elles n'ont sans doute plus l'inconscience de *trafiquer avec tous les pays, amis, neutres, ennemis — ou soi-disant tels* —, comme on l'a vu faire aux métallurgistes.

En réalité, les financiers restent identiques à eux-mêmes.

La Dinamite Nobel, (Italie), fournit de la poudre à la Bulgarie (*Information*, 22 octobre 1927).

L'Imperial Chemical Industries Ltd, à Londres, fournit, pendant la guerre de Mandchourie, avec une impassible tranquilité, à la fois le Japon et la Chine (*Information*, 6 février 1932).

Et M. Paul Faure a exposé à la tribune de la Chambre des Députés, lors de son interpellation de février 1932, un cas qui a paru, tout de même, gêner un peu le gouvernement;

— Etes-vous sûrs que vous n'exportez pas de la poudre secrète de guerre, à travers les frontières, d'abord à une adresse allemande,

ensuite à la Skoda, pour des commandes inconnues. Oh ! il faudra que vous fassiez une enquête, j'en suis bien sûr, car vous ne savez rien, n'est-ce pas !

— M. le MINISTRE DU BUDGET. — Je ne suis vraiment pas qualifié, comme ministre du budget, pour répondre à ce genre d'interpellation.

— *A l'extrême-gauche.* — Vous représentez le Gouvernement.

— *M. le Ministre du Budget.* — Il eût mieux valu choisir une autre heure !

— M. Paul FAURE. — Cela est tout à fait dans le budget.

M. le MINISTRE DU BUDGET. — Ah ! Je me demande quel rapport cela peut avoir avec le budget. (*Exclamations à l'extrême-gauche.*)

— M. Rémy ROUX. — Cela a bien quelque rapport avec l'intérêt de notre pays.

— M. Paul FAURE. — Je ne vous ai pourtant pas surpris. J'ai fait poser la question à M. le Ministre de la Guerre lui-même par un membre de la Commission de l'Armée, mon collègue et ami M. ROGNON. M. le Ministre de la Guerre a répondu qu'il ne savait pas de quoi il retournait.

— M. Etienne ROGNON. — En effet, mis au courant de la question par M. Paul FAURE, je l'ai jugée tellement grave que je n'ai pas voulu en saisir officiellement la Commission de l'Armée avant d'avoir fait poser la question par le Président de la Commission, d'accord avec lui, de façon à savoir s'il était exact que

la maison Schneider avait pu fournir de la poudre française à une fabrique d'armes étrangère, située en Tchécoslovaquie, mais en passant d'abord par le canal de l'Allemagne.

Il nous a été répondu qu'on ignorait cette affaire complètement, que l'on n'avait pas trace du passage et de la livraison de ces poudres.

Or, c'est le contraire de la vérité et nous avons la preuve que ces poudres ont bien passé la frontière.

— M. le Ministre du Budget. — Interpellez, mais ne choisissez pas ce débat pour y porter une question qui lui est étrangère.

— M. Etienne Rognon. — Je ne comprends pas que vous ne soyez pas indigné.

— M. Paul Faure. — Voici un premier document :

« 1.000 kilos de poudre B. G. 4, pour cartouches fusil Mauser... » — cela intéresse le budget : c'est la poudre nationale qui traverse la frontière et qui s'en va on ne sait où — à destination de Mauser Fabriken, à Leipzig. — Commande Japon 6.307 ».

L'ingénieur patriote qui est dans l'entourage de M. Schneider et qui m'a remis ce document, m'a déclaré qu'il n'était pas socialiste, mais qu'il était indigné des agissements de la firme. Il m'a remis ces documents pour que je les apporte à la tribune française. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Le document que je viens de citer a été déposé une première fois à la régie pour de-

mande d'autorisation d'exportation. Est-ce la campagne que nous menions? Est-ce réflexion en haut lieu ? Cette demande d'exportation fut retirée, paraît-il.

Mais en voici une autre qui a été exécutée et comme j'avais peur qu'on la retirât, je l'ai fait photographier. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche.*)

« Nous soussignés, Schneider et Cie, maîtres de forges au Creusot, sollicitons d'expédier à M. Paul CAPIT, à Palmrath (duché de Bade... » — c'est en Allemagne, messieurs — « ... la poudre désignée ci-après (en provenance de la poudrerie de Pont-de-Buis) :

« 2.200 kilos de poudre B.M. 11.

« 200 kilos de poudre B.M. 13.

« Notre envoi comprendra 66 caisses, etc. » (*Exclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

J'ai demandé ce qu'était cette poudre. M. de LASTEYRIE, à qui j'avais communiqué ce document, m'avait dit que c'était peut-être de la poudre de mine.

— M. Charles de LASTEYRIE. — J'ai dit que je n'étais pas renseigné, ce qui est la vérité. Je ne suis pas poudrier.

— M. Paul FAURE. — Je vous comprends. Mais j'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez dit et j'ai prié un de mes amis, M. BURTIN, membre de la Commission de l'Armée, de demander au Ministre de la Guerre, ce qu'était cette poudre. On lui a répondu que

c'était une poudre destinée à l'artillerie, poudre secrète évidemment.

J'ai là d'autres documents relatifs à des expéditions de poudres. Mais je n'insiste pas. N'y en aurait-il qu'une seule, cela suffirait.

(Débats Parlementaires, Chambre des Députés, 12 février 1932.)

M. Paul Faure paraît plein de candeur lorsqu'il parle de poudre secrète. Est-ce qu'on a des secrets entre amis et collaborateurs ? Est-ce que les Usines Skoda sont une fabrique d'armes étrangère, après ce qui a été exposé du contrôle de l'Union Européenne et de la Banque de l'Union Parisienne, ainsi que de la fraternelle union (on ne parle que d'union en ces maisons de guerre) entre Français, Tchécoslovaques, Hongrois, Allemands et autres ?

Il n'y a d'étrangers que pour le peuple, d'ennemi héréditaire que pour les campagnes de presse; pour les commandes à exécuter, on est entre associés.

CHAPITRE IV

Comment donc est-ce possible ?

On est en droit de se demander par quel extraordinaire phénomène des faits aussi curieux sont ignorés du public, qui est loin de partager à leur égard la façon de voir des fournisseurs de guerre.

Il paraît inimaginable que les gouvernements ne sachent pas ce qui se passe dans les industries concernant la défense nationale, et, s'ils savent, qu'ils tolèrent un tel état de choses, que le fondateur du prix de la paix, le grand fournisseur de guerre, Alfred Nobel, jugeait contraire à la sécurité militaire.

Il paraît invraisemblable que les parlementaires, les diplomates, les officiers supérieurs de terre ou de mer, les hauts fonctionnaires, en cas d'ignorance ou de défaillance du gouvernement, n'en appellent pas au pays.

Il paraît, enfin, prodigieux que la presse, qui a pour métier de savoir, de fouiner partout, et qui se vante d'être bien informée, ne clame pas son inquiétude et son indignation à tous les échos.

Sans doute, le gouvernement est loin d'être aussi renseigné qu'on le croit en général, et les ministres sont parfois de pauvres hommes. Les parlementaires savent très souvent encore moins, et leurs étonnements ou leur indifférence passent la normale. Diplomates, officiers, tous les fonctionnaires, ont le souci de leur carrière. Quant à la presse, à la grande presse, à celle qui forme ou plutôt qui fabrique l'opinion, on en parlera tout à l'heure...

Tout ce qui sait est enserré par un réseau de faiblesses, de complaisances, de compromissions, parfois — et peut-être moins souvent qu'on ne pense — de corruption.

Il y a tant d'avantages à éviter de heurter les puissances d'argent !

Et les magnats des industries de guerre ont tant d'argent à leur disposition, grâce aux profits fabuleux des périodes fructueuses, on veut dire des périodes où les millions se ramassent dans la pourriture des champs de bataille !

A. — *Petite histoire d'une grande firme.*

L'examen du passé permet de parler avec plus de liberté et sans être soupçonné de parti pris. On va donc donner l'histoire du dévelop-

pement d'une des plus importantes sociétés métallurgiques.

La COMPAGNIE DES FORGES ET ACIERIES DE LA MARINE ET D'HOMECOURT est, pour le public, une affaire dont le nom n'évoque rien. Le public se souvient encore, par contre, de Saint-Chamond; mais il ne se doute pas que Saint-Chamond est la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

La société est aujourd'hui au capital de 180 millions, divisé en 333.000 actions A de 500 francs, et 54.000 actions B de 250 francs, obligatoirement nominatives; toutes libérées. Au cours moyen des actions en 1930, l'affaire était capitalisée à plus de 400 millions.

Si l'on tient compte des réserves et primes d'émission, le capital propre de la société atteint d'ailleurs 286 millions 496.693 fr., 69. En outre, la société a emprunté, à la date de fin juillet 1932, 239 millions 245.500 fr., ce qui porte les capitaux engagés à 525 millions 742.193 fr. 69.

Le bilan au 30 juin 1931 se totalise par 809 millions 609.139 fr. 26.

Le président-délégué, M. THEODORE LAURENT, qui vient d'être fait grand-officier de la Légion d'honneur, est vice-président du Comité des Forges, et trésorier de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières.

On sait que les administrateurs des sociétés anonymes touchent habituellement un pourcentage appelé *tantièmes* prélevé sur les bé-

néfices, et qui varie selon les sociétés. Le chiffre est parfois donné, globalement, pour l'ensemble des administrateurs, et il peut en tous cas presque toujours être calculé. Il est difficile de savoir ce que reçoit au total comme tantièmes un administrateur, car, dans chaque société, les conventions de répartition entre les administrateurs varient, le président et les administrateurs-délégués ayant, en particulier, d'ordinaire droit à des tantièmes plus élevés. En outre, on ne parvient jamais à connaître toutes les sociétés des administrateurs importants. Les calculs sont donc toujours approximatifs et expriment plutôt un ordre de grandeur qu'un chiffre absolu. M. Théodore LAURENT, selon des calculs établis en janvier 1932 sur les résultats financiers des principales sociétés dont il est administrateur, pour 1930 ou 1931 selon le cas, touche :

Marine et Homécourt, prés.-dél.	750.000	(14)	53.000
Cie Fse Matér. Ch. d. fer, pr. . .	735.000	(11)	66.000
Sulzer, vpr.	428.000	(11)	38.000
F. et Ac. Nord et Est	2.997.000	(17)	176.000
Anzin	1.273.000	(11)	115.000
Anderny-Chevillon, pr.	775.000	(11)	70.000
Ouenza	406.000	(16)	25.000
Redange-Dilling, vpr.	447.000	(9)	49.000
Delattre et Frouard, vpr.	2.156.000	(8)	269.000
Aubrives et Villerupt	240.000	(12)	20.000
Houill. Sarre et Mos.	1.777.000	(19)	90.000
Auto. Chenard et Walcker	236.000	(8)	29.000
Hadir, pr.	1.044.000	(14)	74.000
Divers			241.000
Total des tantièmes			1.325.000

Dans le tableau ci-dessus, la première colonne de chiffre indique le total des tantièmes par société; la seconde, entre parenthèses, le nombre d'administrateurs dans cette société; la troisième, la moyenne des tantièmes par administrateur pour la société visée.

Si l'on tient compte du fait que M. Théodore Laurent est président, vice-président ou administrateur-délégué de nombreuses affaires; que toutes sont loin d'être relevées ici; on est amené à conclure que M. Théodore Laurent touche sûrement comme tantièmes, chaque année, plus deux millions et demi de francs.

Il est bien entendu qu'on doit y ajouter les dividendes et autres profits directs ou indirects.

On voit donc qu'il s'agit d'une firme considérable, dont les dirigeants sont des personnalités de premier plan.

La Société a été constituée le 14 novembre 1854 par MM. Petin et Gaudet, sous la raison sociale Jackson frères, Petin, Gaudet et Cie, Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer. Elle résultait de la fusion des sociétés: Jackson frères; H. Pétin, Gaudet et Cie; Neyrand, Thiollière, Bergeron et Cie; Parent, Shaken, Goldsmith et Cie.

Dès son origine, en 1855, la société était la plus importante productrice d'acier en France. Aussi, pour ne pas déchoir, lorsque l'épuisement des gisements locaux de minerai de fer

se fit pressentir dans le Centre, elle prit part à la ruée métallurgique vers l'Afrique du Nord,, où la métallurgie de guerre s'assurait des concessions civilisatrices. Les industries de guerre ont donc, on le voit, doubles raisons d'impérialisme colonial : *les colonies assurent à la fois les matières premières et la consommation par réinvestissement dans le corps des indigènes.*

D'accord avec le groupe Mirabaud, d'origine suisse, qui sût discerner dès le début les chances d'enrichissement que présentaient l'Algérie et la Tunisie, et qui entraîna derrière lui le Comptoir National d'Escompte, les métallurgistes exploitèrent les minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, en Algérie, dont le transport leur fut facilité par des tarifs spéciaux des chemins de fer. Ces mines en avaient bien besoin, puisque dès 1906, avec un capital de moins de 20 millions, elles déclaraient un bénéfice net de 3 millions 401.000 francs, plus de 15 %. Mais concessions et faveurs coloniales vont aux magnats comme les fleuves vont à la mer.

Les fondateurs mêmes de la société étaient déjà des fournisseurs de guerre. En 1849, Petin et Gaudet fournissaient des canons.

Les fournitures de la nouvelle société furent très facilitées par une circonstance sur laquelle on se permettra d'insister, parce qu'elle est caractéristique; c'est la *liaison d'intérêts entre les administrateurs de la société et l'entourage du gouvernement,* en l'espèce

l'entourage et même la famille de l'empereur NAPOLÉON III. Il sera d'ailleurs plus aisé de comprendre pourquoi les militaires, le ministre de la guerre et l'empereur lui-même, malgré la supériorité des canons Krupp, refusèrent toujours de commander chez Krupp. Il ne s'agit pas de scrupules patriotiques, puisque l'usage des commandes à l'industrie étrangère était général, et qu'en outre les canons Krupp auraient indiscutablement assuré à l'armée française, en 1870- 1871, vis-à-vis de l'armée allemande, une égalité qui lui manquait; il s'agit simplement d'une concurrence, et la Compagnie de la Marine, bien en cour, tenait à ses dividendes.

L'entourage impérial avait de gros intérêts dans la Compagnie de la Marine.

Le général baron BOISSONNET, administrateur de la Compagnie de la Marine, était de famille bonapartiste. Le titre de baron a été créé par décret impérial du 30 avril 1862.

M. Léon MOLINOS qui devint président de la Marine, était parent des WALEWSKI; le comte Alexandre WALEWSKI était fils naturel de NAPOLÉON Ier et ministre de NAPOLÉON III; M. le comte André WALEWSKI est aujourd'hui vice-président de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Il est donc certain que la Compagnie de la Marine et ses dirigeants, d'accord avec l'entourage et la famille de NAPOLÉON III, ont une part de responsabilité dans le mauvais armement de l'armée française en 1870-1871, et

une plus large part dans les copieux bénéfices des fournitures de guerre.

La Compagnie de la Marine fût transformée en 1871, le grand protecteur étant disparu pour faire place à la république. MM. PETIN et GAUDET restèrent et furent administrateurs-délégués. Mais, en 1874, les fondateurs furent liquidés et remplacés par M. de MONTGOLFIER, une nouvelle orientation étant nécessaire.

Les MONTGOLFIER sont originaires du Vivarais. Ils avaient une notoriété comme fabricant de papier et la famille fût anoblie en 1783. Ils reçurent par décret impérial du 24 juin 1868 l'autorisation d'ajouter la particule « de » à leur nom. Marie-Catherine de MONTGOLFIER se maria à un MANTE (on a vu que les MANTE, de Marseille, sont alliés aux ROSTAND, dont deux membres, Alexis et Jules, ont successivement présidé et vice-présidé le Comptoir National d'Escompte). M. Jean-Raymond MONTGOLFIER, puis « de » MONTGOLFIER, né le 10 avril 1812, mort en 1873 était conseiller général. Rose-Pauline de MONTGOLFIER se maria à Mathieu AYNARD, député. M. Adrien de MONTGOLFIER, entré, comme on vient de le voir, à la Compagnie de la Marine en 1874, était député de la Loire en 1871, et sénateur en 1876.

Malgré la transformation, la disparition du grand protecteur se fît sentir, et la société était en situation grave en 1874, lorsque M. Adrien de MONTGOLFIER accourût au secours

avec des influences « républicaines » ou au moins gouvernementales.

En 1903, la société devint la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, nom actuel. Le capital fût porté à 28 millions, qui représentent 140 millions actuels. On voit que son importance était déjà considérable.

En 1908, le conseil d'administration comprenait :

M. Lucien MOLINOS, président (apparenté aux WALEWSKI;

M. Georges BROLEMANN, vice-président;

M. Florent GUILLAIN, vice-président; inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, ancien ministre, député, président du Comité des Forges;

M. Charles CAMBEFORT, administrateur du Comptoir National d'Escompte de Paris; Mme née de WITT;

M. Ferdinand GUÉRIN, banquier;

M. de KERMAINGANT; Mme née LOUIS-BINDER;

M. le vicomte de MATHAREL;

M. J. PERRIN, à Lyon;

M. le vicomte Jehan de SAINT-GENYS, Mme née de MONTGOLFIER (M. le comte de SAINT-GENYS était ministre plénipotentiaire, ce qui pouvait être favorable pour les commandes de l'étranger);

M. H. TAVERNIER, à Lyon;

M. F.-L. VERNY, à Aubenas (Ardèche);

M. le comte André WALEWSKI; Mme née MOLINOS;

M. Alexandre SEPULCHRE, à Solières, près Huy, Belgique (on constate le caractère international de l'affaire);

M. François SEPULCHRE, à Havelange, Belgique; Directeur général : M. Adrien de MONTGOLFIER. (*Annuaire Chaix*, et divers);

Les usines de Saint-Chamond se sont rendues célèbres par leur fabrication d'artillerie: artillerie de campagne et de siège; artillerie de marine; canons de tous calibres; affûts; projectiles; tourelles cuirassées pour la défenses des côtes, des places fortes et l'armement des navires; plaques de blindages. (*Annuaire du Comité des Forges*).

En 1914, à la veille de la guerre, le Conseil d'administration avait subi peu de modifications :

M. Lucien MOLINOS, président;

M. Florent GUILLAIN, vice-président; commandeur de la Légion d'honneur, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, ancien vice-président de la Chambre des Députés, ancien ministre; président du Comité des Forges;

M. C. MAGNIN, vice-président; membre du Comité des Forges;

M. Charles CAMBEFORT; administrateur du Comptoir National d'Escompte de Paris (c'est à ce moment que le groupe Comptoir National d'Escompte-Anciens Etablissements Cail, avec MM. ULLMANN, ROSTAND et LE CHATELIER, in-

troduisaient en Normandie, aux Hauts-Fourneaux de Caen, les puissants fournisseurs de guerre allemands, les frères THYSSEN; au même moment, le Comptoir National d'Escompte de Paris avait comme administrateur M. Calixte CARRABY, vice-président de la Dynamite Centrale, et rejoignait ainsi le trust cosmopolite de la dynamite Nobel);

M. Charles GOMEL;

M. Ferdinand GUÉRIN, banquier, à Lyon;

M. Armand GUILLAIN;

M. de KERMAINGANT;

M. Emile HEURTEAU, commandeur de la Légion d'honneur; Mme née SOLACROUP;

M. Edouard PRENAT, à Lyon;

M. le comte Jehan de SAINT-GENYS;

M .H. TAVERNIER, à Lyon;

M. le comte André WALEWSKI;

M. Alexandre SEPULCHRE, à Solières, près Huv, Belgique;

Directeur général : M. Théodore LAURENT. (*Annuaire Chaix*, et divers).

Alors arrive la guerre mondiale, qui, pour la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, va être fructueuse. Pour ne pas être accusés de partialité, voici ce que disait, dans une étude purement financière, le grand quotidien financier l'*Information*, en 1920 : « La situation industrielle et financière des Aciéries de la Marine se présente dans des conditions nettement favorables, et cette situation est d'autant plus intéressante que, malgré les bénéfices considérables réalisés

pendant la guerre, la société obtiendra sans doute de très fortes indemnités pour dommages de guerre ». (*Information*, 11 novembre 1920).

On voit le procédé : *les industries de guerre, non contentes de faire des bénéfices énormes durant les hostilités, ont encore le cynisme d'arguer de pertes et dommages de guerre, et de réclamer à l'Etat des indemnités formidables,* qui, au su et au vu des compétences, leur permettent non de rétablir la situation antérieure (principe des indemnités; les compagnies d'assurance ont bien soin de spécifier qu'en aucun cas l'indemnité ne saurait constituer le sinistré en bénéfice), mais d'établir des usines bien plus perfectionnées et de leur conférer des avantages considérables. On peut ajouter que la surproduction provient en bonne partie de l'investissement abusif des indemnités dans des installations exagérées pour lesquelles on calculait d'autant moins que le payeur était l'Etat.

Les bénéfices des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt pendant la guerre sont d'autant plus dignes d'être remarquées que l'usine d'Homécourt, qui était avant la guerre une des plus grosses productrices françaises de fonte et d'acier, a dû cesser son exploitation et que ce sont par conséquent les seules usines du Centre et du Sud-Ouest qui ont apporter « les beaux bénéfices que l'on constate » (*Information*, 9 novembre 1921).

Pendant les cinq exercices de guerre, la sosiété a réparti les bénéfices suivants aux actions :

1913-14.	3.391.000
1914-15.	4.044.000
1915-16.	4.666.000
1916-17.	4.978.000
1917-18.	5.444.000
Total	22.523.000

Mais ce n'est pas tout, à beaucoup près. L' *Information* du 11 novembre 1920 écrit ; « Compte tenu des 280 millions et demi de ressources nouvelles, que s'est procurée la société, l'accroissement net du fonds de roulement ressort à 73 millions. Ce sont là 73 millions qui proviennent des bénéfices réservés. » On voit que la société à conservé par devers elle des profits bien plus élevés que ceux qu'elle a répartis aux actionnaires, sans aucun doute pour ne pas attirer l'attention.

D'autre part, l'augmentation de capital de 28 à 70 millions s'est faite moitié par prélévement sur les réserves. Or, les actions ont été émises à 750, dont la moitié est de 375 francs, que la société répartissait sous cette forme. C'est donc 29.500.000 francs qu'il faut encore ajouter aux bénéfices.

Le total général des bénéfices certains et contrôlables pendant la guerre ressort donc à :

actionnaires, dividendes .	22.523.000
actionnaires, capital	29.500.000
société, réserves	73.000.000
Total	125.023.000

soit plus de 125 millions de francs. Mais on doit se souvenir qu'il s'agissait de francs non dépréciés, qui ont été ou ont pu être investis (notamment pour la société) en capital valant aujourd'hui bien plus selon le franc actuel. Les 125 millions de fin 1918 correspondent à 625 millions actuels. La Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt a donc gagné pendant la guerre largement plus d'un demi-milliard. Et quel était le capital ? 28 millions, soit en francs actuels 140 millions. Elle a réalisé par exercice à peu près en moyenne, 100 % de bénéfices nets.

Mais on aurait tort de croire qu'on est au bout des bénéfices. Il y a en outre les avantages plus ou moins directs.

Ainsi, selon le rapport de la société, « tous les travaux de reconstruction de l'usine d'Homécourt, qui étaient déjà très avancés, au 30 juin 1920, ne figurent nulle part dans les comptes de l'actif » (*Information*, 11 *novembre* 1920) ; c'est-à-dire qu'ils ont été payés sur les bénéfices avant établissement des bénéfices nets et avant prélévement des réserves. Comme la société évalue la reconstruction d'Homécourt à 109 millions, prix de fin 1919, et que ces travaux sont très avancés à ce moment, les dépenses ainsi faites et qui repré-

tent un prélévement anticipé sur les bénéfices, étaient d'au moins le tiers, soit 35 millions environ. Les cours extrêmes de la livre en 1919 ont été de 45,15 et 25,975, soit une moyenne approximative de 35, perte du franc de 40 %. La valeur correspondante actuelle serait d'environ 125 millions.

La société « a payé sur ses bénéfices tout l'accroissement de puissance industrielle de ses usines du Centre. » (*Information*, 11 novembre 1920). Il s'agit, bien entendu, des bénéfices avant bilan, puisque la même étude établit l'accroissement du fonds de roulement à 73 millions. Or, l'accroissement de puissance industrielle des usines du Centre a été considérable, puisqu'au mois de septembre 1915 la production des usines de Saint-Chamond atteignait un chiffre que l'on osait à peine attendre de la France entière au début de la guerre (*Information*, 30 novembre 1917).

En résumé, *les bénéfices de guerre de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt semblent ne pas devoir être inférieurs à* 800 *millions de francs actuels.*

C'est après cette « catastrophe » que la société, selon le rapport de 1919, a réclamé à l'Etat des indemnités pour dommages de guerre, « le traité de paix et la loi du 17 avril 1918 nous assurant le droit à la réparation intégrale. »

Selon le bilan au 30 juin 1913, les Immobilisations de la société, avant-guerre, étaient

de 24.351.000 francs; les Approvisionnements et Marchandises, de 41.761.000 francs; au total 66.112.000 francs. Il est certain que tout n'a pas été détruit, puisque la société avait des usines à Saint-Chamond, à Assailly (Loire), au Boucau (Basses-Pyrénées), à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), et à Hautmont (Nord). On ne peut pas se fier au coût de reconstruction pour évaluer les pertes, car les nouvelles installations sont différentes des installations détruites. Mais il est certain que les chiffres du bilan étaient comptés amortissements déduits, alors que la société a établi ses exigences en tenant compte du prix de remplacement. D'après le rapport présenté à l'assemblée du 23 octobre 1919, le Conseil d'administration évalue les indemnités demandées à l'Etat à 279 millions 350.000 francs. On a vu ci-dessus que le franc n'était déprécié que de 40 % moyenne de 1919. Les 66 millions portés au bilan du 30 juin 1913 équivalaient à 330 millions actuels. Comme la société était loin d'avoir perdu tout son actif inscrit sous ce chiffre, on sera modéré en déduisant 40 % des 330 millions, pour ramener la perte réelle, d'après le bilan, à 198 millions de francs actuels. Or, les 279 millions et demi que la société réclamait à l'Etat équivalaient à environ 996 millions de francs actuels. La Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt réclamait à l'Etat le paiement des investissements amortis.

Selon le rapport à l'assemblée des action-

naires du 27 novembre 1922, la société avait déjà reçu, au titre des indemnités, un total de 177 millions. En tenant compte du fait que la livre a coté en 1922 en moyenne 59 approximativement, la dépréciation du franc faisait correspondre les 177 millions de 1922 (en réalité reçus avant au moins en partie et par conséquent de valeur supérieure) à environ 375 millions de francs actuels. Beaucoup de petits et de moyens sinistrés, vraiment sinistrés, attendaient encore — et ont attendu longtemps — le premier acompte de l'Etat sur leurs indemnités.

On comprend pourquoi les financiers, qui ne tenaient pas outre mesure à la clarté des comparaisons, ont vu d'abord d'un œil pas trop fâché le trouble des changes, brouillant toutes les notions de valeur. Et, si l'on tient compte du rôle néfaste joué par les fameuses réparations dans les querelles internationales depuis la fin de la guerre, comme on peut être sûr que les financiers étrangers n'ignoraient pas plus que ceux de la France l'art d'arranger le Trésor public et par suite les combinaisons autour des réparations qui étaient réclamés à leurs pays, *on voit dans quelle situation périlleuse les magnats des industries de guerre et — il faut être justes — des autres dustries ont, par leurs abus, placé la diplomatie de leur propre pays, obligée de soutenir des revendications scandaleuses, qui n'ont d'équivalent que les indemnités de l'Allemagne à ses magnats.*

Les Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt sont largement cosmopolites. Il suffira de quelques exemples.

Avant-guerre, la Marine et Homécourt était intéressée au Charbonnage Carolus Magnus, dont le contrôle appartenait à la firme Röchling, qui détenait 75 %. (L. BRUNEAU, *l'Allemagne en France*). La société est toujours intéressée à ce charbonnage, situé en Allemagne. (J. TRIBOT-LASPIERRE, *l'Industrie de l'Acier en France*).

Elle avait aussi, et elle a conservé, des intérêts dans les Charbonnages de Beeringen, Campine belge (*Recueil Financier*).

Elle s'est intéressée à l'Economique Franco-Suisse, avec d'importantes maisons suisses : Société Suisse de Construction de Locomotives et de Machines; Crédit de la Suisse française (*Petites Affiches*, 24 février 1920).

Elle était intéressée et l'est restée, aux Mines de fer de Heras-Santander, Espagne (J. TRIBOT-LASPIERRE, op. cit.).

Elle s'est intéressée pour 9.200 actions à la Societatea Franco-Romana de Material de Drum de Fier, Société Franco-Roumaine de Matériel de Chemins de fer, constituée en 1921 (*Annuaire des Sociétés anonymes roumaines*).

Elle s'est intéressée au Groupement Industriel pour Dantzig (*Petites Affiches*, 10 novembre 1922). On n'ignore pas les difficultés que Dantzig provoque à jet continu entre la Pologne et l'Allemagne.

Elle était intéressée et l'est restée à la HO-

HENLOHE WERKE, dont le Conseil d'administration est composé comme suit :

MM. le prince Hans zu HOHENLOHE-OERINGEN, président;

Ignaz PETSCHEK, vice-président;

le président de chambre Dr Kurt von KLEEFELD, à Berlin, vice-président;

le directeur général Ernest CUVELETTE, commandeur de la Légion d'honneur; vice-président du Crédit Commercial, vice-président du Comité des Houillères, membre du Comité des Forges;

Jakob GOLDSCHMIDT, directeur de la Darmstädter und Nationalbank, à Berlin (cette banque est tombée en difficultés);

le Dr Ernst HEIMANN, à Breslau (Allemagne);

le prince héritier August zu HOHENLOHE-OERINGEN;

le prince Gottfried zu HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST, à Mariazell (Autriche);

le Dr Wojcieh KORFANTY (chef nationaliste polonais);

le directeur Waldemar MAUVE;

Franz PETSCHEK;

Karl PETSCHEK, à Berlin;

le président Henri de PEYERIMHOFF de FONTENELLE;

le président Ernest WEYL, à Bruxelles (Belgique); administrateur de l'Union Européenne, administrateur de la Société Générale d'Entreprises;

l'ingénieur Stanislas WIDOMSKI (*Saling's*).

Enfin, elle a de larges intérêts dans plusieurs affaires métallurgiques de la Sarre, qui ont été étudiées dans la première partie :

A. G. der Dillinger Hüttenwerke, Forges et Aciéries de Dilling;

Halbergerhütte G. m. b. H.;

et l'on pourrait en trouver d'autres, ne serait-ce que la Société des Aciéries et Usines à Tubes de la Sarre, au Conseil d'administration de laquelle figure notamment :

M. le comte André WALEWSKI, vice-président de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, à côté de :

M. Oscar ALTMANN, directeur des Mannesmannröhrenwerke, à Düsseldorf;

M. Henri BIERWES, directeur général des Mannesmannröhrenwerke, à Düsseldorf;

M. Hermann HAECKER, directeur des Mannesmannröhrenwerke, à Düsseldorf;

M. Louis LAZARD, directeur de la Deutsche Bank, à Sarrebruck;

M. Alexandre ZOLLENDORPF, directeur des Mannesmannröhrenwerke, à Düsseldorf (*Annuaire de la Société Générale Alsacienne de Banque*).

En 1930, la Marine et Homécourt a d'ailleurs conclu une entente avec Mannesmann, Wolff et les Vereinigte Stahlwerke (*Vie Financière*, 5 juillet 1930).

Le Conseil d'administration comprend actuellement :

M. THEODORE LAURENT, président, promu récemment grand-officier de la Légion

d'honneur par le gouvernement de la République Française, au titre du Ministère du Commerce (cosmopolite); ancien élève de l'Ecole Polytechnique; marié à Mlle HALLÉ; vice-président du Comité des Forges; trésorier de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières; président d'honneur du Comité des Forges de la Loire; président du Comité des Forges et des Mines de fer de l'Est de la France; administrateur, entre autres, de :

Hauts-Fourneaux et Forges d'Allevard, président;

Mines d'Anderny-Chevillon, président;

S. A. Métallurgique d'Aubrives et Villerupt;

Hauts-Fourneaux et Fonderies de Brousseval;

Etablissement Delattre et Frouard réunis, vice-président;

Etablissements Métallurgiques de la Gironde, vice-président;

Compagnie Française de Matériel de Chemins de fer, président (M. Théodore LAURENT est membre du Conseil Supérieur des Chemins de fer);

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est;

Compagnie des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Givors, Etablissements Prénat, vice-président;

Société Provencale de Constructions Navales;

Société Lorraine des Aciéries de Rombas, président; (*Annuaire du Comité des Forges*);

Société anonyme de Crédit à l'Industrie Française, ou Calif;

Compagnie de Constructions mécaniques, procédés Sulzer, vice-président;

Ateliers et Chantiers de France; président:

Usines Franco-Russes, président;

Compagnie des Mines d'Anzin;

Charbonnages de Faulquemont, président;

Société de l'Ouenza;

Etablissements Kuhlmann;

Société Financière et Industrielle de Chemins de fer; (*Annuaire Chaix*);

Mines de l'Escarpelle, président;

Mines de Gouy-Servins et de Fresnicourt réunies;

Houillères de Saint-Chamond, président;

Houillère de Sarre-et-Moselle; (*Annuaire du Comité des Houillères*);

Energie Electrique de la Basse-Isère, vice-président;

Forces Motrices de la Tarentaise, président; (*Annuaire de la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques*);

Société Nouvelle de Sondages « Bonne Espérance » (*Annuaire du Pétrole*);

Mines et Usines de Redange-Dilling, président;

Tubes de Vincey, président;

Société Industrielle et Commerciale de Transports et Manutentions, ou Sitram, président;

Société Lorraine des Aciéries de Rombas, président;

Automobiles Chenard-Walcker;

Automobiles Delaunay-Belleville;

A. G. der Dillinger Hüttenwerke, Société des Forges et Aciéries de Dilling (Sarre); président;

Produits chimiques Marles-Kuhlmann (*Annuaire Sef*);

Hauts-Fourneaux de Differdange, Saint-Ingbert et Rumelange, ou Hadir, président;

Charbonnages de Beeringen, vice-président (*Recueil Financier*);

Dépôts et Agences de Ventes d'Usines métallurgiques, ou Davum (*Journée Industrielle*, 27 novembre 1927);

Halbergerhütte G. m. b. H. (*Annuaire de la Société Générale Alsacienne de Banque*);

Marmorosch, Blank et Cie, à Bucarest (Roumanie (*Annuaire des Sociétés anonymes roumaines;* cette banque est tombée en difficultés; elle avait des relations avec la métallurgie allemande);

Société Minière du Djebel-Lorbeus (*Nouvelles Economiques*, 10 décembre 1927);

Société de Recherches et d'Exploitation minières de l'Afrique Française Equatoriale (*Journée Industrielle*, 9 juin 1928);

Etablissements Saint - Chamond - Granat (*Journée Industrielle*, 13 février 1927);

Aedilitas A. G., président (*Journée Industrielle*, 26 octobre 1930).

Cette liste est loin d'être complète et n'a aucune prétention à l'être. On a simplement donné un peu plus de développement que d'or-

dinaire, pour montrer que les relations sont beaucoup plus complexes qu'un aperçu sommaire ne permet de l'établir. Il a été facile de reconnaître au passage des sociétés nettement cosmopolites, telles l'Ouenza, Sulzer, et autres, en sus des sociétés sarroises signalées.

Le Conseil d'administration de la Marine et d'Homécourt comprend en outre :

M. le comte André WALEWSKI, vice-président;

M. Gabriel BRIZON, vice-président;

M. Louis CHAMPY;

M. Georges CHARPY;

M. le vicomte Guy de DAMPIERRE;

M. Léon DAUM, administrateur-directeur général;

M. Charles DUBREUILH;

M. Jacques LAURENT;

M. F. PAUL-DUBOIS;

M. Edouard PRENAT;

M. le comte de SAINT-GENYS;

M. Henri TAVERNIER;

M. Georges TEISSIER;

M. Paul NICOU (*Annuaire Chaix* et *Vie Financière,* 2 décembre 1931).

Telle qu'on a pu l'exposer en peu de mots, l'histoire de la grande société métallurgique est instructive.

Elle montre la souplesse d'adaptation des fournisseurs de guerre, qui servent aussi bien l'armée républicaine que l'armée impériale, et qui savent s'assurer dans tout régime l'ap-

pui fructueux des sphères gouvernementales, cueillant les profits et les honneurs.

B. — *Hauts fonctionnaires, parlementaires, gouvernants.*

On a vu, sans qu'il ait été besoin de le chercher, paraître dans les études ci-dessus un assez grand nombre de hauts fonctionnaires, diplomates, généraux, amiraux, et des hommes politiques.

La finance, l'administration et la politique sont intimement mêlées, et l'on prétendrait en vain les séparer. Une des plus grosses erreurs populaires est justement de parler de politique sans chercher immédiatement l'aspect administratif et financier. On crée ainsi un monde artificiel si éloigné de la réalité que les mesures préconisées dans un pareil état d'esprit sont fatalement absurdes et inefficaces.

Les financiers n'ignorent pas le fait, et ils usent largement de l'ignorance populaire pour leurs intérêts.

Les hommes que l'on voit mélés aux affaires servent d'ailleurs moins une société qu'un groupe, et l'on a compris, par l'exemple de M. Théodore LAURENT, l'étendue des ramifications des groupes financiers. Il serait inexact, par conséquent, de chercher les hommes qui peuvent servir les industries de guerre uniquement dans les conseils d'administra-

tion des firmes qui fournissent l'armée ou la marine. Toutefois, il est certain que les sociétés fournisseurs de guerre préfèrent s'assurer directement la présence des personnalités influentes utiles dans leurs propres conseils d'administration.

Les Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt ont eu d'abord le général baron Boissonnet, et un président, M. Léon Molinos, allié aux Walewski, parents de l'Empereur. Plus tard, les Montgolfier assuraient à la société l'appui de Mathieu Aynard, député influent, apparenté à eux, et de M. Adrien de Montgolfier, lui-même député, puis sénateur; et la société avait, en outre, dans son conseil M. Florent Guillain, député, ancien ministre, ancien inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. La diplomatie était représentée par M. le vicomte Jehan de Saint-Genys, parent du comte de Saint-Genys, ministre plénipotentiaire.

Actuellement, M. Georges Charpy est professeur à l'Ecole Polytechnique, et membre de l'Académie des Sciences. Sans doute, M. le vicomte Guy de Dampierre n'est pas personnellement militaire; mais s'il faut croire à l'esprit de famille, on observera que M. le comte de Dampierre est lieutenant-adjoint au Conseil supérieur de la Défense Nationale, et M. le comte Aymar de Dampierre, capitaine à l'Etat-Major de l'Armée, sans parler de M. le vicomte Robert de Dampierre, qui est secrétaire d'ambassade et qui peut servir en un autre

domaine. M. Georges TEISSIER, membre de l'Institut, est maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

On en trouverait bien d'autres dans le groupe de la Marine et Homécourt, en dehors de la société même. Le Comptoir National d'Escompte de Paris, qui est étroitement lié avec la Marine et Homécourt, peut lui apporter un contingent appréciable. M. le comte Alexandre CELIER est ancien inspecteur des Finances, ancien directeur du Mouvement général des Fonds, directeur général honoraire au Ministère des Finances. M. Jean PARMENTIER est ancien inspecteur des Finances, ancien directeur du Mouvement général des Fonds, directeur général honoraire au Ministère des Finances; chargé après-guerre de mission du Gouvernement aux Etats-Unis, puis membre du Comité des Experts.

Aux Etablissements Kuhlmann, M. Paul LEDERLIN est sénateur,

Au Conseil d'administration de l'I. G. Farbenindustrie, ce ne sont que personnages munis de titres à faire frémir : staatsminister, ministre d'Etat; gesandter und bevollmächtigter minister, ambassadeur et ministre plénipotentiaire; unterstaatssekretär, sous-secrétaire d'Etat; staatssekretär, secrétaire d'Etat; sans parler des autres !

La Société d'Electrochimie d'Ugine, si cosmopolite, met en présence MM. Georges PAINVIN, ingénieur en chef des Mines, et Georges PATARD, inspecteur général des Pou-

dres, lequel est très bien placé dans une société qui se rattache parfaitement aux explosifs.

La Lonza d'après-guerre s'orne d'un ancien conseiller national suisse, M. le Dr Hermann SEILER.

On a vu les CLEMENCEAU mêlés, l'un directement, les autres indirectement, au trust Nobel, avant, pendant et après la guerre.

M. Pierre CHEYSSON, ancien inspecteur des Finances, a quitté l'Union Européenne, mais il y était ainsi qu'à l'Ungarische Allgemeine Kreditbank. Et l'on y a toujours M. le vice-amiral Lucien LACAZE, ancien ministre; ainsi que deux personnages : M. Charles SERGENT, président de la Banque de l'Union Parisienne, inspecteur général honoraire des Finances, ancien sous-secrétaire d'Etat; et M. Maurice PALÉOLOGUE, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne, ambassadeur de France. On arrive tout naturellement à la Banque de l'Union Parisienne, qui détient, en outre, à son conseil : M. Pierre SCHWEISGUTH, ancien inspecteur des Finances; M. Paul TIRARD, conseiller d'Etat honoraire, ancien Haut Commissaire de la République Française dans les Provinces rhénanes; M. André LUQUET, ancien inspecteur des Finances, ancien directeur du Mouvement général des Fonds, ancien conseiller d'Etat.

A l'Halbergerhütte, on a trouvé fraternellement unis : M. le directeur au Ministère des Affaires Etrangères Carl von SCHUBERT, à

Berlin, qui fait bien de l'honneur au simple colonel PLASSIART.

A l'A. G. der Dillinger Hüttenwerke, les préséances sont mieux observées. On a : M. le général Conrad von SCHUBERT; M. le baron Théodore Sigismond de BERCKHEIM, ministre plénipotentiaire de France; M. André FRANÇOIS-PONCET, élu député en 1924, et devenu ambassadeur de France à Berlin, où il représente la démocratie; et M. le Dr Maximilian KEMPNER, conseiller privé, à Berlin.

Sans remonter au temps lointain d'avant-guerre, qui déchirait fâcheusement le cœur et la bourse des de WENDEL entre deux patries, on doit se souvenir que M. François de WENDEL, président du Comité des Forges, est sénateur, ainsi que M. Guy de WENDEL.

Si l'on veut bien considérer qu'il y a là non un tableau, mais des exemples, pris au hasard des relations internationales; on se rendra compte de l'étendue et de la profondeur de la gangrène financière dans les milieux de l'administration et de la politique.

Il paraît singulier que les plus nationalistes eux-mêmes soient gagnés par la finance cosmopolite.

M. PIERRE TAITTINGER, député de la Seine, président des Jeunesses Patriotes, hôtel particulier 34, rue Chardon-Lagache, à Paris, et château de la Pajotterie, à Châteauneuf-en-Thimeraye (Eure-et-Loir), né le 4 octobre 1887, marié à une MAILLY (et aupara-

vant à Mlle Guillet), ancien maire de Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), est ou était récemment encore administrateur de sociétés, les unes internationales, les autres ayant des relations internationales :

1° Société Franco-Belge des Carrières Nève, la Falize et extensions, de nationalité belge (*Recueil Financier*, 1929);

2° Omnium de Concentration Financière et Industrielle, ou Omfina, société de nationalité luxembourgeoise (*Index Financier*, 31 août 1930);

3° Société des Forces Motrices de la Vienne, société française de relations internationales (*Annuaire Chaix*, 1932);

4° Société Française pour la Fabrication du Chocolat Suchard, société française de relations internationales (*Journée Industrielle*, 6 septembre 1930).

La SOCIETE DES FORCES MOTRICES DE LA VIENNE, qui fait partie du groupe de Marchena, a comme Conseil d'administration (outre M. Taittinger) :

M. le comte Ernest de Marchena, président;

M. le Dr Edmond Barth, 30, avenue de la Gare, à Zurich (Suisse); directeur de la Bank für Elektrische Unternehmüngen, Banque pour Entreprises Electriques, à Zurich (dont le Conseil d'administration comprend : M. le Dr Escher, à Zurich, président; M. Hermann Kurz, à Zurich, vice-président; M. le Dr Roman Abt, à Lucerne; M. Adolphe Buhler, à

Uzwil; M. Walter FESSLER, à Zurich; M. Karl FURSTENBERG, à Berlin; M. Victor GAUTIER, à Genève; M. le Dr Arthur von GWINNER, à Berlin, un des conseillers habituels de GUILLAUME II avant-guerre, décédé ; M. Gustave HENTSCH, à Genève; M. Daniel JENNY-SQUEDER, à Ennenda; M. le Dr Adolphe JÖHR, à Zurich; M. Jean LA ROCHE, à Bâle; M. Albert LOMBARD, à Genève; M. le Dr Arthur MELLI, à Hinwill; M. Fritz MEYER, à Zurich; M. Emile WALCH, à Chardonnes-sur-Vevey ; M. le Dr Oscar von WALDKIRCH, à Zurich (Cf. *Vade Mecum des Bourses de Bâle, Zurich et Genève*, 1926-1927), et administrateur de la Kraftübertragungswerke Rheinfelden, société allemande (dont le Conseil d'administration comprend : M. Carl FURSTENBERG, président, à Berlin; M. Alfred BLINZIG, vice-président, à Berlin; M. Carl JOERGER, à Berlin; M. le Gen. Kons. Eugen LANDAU, à Berlin; M. Jacob GOLDSCHMIDT, à Berlin; M. le Dr Walther SULZBACH, à Francfort; M. le Geh. Kommerz.-R. Felix DEUTSCH, de l'Allgemeine Elektrizitäts Ges., Berlin; M. Dietrich SCHINDLER, à Zurich; M. Hermann KURZ, à Zurich; M. le Dr A. JÖHR, à Zurich; M. Joseph CHUARD, directeur de la Bank für Elektrische Unternehmungen, à Zurich; M. Hans FURSTENBERG, à Berlin; M. Walter FESSLER, du Schweizerischer Kreditanstalt, à Zurich; Cf. *Saling's*, 1928-1929) :

M. Albert BECQ;

M. Maurice BOULLIER, directeur central du Crédit Commercial, ancienne Banque Suisse

et Française (*Information*, 8 juin 1924 — on a vu le caractère cosmopolite du Crédit Commercial, et il est inutile d'insister à nouveau);

M. Joseph Chuard, 30, avenue de la Gare, à Zurich (Suisse); directeur de la Bank für Elektrische Unternehmungen, à Zurich (cf. ci-dessus Dr Edmond Barth); vice-président de la Compagnie Européenne pour Entreprises d'Electricité et d'Utilité publique, ou Europel (*Information*, 21 juin 1929; un des plus beaux cas d'internationalisme; les firmes suivantes sont cofondatrices ou intéressées : Societate Adriatica di Elettricita; Compagnie Italo-Belge pour Entreprises d'Electricité ; Bank für Elektrische Unternehmungen ; Banca Commerciale Italiana; Schweizerische Kreditanstalt; Banque de Bruxelles; Crédit Anversois; Banque Allard, à Bruxelles; Sofina, à Bruxelles; Electrobel, à Bruxelles ; groupe Solvay, Belgique; Morgan et Cie, à Paris, filiale de J. P. Morgan a. Co., de New-York; Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud; la société a été liquidée en 1932); administrateur de la Kraftübertragungswerke Rheinfelden, société allemande (cf. ci-dessus à Dr Edmond Barth); et de plusieurs autres sociétés allemandes : Elektricitäts-Lieferungs-Ges., à Berlin; Elektrizitäts-A. G. vorm. W. Lahmeyer u. Co., à Francfort; Thüringer Elektricitäts-Lieferungs-Ges., à Gotha ; ainsi que d'une société polonaise, la Schlesische Kleinbahn Spolka Akc., avec des Allemands; (cf. *Soling's Börsen Jahrbuch*, 1928-1929);

M. Paul Delore, administrateur de l'Hydro-énergie (*Journée Industrielle,* 12 décembre 1930; société constituée en 1930 par : Banque de l'Union Parisienne; Crédit Commercial, Basler Handelsbank; Demachy et Cie, à Paris; Indelec, ou Schweizerische Gesellschaft für Elektrische Industrie ; Motor Columbus; U. S. Overseas, groupe Harris Forbes, américain; et le groupe de Marchena; (cf. *Information,* 28 novembre 1930);

M. Max Franck;

M. Eugène Geoffroy;

M. Henri Grandet; administrateur de la Compagnie Electro-Mécanique (plusieurs Suisses, MM. S. Brown, à Baden (Suisse); H. Naville, à Baden (Suisse); A. Sarasin, à Bâle (Suisse); cf. *Annuaire Chaix*); administrateur de l'Hydro-Energie (cf. à Paul Delore); administrateur de la Banque Internationale à Luxembourg (le président d'honneur, M. Tony Dutreux, est président de la Luxemburger Unionbank; MM. Adolphe Turck et Joseph Wurth, tous deux directeurs honoraires de la Banque Internationale à Luxembourg, sont administrateurs-délégués de la même Luxemburger Unionbank, qui comprend : MM. Gustav Ratjen, à Berlin; Charles Joerger, à Berlin; Franz Kœnigs, à Cologne ; et Heinrich von Stein, à Cologne; cf. *Annuaire de la Société Générale Alsacienne de Banque,* 1927);

M. Emile Marot, à Niort;

M. Jean Paraf, administrateur de la Compagnie d'Electricité Industrielle (administra-

teurs Suisses : D[r] Edmond BARTH, administrateur-délégué, à Zurich; Joseph CHUARD, à Zurich; Maurice VILLARS, à Zurich; cf. *Annuaire Chaix*);

M. Louis VERDIER-DUFOUR;

M. Jacques de MARCHENA (*Annuaire Chaix*, 1932 et *Vie Financière*, 8 juillet 1932).

En 1927, la Bank für Elektrische Unternehmungen, à Zurich, a apporté son concours à la Société des Forces Motrices de la Vienne (*Journée Industrielle*, 15 mars 1927).

En 1928, le Crédit Commercial et la Bank für Elektrische Unternehmungen ont été scrutateurs à l'assemblée générale des actionnaires (*Vie Financière*, 11 septembre 1928).

Enfin, la SOCIETE FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DU CHOCOLAT SUCHARD, filiale de la Société Suchard, à Neufchâtel, (Suisse), et de la Société du chocolat Poulain, a comme administrateur : (outre M. TAITTINGER).

M. Sylvain AUBERT;

M. Ernest MARTZ, à Arlesheim, près Bâle, (Suisse);

M. Jean ROGER, à Bruxelles;

M. Ursmar des WATTINES, à Bruxelles (*Journée Industrielle*, 6 septembre 1930);

On n'aurait pas développé de façon aussi précise l'exposé des relations internationales des Forces Motrices de la Vienne et des ses administrateurs, ainsi que de la Société Française pour la fabrication du Chocolat Suchard, si M. Pierre TAITTINGER n'avait cru devoir,

au cours d'une polémique électorale, nier ces relations, ou plutôt prétendre qu'on l'accusait de tout autre chose. Il n'est rien de plus facile que de se tromper volontairement afin de mieux réfuter.

On s'étonne, effectivement, et uniquement qu'un nationaliste militant, chef des Jeunesses Patriotes de France, qui affecte d'être extrêmement chatouilleux sur le terrain patriotique, soit administrateur de sociétés si cosmopolites par leurs attaches financières et par les attaches germanophiles de la plupart de leurs administrateurs. Nul ne songe à en faire un crime; il y a simplement un contraste extraordinaire et choquant entre l'internationalisme financier de M. Pierre TAITTINGER, administrateur — hier ou aujourd'hui, peu importe — de sociétés cosmopolites, et le chauvinisme de M. le député TAITTINGER, chef des Jeunesses Patriotes; seule et unique personne sous deux aspects qui s'opposent.

On a vu, de l'autre côté de la frontière, le supernationaliste HITLER subventionné par l'industrie tchécoslovaque, notamment par les Anciens Etablissements Skoda, contrôlés par l'Union Européenne qui dépend elle-même de groupes français parmi lesquels la Banque de l'Union Parisienne.

Le chef nationaliste allemand Dr ALFRED HUGENBERG, député au Reichstag, ancien directeur de KRUPP, lié ensuite à Hugo STINNES dont il était un ami personnel, est toujours dans diverses sociétés : il est adminis-

trateur de la Gelsenkirchener Bergwerks A. G. (un gros paquet d'actions vient d'être repris par le Reich, cf *Information*, 23 juin et 2 août 1932), de la Magdeburger Feuerversicherungs-Ges., et de la Ostbank für Handel und Gewerbe. La Gelsenkirchener Bergwerke A. G., à Essen, est une des grandes affaires métallurgiques. A côté de M. le Dr Alfred Hugenberg, on trouve Albert Vögler, président; Emil Kirdorf, vice-président ; Friedrich Flick; Otto Goebel; Karl-Friedrich von Siemens; Fritz Thyssen. La société est intéressée notamment à la Vereinigte Böhlerstahlwerke A. G., à Zurich. Elle a des accords avec le groupe américain Harriman, et la banque Dillon, Read a. Co., à New-York, lui a accordé des crédits à long terme. La Magdeburger Feuerversicherungs-Ges., Société d'Assurances contre l'Incendie Magdebourgeoise, est intéressée notamment à : Donau Allgemeine Versicherungs A. G., à Vienne; Concordia Allgemeine Versicherungs A. G., à Reichenberg (Tchécoslovaquie) ; et Nord og Syd Forsikrings Akt., à Copenhague (Danemark) (*Saling's* 1928-1929). On ne saurait dire que les affaires financières de M. le Dr Alfred Hugenberg donnent la même impression d'intransigeance nationaliste que son attitude politique.

De même que M. le Dr Alfred Hugenberg subventionne les Casques d'Acier, Stahlhelm; M. le Dr ARTHUR VÖGLER subventionne Hitler en Allemagne et les Heimwehren en Autriche (*Lumière*, 19 septembre 1931). M. le

Dr Arthur Vögler est dans quantité de sociétés :

Bayerische Vereinsbank in München-Nurnberg;

Braunkohlen-und Brikerwerke Roddergrube A. G. (président);

A. G. Charlotenhütte (président; avec M. Franz Koenigs, à Amsterdam (Hollande);

Concordia Bergbau A. G. (avec M. Kaufm Willem VAN DER VORM, à Rotterdam (Hollande);

Eisenwerk Kraft;

Gelsenkirchener Bergwerks A. G. (président; cf. ci-desus à Hugenberg);

Harpener Bergbau A. G.;

Mitteldeutsche Stahlawerke A. G.;

A. Riebeck'sche Montanwerke A. G.;

Vereinigte Stahlwerke A. G. (président du Conseil de direction ; le Conseil d'administration comprend : M. Johann Gröninger, à Rotterdam (Hollande); Dr Heinrich Thyssen-Bornemisza, La Haye (Hollande); et F. H. Fentener van Vlissingen, à Utrecht (Hollande);

Westfälische Eisen-und Drahtwerke A. G.;

Eisenbahnsignal-Bauanstalten Max Jüdel, Stahmer, Bruchsal A. G.;

Maschinenbau-Unternehmungen A. G.;

Schüchtermann und Kremer-Baum;

Elektrizität A. G. vorm. W. Lahmeyer und Co. (avec M. le Dr Joseph Chuard, à Zurich, directeur de la Bank für Elektrische Unternehmungen, à Zurich, qu'on a déjà eu l'occa-

sion de rencontrer comme pivot de combinaisons internationales, entre les groupes allemands, suisses et français, notamment aux Forces Motrices de la Vienne avec M. le député français Pierre TAITTINGER, chef des Jeunesses Patriotes, France ; cf. *Vade-Mecum, Zurich*, et *Annuaire Chaix*);

Rheinische-Westfälisches Elektrizitätswerk A. G. (président);

Elektrizitäts A. G. vorm. Schuckert und Co.;

Friedrich Thomée A. G.;

Hamburg-Amerikanische Packetfahrt A. G.;

Nordstern Lebensversicherungsbank A. G.;

Suddeutsche Eisenbahn-Ges. (*Saling's Börsen Jahrbuch*, 1928-1929); Alpinen-Montan A. G., Société Minière et Métallurgique des Alpes Autrichiennes, à Vienne (Autriche) (président, *Information*, 29 mars 1931; en 1924, le Conseil d'administration comprenait : MM. W. KUX, administrateur-directeur de la Niederösterreichische Escompt-Ges., Société d'Escompte de la Basse-Autriche; Karl FURSTENBERG; J. PETSCHEK; M. BERTHOLD ; Camillo CASTIGLIONI, type du cosmopolite né de la guerre, ancien lieutenant d'Hugo STINNES, disparu à la suite d'agiotages malheureux sur le franc; P. GOLDSTEIN; Emil KIRDORF; Arthur SALOMONSOHN; Friedrich von SIEMENS; Walther MOLLIER, administrateur-directeur de l'Oesterreichische Siemens-Schuckert-Werke, à Vienne; Arthur VÖGLER; Anton APOLD, administrateur-directeur; J. BUSCH; A. NEUBROCH, sous-ordre de CASTIGLIONI et directeur de la

British and Hungarian Bank, Banque Anglo-Hongroise; G. NEUMANN; Berthold SCHWEIGER, autre sous-ordre de CASTIGLIONI; Hugo SIMON; F. STRANSKG. CASTIGLIONI, tombé en difficulté en 1924, avait vendu ses actions à STINNES, lui-même disparu en 1925; et le contrôle a été repris par les Vereinigte Stahlwerke, cf. *Vie Financière*, 8 juillet 1926. On est en plein cosmopolitisme, en raison des relations avec les groupes anglais et français: la Niederösterreichische Escompt Ges., on l'a vu, a parmi les firmes qui la contrôlent, l'Union Européenne et la Banque de l'Union Parisienne).

KORFANTY, chef nationaliste polonais, ancien président du Conseil, fils d'un paysan pauvre de Laurahütte, près Kattowitz, est devenu un très riche magnat industriel. Il est administrateur de grandes sociétés, entre autres Skarboferme. On l'a trouvé à la Hohenlohe-Werke A. G., avec des Allemands, des Français, des Autrichiens, et un Belge (R. LEWINSOHN, *Histoire de l'Inflation*).

C. — *La Presse.*

Nul ne tient contre l'opinion, pas même les pouvoirs absolus, que la réprobation de l'opinion finit par emporter, surtout dans les temps modernes ou contemporains.

La presse, et l'on entend par là la grande presse quotidienne, qui est maintenant encore l'instrument essentiel pour fabriquer l'opinion — en attendant que la T. S. F. la détrône peut-

être demain — joue dans le monde actuel un rôle primordial.

Les campagnes de presse, violentes et brèves, ou habilement nuancées, dissimulées parmi les nouvelles, les feuilletons, la partie artistique ou scientifique, partout, mènent l'opinion, qui ne sait rien, pour ainsi dire, que par les grands journaux.

Dans les pays européens et aux Etats-Unis, la grande presse est en général aux mains de quelques personnes, et il en est de même des agences d'information, qui ont une si prodigieuse influence par la déformation qu'elles peuvent infliger aux nouvelles.

Un homme d'Etat qui sait à quoi s'en tenir à cet égard, M. Joseph Caillaux, a écrit : « Par la presse qui flatte, qui outrage, qui menace ou qui diffame selon ce que leurs intérêts commandent, surtout par la presse qui parle ou qui se tait, suivant leurs volontés, par la presse qui fait l'information, les capitaines d'industrie manient l'opinion. » (*Où va la France? Où va l'Europe?*).

M. Paul Reboux, qui s'y connaît aussi, à un autre titre, a écrit de son côté, au sujet de la grande presse française :

« Le président du Conseil d'administration de l'AGENCE HAVAS est, on peut le dire, le maître de la presse française. C'est sous ses auspices que fut fondé ce fameux consortium des cinq grands quotidiens, idée magistrale par l'effet de laquelle toutes les forces, qui s'épuisaient en rivalités, s'unissent et grandissent encore.

« Il fallait, pour réussir ce chef-d'œuvre de diplomatie, que M. LEON RENIER eût sur ces puissants journaux une autorité incontestable. Il la tenait de l'Agence Havas, distributrice par excellence de la publicité commerciale.

« Son premier acte d'homme consista à payer les dettes de son père, qui tenait au coin de la rue d'Aboukir et de la place des Victoires une petite entreprise d'affichage. Il tenta d'intéresser l'Agence Havas à cette affaire fléchissante et qu'il venait de relancer à force d'énergie. Il parla, comme il a coutume de le faire, avec sa vivacité persuasive, sa gesticulation dont s'illustrent ses discours, son abondance verbale, miroitante et pleine d'aisance. L'Agence Havas accepta.

« En ce temps-là, elle ne s'occupait que d'information. Elle ne tarda pas à associer ces deux termes, si bien faits pour être mêlés l'un à l'autre : information et publicité.

« Ce fut la source de la fortune pour M. Léon RÉNIER et pour la maison dont il est aujourd'hui le maître. » (*Paris-Soir*, 2 décembre 1925).

Le signataire de ce panégyrique ressemblant un peu au pavé de l'ours a oublié un détail. M. Léon RÉNIER, maître de l'Agence Havas et par là de la grande presse Française, est un ancien failli (*Gazette des Tribunaux*, 1er décembre 1883). Il ne fut réhabilité que par arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 6 décembre 1901; il est resté failli durant dix-huit ans. Il

n'y a rien là de déshonorant, si, comme on veut le penser, il s'agit d'une faillite ordinaire; on conviendra toutefois que les malheurs commerciaux de M. Léon RÉNIER sont une étrange introduction à son rôle de maître de l'opinion.

M. Léon RÉNIER a mené de rudes batailles d'affaires, et l'une des dernières a été sa bataille avec feu Henri TUROT, qui fonda l'Agence Radio pendant la guerre mondiale.

Il est évident que Henri TUROT connaissait fort bien le monde des agences télégraphiques, et ses dêmélés avec l'Agence Havas, où il eût le dessous, lui ayant laissé quelque amertume, il a publié dans le *Progrès Civique* en 1920 des études qui ont une certaine valeur.

« Au moment de la mobilisation, dit-il, il existait en Europe six grandes agences télégraphiques :

« L'Agence Reuter, à Londres;

« L'Agence Wolff, à Berlin;

« L'Agence Stefani, à Rome;

« L'Agence Vestnich, en Russie;

« La Correspondanz Bureau, à Vienne;

« L'Agence Havas, à Paris.

« Ces six grandes agences, au lieu de se faire une concurrence dispendieuse, s'étaient entendues entre elles et avaient constitué un régime de correspondance mutuelle, sorte de Consortium, où, se prêtant un appui réciproque, tant au point de vue des capitaux que de l'approvisionnement en nouvelles, chaque agence se réservait l'influence dans son pays

d'origine et renonçait à empiéter sur le domaine de son voisin.

« Commercialement, la combinaison était habile; mais la conséquence de ces accords était que la France, l'Angleterre, l'Italie n'ont jamais reçu d'information venant d'Allemagne et aussi d'autres pays que par le canal de l'Agence Wolff, qui exerçait par surcroit une influence directe et exclusive sur la plupart des petites agences des puissances secondaires comme la Suisse, la Roumanie, la Suède. »

Le 7 janvier 1918, Henri TUROT écrivit au président et aux membres de la Commission des Affaires Etrangères une lettre où il posait des questions auxquelles il n'a jamais été répondu :

1° Est-il exact que M. Léon RÉNIER qui joue un rôle prépondérant à l'Agence Havas a bénéficié d'un chèque de 25.000 francs provenant des fonds Bolo ? A quel titre et pour quels services a-t-il encaissé cette somme ?

2° Quels sont les actionnaires de l'Agence Havas ? Dans la période qui va de 1905 à 1916, soit au cours de dix années, il ne s'est jamais présenté aux assemblées générales de l'Agence Havas que 2.049 actions au minimum et 3.343 actions au maximum, sur les 17.000 actions souscrites en numéraire lors de la constitution en société anonyme, en juillet 1879. Qui détient les 14.000 actions qui ne se présentent jamais aux assemblées ?

3° Quelle est la nationalité du gendre de

M. Pognon, directeur de l'Agence Havas, lequel est décédé brusquement le jour ou le lendemain de la mobilisation ?

4° Est-il exact qu'on ait trouvé dans les papiers du défunt un contrat qui liait cette Agence avec l'Agence Wolff, et un traité avec le Gouvernement Autrichien ?

. . . .

11° Est-il exact qu'aux termes du contrat, qui, avant la guerre, liait l'Agence Havas à l'Agence Wolff, les deux agences s'obligèrent réciproquement à transmettre et à assurer la diffusion dans les pays soumis à leur influence respective, de certaines informations de propagande envoyées par l'Agence alliée sous le nom de « tractatu »? Est-il exact que l'Agence Havas n'ait eu que bien rarement l'occasion d'utiliser cette clause puisque l'hégémonie de l'Agence Wolff s'étendait sur des pays où la France ne pouvait songer à grandir son influence ? Est-il exact que, par contre, l'Agence Havas était obligée de transmettre, notamment en Amérique du Sud — où nous faisions tant d'efforts pour lutter contre l'influence germanique — les tractatus émanant de Wolff et célébrant sur le mode dithyrambique les bienfaits de la culture allemande et la supériorité économique de l'Allemagne ? »

Le 3 avril 1920, Henri Turot publiait dans le *Progrès Civique* une lettre datée du 25 septembre 1917 et signée de Jean Galmot. Cette lettre, écrit Turot, fut remise par Me Jallu,

avocat de MM. CHIRIS et François CARNOT, ancien secrétaire de M. Raymond POINCARÉ, au Tribunal de Commerce de Paris, à l'occasion du procès entre GALMOT, leur ancien fondé de pouvoirs, et MM. CHIRIS et CARNOT. GALMOT écrivait :

« J'ai reçu la visite de M. WEISS, inspecteur général des Mines, qui est venu me faire part d'une conversation avec le Président de la République (M. POINCARÉ), au cours de laquelle le Président aurait manifesté sa satisfaction de voir l'entreprise Radio, à la création de laquelle il a contribué, passer aux mains d'un groupe de grands industriels français.

« Le Président de la République aurait manifesté le désir de rencontrer MM. Georges CHIRIS et François CARNOT (qui faisaient partie du groupe), pour leur communiquer quelques renseignements confidentiels concernant l'Agence Havas.

« Ces renseignement m'ont d'ailleurs été donnés par M. WEISS; ils concernent les attaches allemandes d'avant-guerre de l'Agence Havas, le suicide du directeur général de l'Agence Havas, M. POGNON, et le mariage de Mlle POGNON avec un des chefs de l'espionnage allemand à Paris, qui a été fusillé à la déclaration de guerre. »

On doit répéter qu'autant qu'on sache aucun démenti n'a été apporté aux articles de Henri TUROT.

Dans tous les pays, les grands journaux sont d'ailleurs aux mains de financiers, plus

ou moins liés aux fabricants de guerre, et ne faisant souvent qu'un avec ceux-ci.

Jadis, le Comité des Forges a possédé *La République Française,* de Méline. Il y a peu de mois, il a pris le contrôle du *Temps,* d'accord avec le Comité des Houillères. *Le Temps* a été mis en société anonyme, et deux directeurs ont été nommés : M. Jacques CHASTENET, qui était directeur de l'Union des Mines et qui représente le Comité des Houillères; et M. Emile MIREAUX, directeur de la Société d'Etudes et d'Informations Economiques (création du Comité des Forges), représentant le Comité des Forges. (*Nouvelles Economiques,* cit. Commentaires, 2 juillet 1929). Le Conseil d'Administration comprend :

M. Joseph BARTHÉLEMY, membre de l'Institut;

M. André BRUN;

M. Albert de BIÉVILLE;

M. le baron Frantz de CLAUSONNE; Mme née SILHOL;

M. Charles DUPLAQUET;

M. Adrien HÉBRARD;

M. Emmanuel ROUSSEAU.

L'un des directeurs, M. Emile MIREAUX, est un ami personnel de M. André FRANÇOIS-PONCET. (*Agence Technique de la Presse,* 18 décembre 1931). On a vu que M. André FRANÇOIS-PONCET, qui fût le fondateur officiel et le premier directeur de la Société d'Etudes et d'informations Economiques, député de 1924 à

1932, administrateur de l'A. G. der Dillinger Hüttenwerke, est maintenant ambassadeur de France à Berlin.

M. François de Wendel, président du Comité des Forges, contrôle le *Journal des Débats.*

On est peu étonné, après cela, de la facilité avec laquelle les industries de guerre, ayant en face d'elles une presse toute en mains des financiers, eux-mêmes cosmopolites, peuvent éviter que l'opinion soit renseignée sur leurs relations internationales et leurs profits formidables. Ils s'en servent pour exciter le nationalisme, inquiéter les peuples, semer des craintes de guerre et récolter des commandes.

M. Richard Lewinsohn a exposé, avec une souriante ironie, le système habituel des fournisseurs de guerre :

« Les grands capitaines de l'industrie des armements ne sont pas seulement les auxiliaires obéissants de la politique; ils en sont les facteurs, et parmi les plus puissants. Sans doute, chez Vickers, on ne s'occupe pas du matin au soir de haute politique; la plus petite commande fait l'objet d'un examen sérieux, et l'on ne dédaigne aucun des moyens mis en œuvre par les maisons de moindre importance pour s'assurer l'écoulement des armes produites. Mais on voit plus loin. Lorsque la politique ne fournit pas assez de commandes, eh bien ! il faut s'arranger pour modifier la politique. Car enfin l'industrie des ar-

mements n'est pas là pour servir la politique, mais la politique est là pour servir l'industrie des armements.

« Il faut avoir soin de manœuvrer les pantins sans bruit. Si grossiers que soient les moyens employés par les agents inférieurs, les grands directeurs, dans la coulisse, doivent conserver leurs gants de peau glacée.

« Par bonheur, les concurrents mêmes se facilitent la tâche les uns aux autres. Ils se renvoient la balle et chacun profite de la propagande faite par le voisin. Dans tous les pays, l'industrie lourde entretient des journaux qui combattent systématiquement le pacifisme et attisent la fièvre des armements.

Il n'est nul besoin, comme le font les maladroits, de pousser directement à la guerre. Il suffit de créer et de maintenir chez les peuples un sentiment d'angoisse et le désir d'assurer la défense nationale. Chaque pays est toujours menacé de l'attaque de ses rivaux; les adversaires possibles ont toujours l'avantage de l'armement; il faut rester sur ses gardes, l'épée polie et le bouclier en état. De temps à autre, la propagande des armements, accentuant sa manœuvre, lance dans la presse étrangère des nouvelles alarmistes.

« En Angleterre, un directeur de la maison d'armements John Brown, qui porte le nom de MULLINER, s'acquitte de cette tâche avec un succès particulier. D'après lui, le programme de la flotte allemande est au moins deux fois plus considérable que l'amiral von TIR-

PITZ ne l'annonce officiellement. Les rapports secrets de MULLINER sont pris fort au sérieux par le gouvernement britannique. Pourquoi pas ? Industrie des armements et espionnage ont toujours été étroitement liés. Sur la base de telles informations, BALFOUR prophétise qu'en 1912, l'Allemagne disposera de vingt-et-un vaisseaux de ligne. En réalité, le chiffre exact est de neuf. Mais dans l'intervalle, le Gouvernement de Sa Majesté a commandé aux chantiers quatre nouveaux dreadnoughts. Les armements anglais trouvent alors leur écho dans la propagande de l'industrie lourde allemande et dans un élargissement du programme naval von TIRPITZ. »

La métallurgie usa du procédé au début de 1914 dans l'AFFAIRE POUTILOFF, la presse prétendant découvrir soudain que KRUPP allait prendre le contrôle de la grande fabrique d'armements russe. La dépêche sensationnelle fût publiée le 27 janvier par *L'Echo de Paris*. La plaisanterie était d'autant plus forcée que depuis 1910 les Usines Poutiloff avaient une communauté d'intérêts avec KRUPP et SCHNEIDER. La Banque de l'Union Parisienne avait avancé 24 millions, soit 120 millions actuels, et les techniciens français et allemands collaboraient fraternellement à la fabrication des canons russes.

M. Otto LEHMANN-RUSSBULT cite l'exemple de l'AFFAIRE VON GONTARD, signalée en 1913 à la tribune du Reichstag par Karl LIEBKNECHT. M. Paul von GONTARD aurait tenté en

1907 de faire insérer dans *Le Figaro* un article sur le thème suivant : « La direction de l'armée française a décidé d'accélérer le rééquipement en mitrailleuses et d'en commander le double de ce qui avait été prévu précédemment. » Bien entendu, la société allemande que dirigeait M. Paul von GONTARD, la Deutsche Waffen-und Munitionsfabriken A. G., de Berlin, espérait profiter de la note du *Figaro* pour la « découvrir » et reprendre dans la presse allemande le thème de la France revancharde. On doit ajouter, pour les moralistes, que M. le Gen.-Dir. Geh. Baurat Dr-Ing. Paul von GONTARD est maintenant directeur général de la Berlin-Karlsruher Industrie-Werke A. G., avec M. le Dr G. AUFSCHLÆGER, dont on a eu l'occasion de parler à propos de l'I. G. Farbenindustrie et du trust des explosifs.

HUGO STINNES avait constitué un formidable trust de presse. M. BRINCKMEYER, dans son *Hugo Stinnes*, écrit : « Exception faite de l'Agence Theodor Wolff qui, seule, a pu conserver son indépendance, STINNES possède toutes les agences d'information allemandes, y compris les agences socialistes et les agences régionales. On raconte à ce sujet que M. DAMMERT avait fondé il y a dix ans à Berlin un bureau d'informations qui renseignait plus spécialement la province. Il reçut une offre d'achat de la part de l'Agence Vera, dirigée par M. HUGENBERG, ami de STINNES. M. DAMMERT, désireux de conserver son indépendan-

ce, refusa, mais les circonstances financières l'y obligèrent par la suite. On attribue également à STINNES des agences d'information en Suisse allemande, en Danemark et en Suède. »

STINNES possédait les organes suivants :

Deutsche Allgemeine Zeitung, le journal officieux allemand;

Die Woche;

Die Gartenlaube;

Der Lokalanzeiger;

Der Tag;

Deutsche Zeitung;

Täglische Rundschau;

Münchener Neueste Nachrichten;

München-Augsburger Abend Zeitung;

Der Journal, à Dortmund;

Die Königsberger Allgemeine Zeitung;

Neues Wiener Abendblatt (Autriche);

Grosse Volkszeitung (Autriche);

Kleine Volkszeitung (Autriche);

Acht Uhr Abendblatt (Autriche);

Az Est (Hongrie);

Pesti Naplo (Hongrie);

Magyarorszag (Hongrie);

Göteborgs Handels Tidning (Norvège).

On est loin d'avoir là tous les organes, puisqu'on lui en attribuait soixante pour la presse allemande provinciale.

Les Américains, qui aiment tant la paix en Europe, sont tout à fait à la page en matière de maniement de l'opinion, et on ne serait pas éloigné de croire qu'ils tendent, là aussi, au « greatest in the world ! »

Lorsque se réunit, à Genève, en 1926, puis en 1927, la Commission préparatoire du désarmement, un élégant Américain se fit remarquer dans la coulisse pour la violence de son opposition.

Chrétien, protestant, nationaliste, WILLIAM B. SHEARER avait été délégué, disait-il, par des groupes patriotes des Etats-Unis (les Fils et Filles de la Révolution, la Ligue de Défense Nationale, les Originaires de Californie) pour combattre la Conférence et soutenir les intérêts de l'Amérique contre l'Europe « rapace et jalouse » qui voulait la désarmer pour l'asservir.

Genève revit l'homme en 1929, lors de la Conférence navale tripartite. Il déclara représenter, cette fois, « la Marine en uniforme »; il soutint la thèse d'une guerre anglo-américaine inévitable, et tonitrua qu'il fallait aux Etats-Unis une marine plus forte, plus nombreuse.

Luxueusement installé, et secondé par une aimable épouse, par une charmante fille, il recevait les correspondants des plus grands journaux américains, dont quelques-uns le tenaient pour un oracle, et poursuivait de sa haine les représentants du *New-York World*, et du *Baltimore-Sun*, tous deux obstinés à garder leur indépendance. Décidé à porter des coups « même au-dessous de la ceinture », il les accusait d'être à la solde de l'Angleterre.

SHEARER entretenait aussi d'étroites rela-

tions avec les experts navals. S'étant fait introduire auprès d'eux comme représentant du *Daily News* de New-York, il assistait aux entrevues quotidiennes qu'ils accordaient à la presse.

Et nul câble n'était lancé sans son aveu.

L'opinion américaine fut ainsi circonvenue par des insinuations perfides. SHEARER sema l'anglophobie et ressortit le péril jaune.

Il agissait ainsi, plus directement, sur les clubs de femmes du monde, les Filles de la Révolution, ou de simples femmes : les Mères de l'Etoile d'Or, décorées pour avoir perdu un fils à la guerre. Ces groupes voyaient en lui un ardent patriote.

La Conférence échoua. SHEARER ne fut pas étranger à cet échec. Le journal *Le Genevois* enregistra « le triomphe de la thèse Shearer ».

Aux Etats-Unis, la propagande n'était pas non plus restée improductive, puisqu'un projet de loi fut aussitôt déposé sur le bureau du Congrès pour que 740 millions de dollars, 18 milliards et demi de francs, fussent consacrés à la construction de quinze croiseurs.

Mais, à la suite d'une campagne de quelques journalistes restés indépendants, ceux qui payaient SHEARER prirent peur, rompirent avec lui, et l'on assista à quelque chose de très intéressant : SHEARER assigna en dommages-intérêts les firmes et les personnes qui l'avaient mis en avant. Il leur réclamait 6 millions 250.000 francs pour « services rendus ».

On apprit ainsi qu'il était aux gages de

plusieurs compagnies de constructions navales, et que le 17 mars 1929 il s'était rencontré dans le plus grand secret avec trois de leurs principaux dirigeants :

M. Samuel B. WAKEMAN, vice-président de la Bethlehem Shipbuilding, filiale de la Bethlehem Steel Crpn;

M. Clinto L. BARDO, président de la New-York Shipbuilding Cy et vice-président de l'American Brown Boveri Electric Crpn;

M. Frederick P. PALEN, vice-président de la Newport News Shipbuilding and Drydocks Cy.

Au cours de cette entrevue, SHEARER avait reçu mission de se rendre à Genève, en qualité d'observateur secret de la Conférence, moyennant une indemnité égale à 625.000 francs.

A la suite de l'intervention du président HOOVER, une commission d'enquête fut nommée, et SHEARER fit des révélations pendant que les chefs d'industrie faisaient quelques aveux.

Les firmes indiquées ci-dessus ont payé à M. SHEARER plus de 51.000 dollars, soit 1 million 275.000 francs, pour agir selon leurs indications.

Elles lui ont versé une somme bien plus considérable pour la propagande contre le désarmement à laquelle il s'est livré aux Etats-Unis.

Elles ont dépensé plus de 143.000 dollars, 3.575.000 francs, pour la propagande de cou-

loirs au Congrès américain, afin de soutenir la loi navale de Jones White. (*La Lumière,* 30 janvier 1932).

La presse apparaît sous un jour que le public est loin d'avoir assez constant à l'esprit pour qu'il se méfie suffisamment des nouvelles, si souvent tendancieuses. Et le monde se trouve conduit par une opinion fabriquée vers des carnages toujours nouveaux qui suent d'admirables récoltes pour les industries de guerre.

« Qu'est-ce que cela fait aux dieux ? répondit Tammuzadad, le Babylonien, fils d'Istarraman, avec un sourire amer. Les dieux ne se mêlent pas de ces choses-là. Les marchandises font le marchand. Si ce n'est moi, ce sera un autre.
(D. MÉREJKOVSKY. *La Naissance des Dieux.*)

CONCLUSION

Maintenant qu'on a parcouru le cycle, le regard peut se reposer des détails et embrasser l'ensemble.

On a vu se dérouler un monde inconnu pour beaucoup des humains, et que la plupart des autres se représentent comme les anciens se représentaient la terre d'après la cartographie de PTOLÉMÉE.

Les grands industriels de guerre, de WENDEL en France, ZAHAROFF en Angleterre, KRUPP en Allemagne, feu NOBEL partout, donnent par leurs origines ou leur existence et leur activité l'exemple du cosmopolitisme.

Il existe entre les industriels de guerre des relations internationales manifestes, dont il y a d'innombrables cas. Entre DREUX et RÖCHLING, c'est-à-dire entre les Aciéries de Longwy

et les Röchling'sche Eisen und Stahlwerke ; entre Thyssen et Le Chatelier, dans la Normandie; entre bien d'autres. Des firmes sont constituées ou reprises en commun : la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (Belgique), la Société Française des Torpilles Whitehead (France), la Harvey United Steel Co. Ltd. (Angleterre), l'A. G. der Dillinger Hüttenwerke, l'Halbergerhütte G. m. b. H., les Homburger Eisenwerke, la Neunkircher Eisenwerk A. G., les Aciéries et Usines à Tubes de la Sarre (toutes dans la Sarre), les Anciens Etablissements Skoda (Tchécoslovaquie), les Anciens Etablissements Hotchkiss et Cie (France), la British South African Explosives Cy Ltd (Angleterre), l'Union Espagnole d'Explosifs (Espagne), la Société d'Electrochimie (France), la Lonza (Suisse), la Compagnie Générale d'Electrochimie de Bozel (France), Ugine (France), les Hohenlohe Werke (Pologne)... Et, de temps à autre, quelque scandale éclate aux yeux surpris des peuples, qui ont la candeur de croire à l'exception : l'affaire des Usines Poutiloff, où sont associés Krupp, Schneider et Zaharoff; l'affaire de l'Ouenza, où sont associés les principaux industriels de guerre d'Europe; le procès des Carburiers.

En réalité, l'organisation internationale des industries de guerre est permanente et systématique. Elle aboutit logiquement aux trusts, aux cartels, aux comptoirs, aux syndicats, aux gentlemen's agreements. On trouve l'Union Européenne Industrielle et Financière; le trust

des explosifs; la Société Centrale de Dynamite; le Syndicat du Ferrosilicium; le Syndicat du Ferro-Chrome; le Syndicat international du Carbure de calcium; l'I. G. Farbenindustrie A. G.; les Etablissements Kuhlmann.

Les banques, le cœur de l'organisme financier, soutiennent la politique internationale des industries de guerre; elles y participent; elles présentent les mêmes caractères : Comptoir National d'Escompte de Paris, avec Thyssen, Le Chatelier, Rostand; la Banque de l'Union Parisienne, banque du Comité des Forges, avec de Wendel, Schneider, l'Union Européenne ; le Crédit Commercial, banque des carburiers et du trust Nobel, avec Siemens, Merton, Kuhlmann; l'Ungarische Allgemeine Kreditbank, la Basler Handelsbank, le Schweizerischer Bvn.

Et, dans les divers Etats du monde, les formations internationales s'appuient sur l'influence des puissantes organisations corporatives : Stahlwerksverband en Allemagne, Comité des Forges, Comité des Houillères, Chambre Syndicale des Forces hydrauliques, en France.

L'histoire enseigne de façon évidente que les firmes de guerre s'enrichissent par la guerre, grâce aux relations de leurs dirigeants avec les dirigeants politiques et avec tous les grands corps de l'Etat : administration civile, diplomatie, armée, marine. Les Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt ont eu l'appui de Napoléon III par les

Walewski, neveux de l'Empereur, et la France y a dû de n'avoir pas, en 1870-1871, de canons Krupp capables de résister aux canons de Guillaume.

L'histoire est un perpétuel recommencement. On trouve, à l'heure actuelle comme hier et demain, quantité de personnalités influentes dans les firmes de guerre. Les magnats eux-mêmes et leur famille ont soin d'occuper des postes éminents et utiles. Deux de Wendel sont sénateurs ; un von Stumm est général, un autre directeur au Ministère des Affaires Etrangères, un autre secrétaire d'ambassade; les Clemenceau sont, l'un président du Conseil, l'autre chef du trust de la dynamite Nobel; Hugenberg est administrateur de grandes firmes, ainsi que Vögler.

Les financiers en général et les magnats des industries de guerre en particulier, disposent aussi de l'influence considérable de la grande presse, qui fabrique l'opinion. Les agences d'information, source des nouvelles pour les journaux et distributeurs de la publicité commerciale sans laquelle la grande presse ne peut vivre, sont trustées. La presque totalité des grands journaux, dans tous les pays du monde, est aux mains ou sous le contrôle des financiers, dont certains, comme feu Hugo Stinnes, constituent des trusts capables d'agir d'une façon décisive sur l'opinion d'un ou plusieurs pays.

La constitution de grandes puissances fi-

nancières entraîne un développement de la corruption, parce que chaque affaire est assez importante pour que ses bénéfices légitiment des commissions et des campagnes payées. Procès au Japon, procès en Allemagne, procès aux Etats-Unis; scandales répétés, démontrent qu'on est en face d'un état de choses permanent.

Les profits en valent la peine. Les industries de guerre font des bénéfices inouïs, tels que les firmes n'osent pas les montrer. Les profits de guerre des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt ont atteint 800 millions; les profits de l'United States Steel Crpn ou Steel Trust, dus à la guerre, ont atteint plus de 5 milliards.

L'expérience de la guerre mondiale démontre, en outre, que l'explosion des hostilités provoque une redistribution des marchés entre les firmes, ainsi qu'une réorganisation des firmes, de telle sorte qu'une guerre doit, pour les magnats, être ou très courte ou très longue : très courte, elle ne dérange que fort peu leur situation; très longue, elle leur permet de s'adapter et de réaliser des profits monstrueux. La guerre mondiale pouvait être abrégée par deux moyens sûrs, le bombardement du bassin de Briey, et le blocus économique réel de l'Allemagne; les relations internationales des magnats s'y sont opposées.

On pourrait dire d'eux ce que Michelet a dit de Marlborough : « Ils se disaient le parti patriotique, et patriotiquement gagnaient de

toute manière. Ils s'engraissaient par la Bourse et par la Banque. Pendant que leur poète ADISON écrivait *Caton* à la gloire de leur chef, MARLBOROUGH s'arrondissait et se faisait tout d'or. Il gagnait par les fournitures, gagnait par les troupes incomplètes, recevait pension des rois, les juifs de Londres. Peu à peu cependant, les offres de la France augmentant, il devenait clair qu'on ne voulait plus rien dans la guerre que de remplir ses poches. »

Et maintenant, les auteurs veulent mettre les pacifistes en garde contre des interprétations erronées.

L'exposé qui a été fait n'est pas un tableau complet des relations internationales des industries de guerre : les auteurs ont indiqué les limites de leurs recherches. Dans ces limites mêmes, tout n'est pas dit, à beaucoup près.

Les précautions que les auteurs ont pris de préciser les sources ne les empêchent pas de courir le risque d'erreurs; mais ceci encore est peu de chose : il faut songer que, pas plus pour l'étude que pour l'amour, le temps malgré l'invocation du *Lac*, ne suspend son vol; et la description que l'on peut tracer du monde politico-financier se situe à un moment de l'éternel cours des choses. L'évolution est incessante, et chaque jour, la mort d'un magnat, la brouille de tels capitaines d'industrie, des événements imprévus ou prévus, modifient la carte.

L'exposé d'un problème semblable court entre deux lignes d'écueils. Le Dantec, parlant

des phénomènes psychologiques, a écrit qu'ils sont un aspect de la vie, dont les phénomènes physiologiques sont un autre aspect. Il en est de même ici. On peut considérer les individus et les cas, et donner une vue de l'existence réelle, avec sa prodigieuse complexité. Les auteurs auraient pu, même, descendre à l'anecdote, et peindre les magnats au naturel; tel d'entre ceux-ci, qui, lors d'une grève, est à grand peine détourné d'employer contre le personnel les pompes à incendie : signe d'un état d'âme qui est susceptible de répercussions infinies; ou décrire tel incident romanesque, un financier mourant dans un taxi et laissant ainsi par accident des papiers qui prouvent l'agiotage contre le franc; ou rappeler l'entretien que le grand mathématicien et anarchiste C.-A. LAISANT a raconté dans la *Bataille Syndicaliste* et qu'il précisait à l'un des auteurs. Le grain de sable de CROMWELL : est-ce ou n'est-ce pas l'histoire vraie ? On peut aussi considérer les phénomènes sociaux en eux-mêmes, généraliser et abstraire, prendre, comme l'a fait avec son habituel brio, Francis DELAISI, l'industrie métallurgique, l'industrie chimique, les matières premières, l'interdépendance universelle et les lois économiques. La vie a des aspects multiples.

On risque de s'élever si haut que le monde réel disparaît aux yeux; ou de se perdre dans une quotidienne rancœur.

Les auteurs ont essayé de se tenir à égale distance des écueils, exposant les faits, les

généralisant par la répétition et l'histoire, qui prouve qu'il ne s'agit pas de la femme rousse de Sterne, et construisant sur les faits et la généralisation leur système abstrait.

L'un des auteurs a déjà exposé, en maints rapports aux congrès des grandes organisations, sa conception. Et l'autre a des idées arrêtées et connues sur la vie sociale.

Les faits et les organismes sont la manifestation de l'activité des individus. Il n'existe rien hors des individus et du milieu. Les firmes, les syndicats, sont des façades et, si l'on veut, le lieu géométrique de personnalités puissantes qui ont leur existence propre. Quand on dit « le Comité des Forges », il faut savoir ce qu'il y a derrière, les luttes intestines qui s'y livent, les appétits qui essaient de s'éliminer, l'intérêt commun qui crée, face à l'ennemi populaire, une solidarité agissante limitée et momentanée.

Les industries de guerre se situent au sein de la finance, et leurs dirigeants parmi les financiers. Tout se résout dans les intérêts et les caractères, la situation matérielle du monde, les lois économiques, la volonté et les faiblesses des individus.

Il importe autant de connaître l'inéluctable nécessité, pour les industries, de s'approvisionner en matières premières indispensables à l'extérieur — ce qui explique le cosmopolitisme et le rend irréductible, quel que soit le nationalisme politique, et la prédominance, dans les causes déterminantes des actions hu-

maines, comme l'expose de façon admirable le Dr Le Bon, des sentiments et des instincts, au-dessus de toute logique. La vie suit son cours déterminé, et les individus ont, envers eux-mêmes des trésors d'interprétation et d'indulgence, qui expliquent le patriotisme officiel et le cosmopolitisme d'affaires sans le recours à l'hypocrisie et à la monstruosité. Il y a des monstres; mais le grand psychologue Balzac a peint Grandet; un autre grand romancier, Zola, a eu cette boutade : « quelles canailles que les honnêtes gens ! »; et tous deux sont dans le vrai. Il n'y a pas de monstre complet, comme on imagine parfois en parlant des puissances d'argent, et il y a bien plus de faiblesses, de petitesses, de bas calculs humains qu'on ne l'imagine dans les personnalités qui semblent insoupçonnables.

La Guerre !

On s'expliquerait mal, autrement, qu'elle pût exister. Qu'on essaie de lui donner une raison hors l'extraordinaire dualité humaine, qui fait du puritain un âpre financier !

Le sang, hommes, femmes, enfants, qui crèvent par les obus ou les gaz; la boue, les plaies, les souffrances du monde, les magnats de la guerre ne les imaginent pas; ils ne « réalisent » pas. Et la plupart sont sincères quand ils identifient leurs affaires à la grandeur de la civilisation, au rayonnement de la patrie.

C'est infiniment grave, car il faut renoncer à convaincre.

En face des peuples, sacrifiés, il y a une

oligarchie de magnats, soutenus par une clientèle, hypnotisée par l'argent et le pouvoir, dominant.

Quelle que soit la solution que les peuples adoptent, au lieu de se quereller entre sectes pacifistes, il faudra l'imposer aux maîtres.

Sinon, l'humanité risque de disparaître, et quelque Micromégas viendra dire sur le tombeau des hommes qu'ils

dorment inertement en leur blême suaire !

27 août 1932.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS

La quantité des noms cités est considérable et dépasse largement le millier. Les auteurs ont cru devoir limiter la Table aux noms qui présentent une importance réelle et qui ne sont pas cités seulement de façon occasionnelle.

La classification est faite par préférence aux noms de personnes et de pays : ainsi American Chemical Crpn *est classé à* American; *de même* Nobel *indique à la fois la personne et les sociétés comportant ce nom.*

Le nombre renvoie à la page; l'S. qui suit parfois signifie et pages suivantes. *Ainsi, on lit 78 S : voir page 78 et suivantes.*

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Z

TABLE DES MATIÈRES

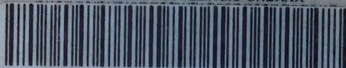
CHAPITRE III

LES INDUSTRIES CHIMIQUES.

CHAPITRE IV

Comment donc est-ce possible ?

G. Girard, 4, Chemin des Carrières, Paris-19



G. GIRARD, IMP
4 bis, Chemin des Carrières
■ PARIS-XIX ■

12 Francs